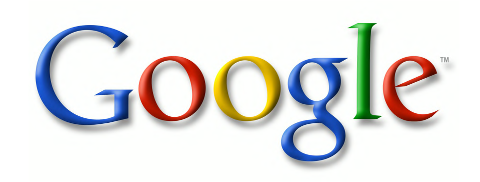
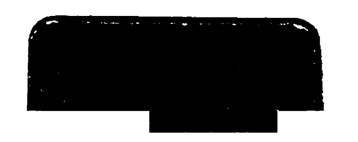




Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France

Société nationale des antiquaires de France



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE



Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1893



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1893.

MM.	L'abbé L. DUCHESNE,	Président.
	A. DE BOISLISLE,	Premier Vice-Président.
	H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE,	Deuxième Vice-Président.
	E. MOLINIER,	Secrétaire.
	A. LECOY DE LA MARCHE,	Secrétaire-Adjoint.
	Ed. GUILLAUME,	Trésorier.
	M. PROU,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.
A. DE BARTHÉLEMY.
M. COLLIGNON.
L'abbé H. THÉDENAT.
L. COURAJOD.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. R. MOWAT.
Ed. CORROYER.
Le comte R. DE LASTEYRIE.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 5 Juillet 1893.

MM.

1. Deloche (Maximin), C. ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue Herschell, 5 (1856-1879).

2. Barthélemy (Anatole de), ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1842-1882).

3. Le Blant (Edmond), O. ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur honoraire de l'École française de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).

4. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ❋, conservateur honoraire du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

5. Delisle (Léopold), C. ❋, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).

MM.

6. Passy (Louis), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

7. Perrot (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm, 45 (1868-1890).

8. Bertrand (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Haussmann, 34, et au château de Saint-Germain-en-Laye (1861-1892).

9. Wescher (Carle), ✻, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (1868-1892).

10. . . . .

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 5 Juillet 1893.

MM.

1. Rossi (le commandeur G.-B. de), G. C. ✵, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, président de la Commission des antiquités chrétiennes, etc., à Rome, piazza d'Ara Cœli, 4 (1853-10 janvier 1893).
2. Franks (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur honoraire au Musée Britannique, à Londres (1862-10 janvier 1893).
3. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (10 janvier 1893).
4. Hirschfeld (Otto), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie et professeur à l'Université de Berlin, à Berlin (10 janvier 1893).
5. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
6. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome (7 juin 1893).
7. . . . .
8. . . . .
9. . . . .
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 5 Juillet 1893.

MM.

1. MONTAIGLON (Anatole DE COURDE DE), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place des Vosges, 9 (10 février 1851).
2. WADDINGTON (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ancien ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).
3. VOGUÉ (le marquis Melchior DE), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
4. REY (A.-E. GUILLAUME), ✻, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).
5. READ (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).
6. HEUZEY (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

MM.

7. Prost (Auguste), ✻, boulevard Malesherbes, 19 (8 novembre 1871).

8. Duplessis (Georges), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue du Cherche-Midi, 15 (6 décembre 1871).

9. Guillaume (Edmond), ✻, architecte des palais du Louvre et des Tuileries, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

10. Courajod (Louis), ✻, conservateur du département de la sculpture du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Vital, 43, à Passy (5 mai 1875).

11. Rozière (Eugène de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, inspecteur général honoraire des archives, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

12. Saglio (Edmond), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des collections du Musée de Cluny, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

13. Villefosse (Antoine Héron de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue Washington, 15 (5 janvier 1876).

14. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques

MM.

et scientifiques, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).

15. Guiffrey (Jules), ✻, directeur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

16. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 27 (7 février 1877).

17. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

18. Müntz (Eugène), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

19. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

20. Corroyer (Édouard), ✻, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

21. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

22. Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut catholique de Paris, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue Bonaparte, 86 (3 décembre 1879).

23. Boislisle (Arthur de), ✻, membre libre de l'Institut

MM.

(Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

24. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

25. Robert (Ulysse), ✱, inspecteur général des archives et des bibliothèques, avenue Quihou, 30, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

26. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

27. Thédenat (l'abbé Henry), ancien directeur du Collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

28. Bapst (Germain), ✱, rue Boissière, 4 (4 février 1885).

29. Molinier (Émile), conservateur du département des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

30. Lecoy de la Marche (Albert), sous-chef de la section historique aux Archives nationales, rue de Verneuil, 32 (6 mai 1885).

31. Collignon (Maxime), professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

32. Babelon (Ernest), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, rue de Verneuil, 23 (7 avril 1886).

33. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue d'Aguesseau, 7 (12 janvier 1887).

34. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint du département de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).

MM.

35. Homolle, ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue Mondovi, 6 (4 mai 1887).

36. Durrieu (Paul), conservateur-adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Saint-Simon, 2 (7 mars 1888).

37. Bouchot (Henri), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

38. Omont (Henri), conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, à Passy (9 janvier 1889).

39. Baye (baron de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

40. Delaborde (le vicomte H.-François), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103 (4 février 1891).

41. Martha (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

42. Prou (Maurice), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue des Martyrs, 41 (6 mai 1891).

43. Cagnat (René), ✱, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

44. La Noe (colonel de), O. ✱, sous-directeur du service géographique de l'armée, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Bac, 77 (1er juin 1892).

45. Berger (le pasteur Samuel), secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

LISTE
DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS
NATIONAUX ET ÉTRANGERS
Au 5 Juillet 1893.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Marchand (l'abbé Frédéric), curé de Varambon, par Pont-d'Ain (3 juillet 1889).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✱, à Fère-en-Tardenois, et à Paris, rue de la Victoire, 98 (3 novembre 1875).

Pilloy, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, près Soissons, et à Paris, boulevard Barbès, 11 (2 mars 1887).

Corneaux (l'abbé), curé de Longpont (9 novembre 1887).

Souchon (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Allier.

MM.

CROIZIERS (le marquis DE), à Couleuvre (9 novembre 1892).

Alpes (Basses-).

FABRE (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard, et à Paris, place du Palais-Bourbon, 3 (4 juin 1879).

RIPERT-MONCLAR (le marquis DE), ✻, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

ROMAN (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun, et à Paris, boulevard des Batignolles, 13 (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

COLLEVILLE (le vicomte DE), villa Carabacel, à Nice (2 juin 1886).

RIVOLI (le duc DE), à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Ardèche.

VALLENTIN (Roger), receveur des domaines, à Saint-Peray (4 juin 1890).

Ardennes.

PIETTE (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

DELAHAUT (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

VINCENT (le docteur H.), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Ariège.

PASQUIER, archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

BARRIÈRE-FLAVY, à Gentillac, par Saverdun; de décembre à mai, à Toulouse, rue des Arts, 3 (2 décembre 1891).

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes (3 juillet 1878).

Habert (Théophile), à Troyes, rue Thiers, 80 (2 avril 1890).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes (4 mars 1891).

Aude.

Amardel (G.), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Boisse (Adolphe), ancien sénateur, à Rodez (6 mai 1891).

Vialettes (l'abbé), pro-secrétaire archiviste de l'évêché, à Rodez (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✻, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Calvados.

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18 (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✻, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Toutain (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Caen (2 décembre 1891).

Charente.

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

MM.

MONTÉGUT (DE), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

DELAMAIN (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

Charente-Inférieure.

JULIEN-LAFERRIÈRE (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

MUSSET, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

DANGIBEAUD (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

BEAUCORPS (le baron A. DE), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

NOGUÈS (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

BUHOT DE KERSERS, à la Chaumelle, par les Aix-d'Angillon (5 juin 1872).

GOY (Pierre DE), à Bourges (2 avril 1884).

GUÈRE (le comte Alphonse DE LA), à Bourges, rue de la Grosse-Armée, 1 (5 novembre 1884).

MÉLOIZES (le marquis Albert DES), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

BOUTROUE (Alex.-Ant.), à la Motte, commune de Primelles, et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241 (3 décembre 1890).

Corrèze.

RUPIN (Ernest), président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

ESPÉRANDIEU (Émile), capitaine au 61e régiment d'infanterie (29 juillet 1887).

MM.

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, Cours-la-Reine, 22 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✻, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon, président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé L.), à Beire-le-Châtel (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé), à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue de Vaugirard, 74 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Mignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Côtes-du-Nord.

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Le Cerf (René), député des Côtes-du-Nord, à Mur-de-Bretagne (3 juin 1891).

Creuse.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste de la ville, conservateur du Musée archéologique, à Périgueux (17 mars 1875).

Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

MM.

GAUTHIER (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

DUVERNOY (C.), conservateur de la Bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

PERRIN (l'abbé), professeur au grand séminaire, à Besançon (11 janvier 1893).

Drôme.

CHEVALIER (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

VALLENTIN (Ludovic), juge, à Montélimar (9 décembre 1874).

SIZERANNE (le comte Fernand DE LA), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 79 (11 mai 1881).

Eure.

REGNIER (L.), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).

PORÉE (l'abbé), curé de Bournainville (23 avril 1890).

Eure-et-Loir.

GOUVERNEUR (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

JANSSENS (le comte Gaston DE), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

CLERVAL (l'abbé), supérieur de la Maîtrise, à Chartres (1er février 1893).

Finistère.

BREMOND D'ARS (le comte Anatole DE), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

CHATELLIER (P. DU), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

AURÈS, O. ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

MM.

Révoil (Henry), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Marignan (Albert), à Fonsfougassières, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).

Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nimes, à Uzès (6 mai 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✱, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, 6, rue des Chartreux (9 février 1881).

Douais (l'abbé C.), professeur aux Facultés libres, place Saint-Barthélemy, 6, à Toulouse (3 avril 1889).

Gers.

Carsalade du Pont (l'abbé de), secrétaire de la Société historique de Gascogne, au Palais archiépiscopal, à Auch (10 juillet 1889).

Lacave La Plagne-Barris (Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✱, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Hérault.

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pelissier (Léon-G.), à Montpellier, 5, rue du Palais (1er juillet 1891).

Ille-et-Vilaine.

MM.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), ☀, directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Saint-Symphorien-lès-Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), docteur ès lettres, archiviste-paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Isère.

Raymond (Marcel), à Grenoble (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Guichard (l'abbé), docteur en théologie, curé de Pupillin, par Arbois (6 février 1889).

Brune (l'abbé P.), curé de Brainans, par Poligny (6 mars 1889).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loire.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

MM.

BRASSART (Eleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

THIOLLIER (Félix), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire-Inférieure.

NICOLLIÈRE (S. DE LA), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

KERVILER (René POCARD-), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

LISLE DU DRENEUC (P. DE), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

GRANGES DE SURGÈRES (le marquis DE), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

LEGENDRE, architecte, à Nantes, rue Morand, 6 (15 juin 1889).

Loiret.

LOISELEUR (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

DESNOYERS (l'abbé), ✻, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

COURET (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

DUMÜYS (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

MICHON (Étienne), attaché au Musée du Louvre, à Lorris, et à Paris, rue de Babylone, 33 (5 février 1890).

Loir-et-Cher.

STORELLI (André), à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

MAGEN (Adolphe), secrétaire perpétuel de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen, à Agen, rue Malconte-Diderot (1er février 1865).

THOLIN (Georges), archiviste du département, à Saint-Circq, près Agen (5 mars 1873).

MM.

Tamizey de Larroque, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).
Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).
Port (Célestin), O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).
Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).
Durand-Greville (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue Blanche, 68 (3 février 1892).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).
Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims (1er juillet 1874).
Lucot (l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).
Demaison, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).
Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).
Jadart (Henry), secrétaire général de l'Académie de Reims, conservateur-adjoint de la bibliothèque et du musée, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).
Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, près Épernay (11 janvier 1888), et à Paris, rue de Fleurus, 2.

MM.

Millard (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Baye (12 juin 1889).

Gosset, architecte, à Reims, rue des Templiers (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Roserot (Alphonse), archiviste du département, à Chaumont (3 juillet 1889).

Fourot (l'abbé A.), professeur au collège de Saint-Dizier (4 décembre 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✱, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Payard (Émile), directeur des cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

MM.

VIENNE (Maurice DE), ✻, chef d'escadrons au 8e régiment d'artillerie, à Nancy (5 février 1890).

Meuse.

MAXE-WERLY (Léon), à Bar-le-Duc, et à Paris, rue de Rennes, 61 (10 octobre 1877).

JACOB (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

BERNARD (l'abbé E.), ✻, vicaire général du diocèse de Quimper, à Gourin, et à Paris, rue Gay-Lussac, 5 (2 mai 1883).

ESTOURBEILLON (le marquis DE L'), à Vannes, rue du Dragon, 24 (14 décembre 1887).

Nièvre.

LESPINASSE (René LEBLANC DE), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

GAUTHIER (G.), instituteur à Saint-Martin-d'Heuille, près d'Hérigny (1er mars 1893).

Nord.

MANNIER (E.), ancien notaire, à la Bassée, et à Paris, rue de l'Université, 8 (5 juin 1861).

VAN HENDE (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

RIGAUX (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

CAFFIAUX (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

BAYET (Charles), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), recteur de l'Académie, à Lille, rue Solférino, 289 (2 juillet 1879).

DEHAISNES (Mgr) archiviste honoraire du département, président de la Commission historique du Nord, à Lille (7 juin 1882).

MM.

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Carton (le docteur), médecin-major, à Lille (3 février 1892).

Oise.

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne, et à Paris, rue Pigalle, 22 (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, 112, boulevard de Courcelles (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varennes, 90 (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✱, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue Goland, 9 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Muller (l'abbé Eugène), à Senlis (25 juillet 1888).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

Marsaux (l'abbé), curé doyen, à Chambly (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

MM.

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Cardevacque (Adolphe de), à Arras (2 juillet 1884).

Vaillant (V.-J.), 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (3 juillet 1889).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Audollent (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Clermont-Ferrand (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Blanchet (Adrien), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Pau, et à Paris, rue Turgot, 3 (14 décembre 1887).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue de Boulogne, 14 (6 juin 1883).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).

Giraud (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

MM.

RAINAUD (Armand), agrégé de l'Université, à Lyon, chemin d'Alaï, 117, au Point-du-Jour (27 février 1889).

CONDAMIN (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

Saône-et-Loire.

BULLIOT (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

CHARMASSE (Anatole DE), à Autun (14 mars 1866).

MAZEROLLE (Fernand), à Marigny, et à Paris, rue du Rocher, 45 (16 novembre 1887).

DESEILLIGNY (J. PIERROT-), à Autun, et à Paris, rue de Varennes, 53 (14 décembre 1887).

Sarthe.

BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), archiviste-paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15, et à Paris, rue du Bac, 126 (2 juillet 1879).

Seine.

CHATEL (Eugène), archiviste honoraire du département du Calvados, à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

CASATI (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Paris, rue de Vigny, 12 (5 mars 1873).

LEFORT (Louis), ✻, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

GIRARD (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (15 février 1882).

LAFAYE (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Paris, rue Tournefort, 43 (4 avril 1883).

WEISS (André), professeur agrégé à la Faculté de droit, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

BLOCH (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, avenue du Maine, 204 (11 juin 1884).

BEURLIER (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, rue de Vaugirard, 73 (4 mars 1885).

RUELLE (Émile), ✻, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 (9 novembre 1887).

MM.

Batiffol (l'abbé P.), à Paris, aumônier du collège Sainte-Barbe (11 janvier 1888).

Bouillet (l'abbé A.), à Paris, rue de la Trinité, 3 (12 juin 1889).

Enlart (Camille), à Paris, rue Honoré-Chevalier, 4 (19 juin 1889).

Martinière (de la), chef de cabinet du gouverneur général de l'Algérie, à Neuilly, boulevard du Château, 9 (19 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

Leprieur (Paul), attaché aux musées nationaux (Musée du Luxembourg), à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Champoiseau, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, à Paris, rue Vignon, 19 (9 novembre 1892).

Vilhems, juge de paix, à Pantin (1er mars 1893).

Lambin (Louis-Émile), au Grand-Montrouge, rue Lakanal, 13 (5 juillet 1893).

Seine-et-Marne.

Gréau (Julien), à Nemours, et à Paris, rue du Bac, 126 (4 juin 1884).

Bordes (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Crèvecœur (R. de), à Lésigny, par Brie-Comte-Robert, et à Paris, rue de Longchamps, 120 (8 janvier 1890).

Seine-et-Oise.

Hennebert, O. ✻, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Pyramides, 2 (10 décembre 1873).

Fourdrignier (Édouard), à Sèvres (4 juin 1879).

MM.

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, rue du Havre, 2 *bis* (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon, à Ronquerolles, et à Paris, rue Poissonnière, 37 (2 avril 1890).

Villenoisy (de), attaché au Musée, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, rue de Monceau, 9 (1er juillet 1891).

Rosières (Raoul), à Meulan (3 mai 1893).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Estaintot (le comte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (de), ✻, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, Rouen (6 juin 1888).

Naef (Albert), architecte, au Havre, boulevard de Strasbourg, 55 (16 novembre 1892).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie, à Niort, et à Paris, rue de Berlin, 43 (2 décembre 1885).

Somme.

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

MM.

Duhamel-Décéjean, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Lemerchier, 23 (3 février 1892).

Tarn.

Pothier (général), O. ✻, commandant l'artillerie du 16e corps d'armée, à Castres (16 janvier 1884).

Vaucluse.

Deloye (Auguste), ✻, ancien conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Farcinet (Ch.), O. ✻, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Vienne.

Lièvre, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. Camille de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Combes (C.), au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

Vienne (Haute-).

MM.

BARAS (Albert), ✱, à Châtellerault, boulevard Blossac, 44 (8 février 1888).

FAGE (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

LECLERC (Lucien), ✱, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

VOULOT, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

SALMON (Philippe), à Cerisiers, près Sens, et à Paris, rue Lepelletier, 29 (9 mai 1855).

JULLIOT (G.), conservateur du musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

PETIT (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

ROY (Maurice), au château du Chesnoy, près Sens, et à Paris, rue de Villersexel, 4 (2 décembre 1891).

Algérie et Tunisie.

BLANCHÈRE (René DE LA), ✱, inspecteur général des musées et bibliothèques, à Alger, 30, rue Saint-Augustin, et à Paris, rue Poncelet, 47 (4 mars 1885).

BOYÉ (Marius), capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, à Blidah, Algérie (11 mai 1887).

BLANC (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 122 (6 mars 1890).

GAUCKLER, inspecteur des antiquités et arts de la régence de Tunisie, à Tunis (11 janvier 1893).

LESPINASSE-LANGEAC (le vicomte DE), à Tunis (11 janvier 1893).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

MM.

Grellet-Balguerie, 11, Hargrave Road, Upper Holloway, à Londres (3 juin 1863).

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de Marignan, 29 (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ✻, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople, Péra (1er juin 1881).

Saige (Gustave), ✻, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine), et au collège de Juilly (Seine-et-Marne) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), ✻, consul général de France, à Cadix (Espagne) (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouv. de Grodno, Russie (5 mars 1890).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (Profr Julien von), à Berlin, S. W. Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), v. p. 8.

Hirschfeld (Otto), v. p. 8.

Belgique.

Straten Ponthoz (le comte François van der), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M.), O. ✻, à Liège (6 juin 1867).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Cloquet (L.), professeur à l'Université, à Gand (3 décembre 1884).

MM.

CUMONT (Georges), à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).

WITTE (Alphonse DE), 49, rue du Trône, Ixelles-Bruxelles (3 avril 1889).

Danemark.

SCHMIDT (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Espagne.

CASTELLANOS DE LOSADA (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

MARTINEZ Y REGUERA (le docteur Leopoldo), à Madrid (6 novembre 1867).

RAMON-SORIANO-TOMBA, à Barcelone (19 novembre 1879).

GIRBAL (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

VÈRA Y CHILIER (Francisco Asis DE), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

États-Unis.

SQUIER (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Grande-Bretagne.

LOFTUS, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

BUNNELL LEWIS, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

RIVETT-CARNAC, Esqre, membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, à Allahabad, Indes-Orientales (10 décembre 1884).

LANE FOX PITT RIVERS (le lieutenant général Aug.-Henry), au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

EVANS (Arthur-John), conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford (8 avril 1891).

FRANKS (A.-W.), v. p. 8.

Grèce.

CARAPANOS (Constantin), ✻, ancien ministre, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

MM.

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).
Rossi (le commandeur G.-B. de), v. p. 8.
Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).
Ferrero (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences de Turin (8 avril 1891).
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), v. p. 8.

Norvège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Pays-Bas.

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph de), à Varsovie (3 février 1875).
Ouvaroff (la comtesse), v. p. 8.

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).
Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université de Genève (4 février 1863).
Geymüller (le baron Henry de), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Champitet, près Lausanne, et à Paris, rue Roquépine, 15 (6 février 1884).
Briquet (C.-M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société des études historiques.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.
AVEYRON, *Rodez*. Société des sciences, lettres et arts.
BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

DRÔME, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
— *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.
— *Châteaudun*. Société Dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie Delphinale.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.
MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.
MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.
SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
— Commission des antiquités du département.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Iéna*. Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság. (Société archéologique de Hongrie.)

AUTRICHE-HONGRIE. *Grætz.* Historischer Verein für Steiermark.
— *Spalato.* Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne.* Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. K. Central-Commission für Kunst-und hist. Denkmale.

BELGIQUE. *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie de Bruxelles.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Gand.* Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— *Liège.* Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur.* Société archéologique de Namur.

DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab. (Société royale des Antiquaires du Nord.)
— *Odensée.* Fyens Stifts litteraere Selskab. (Société littéraire de Fionie.)

ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.
— *Boston.* American Antiquarian Society.
— — Archæological Institute of America.
— *New-York.*
— *Philadelphie.* American philosophical Society.
— *Topeka.* Kansas State historical Society.
— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington.* Smithsonian Institution.

GRANDE-BRETAGNE. *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.
— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburg.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Londres.* Society of Antiquaries of London.

ITALIE. *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena.
— *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze di Torino.

LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van Geschied-, oudheid -en taalkunde. (Société d'histoire et des antiquités de la Frise.)

RUSSIE. *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistys. (Société archéologique finlandaise.)
— *Moscou.* Société impériale archéologique.
— *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences.
— — Commission impériale archéologique.

SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och Antiquitets Akademien. (Académie royale des inscriptions et belles-lettres.)

SUISSE. *Bâle.* Historische und Antiquarische Gesellschaft in Basel.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Ortie, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Lug.
— *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 5 Juillet 1893.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Amardel (G.), Aude.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aurès, Gard.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (A.), Vienne.
Barrière-Flavy, Ariège.
Batiffol (l'abbé), Seine.
Bayet (Charles), Nord.
Beaucorps (le baron A. de), Charente-Inférieure.
Beaudouin (Jules), Côte-d'Or.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beauvois (E.), Côte-d'Or.
Bernard (l'abbé E.), Morbihan.
Berthelé (J.), Hérault.
Berthelet (Charles), Jura.

MM.

Bertolotti (le chevalier), Italie.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Beurlier (l'abbé), Seine.
Blanc (Édouard), Tunis.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Alger.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (G.), Seine.
Boisse (Ad.), Aveyron.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bouillet (l'abbé A.), Seine.
Boutroue (Alex.-Ant.), Cher.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (C.-M.), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé P.), Jura.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Bunnel-Lewis, Grande-Bretagne.

Caffiaux (Henry), Nord.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (l'abbé de), Gers.
Carton (docteur), Nord.
Casati (Charles), Seine.
Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), Espagne.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Champoiseau, Seine.

MM.

CHARDIN (Paul), Seine-et-Oise.
CHARMASSE (Anatole DE), Saône-et-Loire.
CHATEL (Eugène), Seine.
CHATELLIER (P. DU), Finistère.
CHAUVET, Charente.
CHEVALIER (le chanoine Ulysse), Drôme.
CLERVAL (l'abbé), Eure-et-Loir.
CLOQUET (L.), Belgique.
COLLEVILLE (le vicomte DE), Alpes-Maritimes.
COMBES (C.), Vienne.
CONDAMIN (le chanoine), Rhône.
CORNEAUX (l'abbé), Aisne.
COURET (Alphonse), Loiret.
COURNAULT (Charles), Meurthe-et-Moselle.
CRÈVECŒUR (R. DE), Seine-et-Marne.
CROIZIERS (le marquis DE), Allier.
CUMONT (Georges), Belgique.

DANGIBEAUD, Charente-Inférieure.
DEHAISNES (Mgr), Nord.
DELAHAUT, Ardennes.
DELAMAIN (Ph.), Charente.
DELAVILLE LE ROULX (J.), Indre-et-Loire.
DELOYE (Auguste), Vaucluse.
DEMAISON, Marne.
DESEILLIGNY (J. PIERROT-), Saône-et-Loire.
DESNOYERS (l'abbé), Loiret.
DES ROBERT, Meurthe-et-Moselle.
DOGNÉE (Eugène), Belgique.
DOUAIS (l'abbé), Haute-Garonne.
DROUYN (Léo), Gironde.
DU DRENEUC (P. DE LISLE), Loire-Inférieure.
DU FRESNE DE BEAUCOURT (le marquis G.), Calvados.
DUHAMEL-DÉCÉJEAN, Somme.
DU LAC (Jules), Oise.
DUMÜYS (Loiret).
DURAND (Vincent), Loire.

MM.

Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Greville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Enlart (Camille), Seine.
Espérandieu, Corse.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le comte Régis de l'), Morbihan.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.

Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet, Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Fourot (l'abbé), Haute-Marne.
Franks (A.-W.), Grande-Bretagne.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Fusco (Giuseppe-Maria), Italie.

Gauckler, Tunisie.
Gauthier (G.), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Geymüller (baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.

MM.

Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Girbal (Henri-Claude), Espagne.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gosset, Marne.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Londres.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Habert (Théophile), Aube.
Hardy (Michel), Dordogne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.

Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

Lacave La Plagne-Barris (Joseph), Gers.

MM.

La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Seine.
Laigue (Louis de), Cadix.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lambin (Louis-Émile), Seine.
Lane Fox Pitt Rivers (Aug.-Henry), Grande-Bretagne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Le Clert (Louis), Aube.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Leemans (Conrad), Pays-Bas.
Lefort (Louis), Seine.
Legendre, Loire-Inférieure.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lièvre, Vienne.
Loftus, Grande-Bretagne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.

Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Marcel (l'abbé Louis), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé Frédéric), Ain.
Marignan (Albert), Gard.
Marsaux (l'abbé), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon, Seine-et-Oise.

MM.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Martinière (de la), Seine.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (Albert des), Cher.
Meyer (Henri), Seine.
Michon (Étienne), Loiret.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Charente.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé L.), Côte-d'Or.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset, Charente-Inférieure.

Naef, Seine-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.

Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pasquier, Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pelissier (Léon-G.), Hérault.
Perrin (l'abbé), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (J. von), Allemagne.

MM.

Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy, Aisne.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Porée (l'abbé), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Tarn.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon, Nord.
Quiquerez (Suisse).

Rainaud (Armand), Rhône.
Ramon-Soriano-Tomba, Espagne.
Raymond (Marcel), Isère.
Regnier (L.), Eure.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac, Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rosières, Seine-et-Oise.
Rossi (commandeur G.-B. de), Italie.
Rousset (Louis), Gard.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.

MM.

RUPIN (Ernest), Corrèze.

SAIGE (G.), Monaco.
SAINT-PAUL (Anthyme), Haute-Garonne.
SAINTE-MARIE (E. PRICOT DE), Turquie.
SALMON (Philippe), Yonne.
SCHMIDT (Waldemar), Danemark.
SEPTENVILLE (le baron DE), Seine-Inférieure.
SIENNICKI (Stanislas-Joseph), Russie.
SIZERANNE (le comte MONNIER DE LA), Drôme.
SÓRLIN-DORIGNY (Albert), Constantinople.
SOUCHON (J.), Aisne.
SQUIER (E.-G.), États-Unis.
STORELLI (André), Loir-et-Cher.
STRATEN PONTHOZ (le comte François VAN DER), Belgique.

TAMIZEY DE LARROQUE, Lot-et-Garonne.
TARTIÈRE (Henry), Landes.
TAUSSERAT (Alexandre), Marne.
THÉLIER (Ernest), Seine-et-Oise.
THIOLLIER (F.), Loire.
THOLIN (Georges), Lot-et-Garonne.
TOUTAIN, Calvados.
TRAVERS (Émile), Calvados.

UNGER, Norvège.

VACHEZ (A.), Rhône.
VAILLANT, Pas-de-Calais.
VALLENTIN (Ludovic), Drôme.
VALLENTIN (Roger), Ardèche.
VALLETTE (René), Vendée.
VALTON (Prosper), Oise.
VAN HENDE, Nord.
VAUVILLÉ (Octave), Aisne.
VÈRA Y CHILIER (Francisco Asis DE), Espagne.
VIALETTES (l'abbé), Aveyron.

MM.

VIENNE (Maurice DE), Meurthe-et-Moselle.
VILHELMS, Seine.
VILLEFOSSE (Étienne HÉRON DE), Seine-et-Marne.
VILLENOISY (DE), Seine-et-Oise.
VINCENT (le docteur H.), Ardennes.
VOULOT, Vosges.

WEISS (André), Seine.
WITTE (Alphonse DE), Belgique.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

DE M. VICTOR GUÉRIN

Par E. REY.

(Lue à la séance du 1er février 1893.)

« Messieurs,

« Votre Compagnie m'a chargé de retracer pour son Bulletin les travaux scientifiques de notre regretté confrère Victor Guérin. Peu de carrières furent aussi remplies que la sienne.

« Guérin naquit à Paris le 15 septembre 1821. Admis en 1840 à l'École Normale supérieure, il en sortait en 1842 pour occuper successivement la chaire de rhétorique des lycées d'Agen, de Bastia, de Mâcon, d'Angers et d'Alger, puis il devint, en 1852, membre de l'École d'Athènes.

« Pendant son séjour en Grèce, il explora les îles de Patmos et de Samos, et les fouilles qu'il pratiqua dans cette dernière amenèrent la découverte de l'aqueduc souterrain d'Eupalinus, signalé par Hérodote comme l'un des travaux les plus considérables que les Grecs eussent exécutés en ce genre.

« C'est également à cette époque que Guérin se rendit, pour la première fois, sur la côte de Syrie. Cette contrée, qui fut le berceau de nos traditions religieuses, exerça aussitôt une action puissante sur son imagination. Plus que tout autre, il devait céder à ce mystérieux attrait qui s'at-

tache à la Palestine et à la Syrie. Dès lors sa voie était trouvée.

« On était, à cette époque, au début de ce vif mouvement d'études sur la Terre-Sainte qui venait de déterminer en France les polémiques passionnées soulevées par le premier voyage de M. de Saulcy et qui eurent pour résultat la formation d'une véritable école dont Guérin devait être un des membres les plus distingués.

« L'année 1854 ramena Guérin en Palestine. Ses travaux eurent alors pour théâtre le littoral syrien depuis Kkan-Younes jusqu'au Mont-Carmel. Il y puisa, en 1856, le sujet de sa thèse de doctorat ès lettres qui a pour titre : *De ora Palestinae a promontorio Carmelo usque ad urbem Joppen pertinente*. Puis il explora l'île de Rhodes au mois de juin de la même année.

« En 1858, Victor Guérin accompagna M. de Maupas dans son voyage en Égypte et remonta le Nil jusqu'à la seconde cataracte.

« Sous les auspices du duc de Luynes, Guérin explora, durant l'année 1860, une grande partie de la Tunisie et en rapporta une riche moisson épigraphique de 536 inscriptions romaines et 18 inscriptions puniques, la plupart inédites; il rapportait en outre une carte de la Tunisie qui rendit les plus grands services au moment de l'occupation de ce pays par les troupes françaises.

« Trois missions consécutives en 1863, 1870 et 1875 ramenèrent Guérin en Palestine. On peut dire qu'au cours de ses trois voyages il explora pas à pas la contrée tout entière; pas un ravin, pas une ruine n'échappa à ses investigations, au cours desquelles il visita environ 2,000 localités, dont plus de 450 étaient encore inconnues.

« Cette exploration méthodique, qui comprend tout le territoire de l'ancienne Judée, la Samarie et la vallée du Jourdain, la haute et la basse Galilée, ainsi qu'une partie de la Phénicie, forme la matière d'une importante publication renfermée dans sept gros volumes. Ce travail, œuvre capitale de M. Guérin, rend les plus grands services à ceux qui s'occupent de l'étude des terres bibliques. On est frappé

d'une réelle admiration pour l'énergie qui a permis à leur auteur de poursuivre pendant de longues années, au milieu de difficultés de tous genres et souvent de véritables dangers, cette série de recherches qui restera le plus beau titre de gloire de Guérin.

« Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 13 août 1866.

« Notre confrère retourna encore trois fois en Syrie et en Égypte en 1882, 1884 et 1888 : durant ces missions, il s'occupa plus spécialement de la topographie de Jérusalem et de la visite des établissements d'instruction fondés par la France.

« Ces longs et pénibles voyages avaient altéré la santé de notre regretté confrère, dont les dernières années furent attristées par des pertes cruelles qui vinrent le frapper dans ses affections les plus chères.

« Au mois de mai 1891, il recevait la plus haute marque de notre affectueuse estime en remplaçant, comme membre honoraire de notre Société, M. Michelant.

« Sa mort, survenue le 21 septembre de la même année, laisse parmi les explorateurs de la Syrie un vide qui sera difficilement comblé.

« Il appartenait à notre Société depuis l'année 1862. Il en fut vice-président en 1876 et 1877 et président en 1878. »

BIBLIOGRAPHIE

DES TRAVAUX DE M. VICTOR GUÉRIN.

1° Description de l'île de Samos et de l'île de Patmos. 1 vol. in-8° avec une carte.

2° Étude sur l'île de Rhodes. 1 vol. in-8° avec une carte.

3° De ora Palestinae a promontorio Carmelo usque ad urbem Joppen pertinente. 1 vol. in-8° avec une carte. (Thèse.)

4° Voyage archéologique dans la régence de Tunis. 2 vol. grand in-8° avec une carte.

5° Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Première partie : Judée, avec une carte. 3 vol. grand in-8°.

6° Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Deuxième partie : Samarie, avec une carte. 2 vol. grand in-8°.

7° Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Troisième partie : Galilée, avec une carte. 2 vol. grand in-8°. — Ce grand ouvrage, en sept volumes, a obtenu une médaille d'honneur au Congrès de Venise.

8° Une grande carte de la Palestine ancienne et moderne.

9° La Terre-Sainte, son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments. — Cet ouvrage a deux volumes in-4° et est accompagné de nombreuses gravures. Les deux volumes ont été successivement couronnés par l'Académie française.

10° La France catholique en Tunisie, en Tripolitaine et à Malte. 1 vol. in-8° avec gravures.

11° La France catholique en Égypte. 1 vol. in-8° avec carte et gravures.

12° Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1893.

Séance du 11 Janvier 1893.

Présidence de MM. le comte DE LASTEYRIE, président sortant, et l'abbé DUCHESNE, président élu.

M. le comte de Lasteyrie, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« La constitution qui régit notre Compagnie a réglé la transmission des pouvoirs publics avec une sagesse que pourraient envier bien des républiques plus importantes.

« Alors qu'en tout pays et en tout lieu les hommes sont toujours prêts à se disputer l'autorité suprême, ici nous donnons l'édifiant exemple d'une société bien réglée, où les citoyens sont appelés à tour de rôle à l'exercice du pouvoir, où le plus humble comme le plus grand a sa part des honneurs, où, parvenu au terme de son mandat, le président, sans connaître les amertumes des défaites électorales et les douleurs de l'ambition déçue, reprend dans vos rangs la place dont vous aviez daigné le tirer.

« C'est ce que je vais faire, Messieurs, mais non sans vous avoir remerciés d'abord du bienveillant concours que vous avez prêté à mon inexpérience.

« Si j'ai la satisfaction de pouvoir constater que notre Société n'a pas décliné sous mon consulat, c'est à vous qu'en doit revenir tout l'honneur. Vous y avez tous contribué : les uns, en donnant ce vigoureux effort qui a permis de remettre notre *Bulletin* à jour; les autres, en apportant à



nos séances le fruit de leurs observations ou de leurs découvertes; d'autres enfin, en introduisant parmi nous des savants étrangers, qui garderont, je l'espère, bon souvenir de notre accueil, comme nous garderons bon souvenir des sympathies qu'ils ont manifestées pour notre cher pays.

« J'ai enfin le plaisir de constater un fait qui se reproduit trop rarement. Une bonne étoile, que je voudrais pouvoir léguer à mon successeur, a veillé cette année sur notre Société, et, depuis dix-huit mois, aucun vide ne s'est produit parmi nos membres résidants.

« Mais, si la mort a été clémente envers la partie la plus active de notre Compagnie, elle s'est, hélas! amplement dédommagée sur nos membres honoraires et nos correspondants.

« Dès le début de l'année, elle nous a enlevé le comte de Nieuwerkerke, ancien directeur des Musées, ancien sénateur de l'Empire et doyen de nos membres honoraires. Je doute que beaucoup d'entre vous, Messieurs, aient connu M. de Nieuwerkerke. A l'époque où il habitait le palais du Louvre, les multiples devoirs de sa charge lui laissaient peu de loisirs pour fréquenter nos séances. Plus tard, les terribles événements de 1870, en brisant sa vie, l'éloignèrent de nous pour toujours. Les souffrances de la patrie morcelée et vaincue, le spectacle de la grande infortune qui était venue s'abattre sur ceux auxquels l'attachaient tant de liens d'affection et de reconnaissance, la situation nouvelle que lui faisaient à lui-même des revers aussi inattendus, tout le décida à fuir Paris, où il avait connu des jours si heureux et si brillants. Il se réfugia dans un coin de cette terre d'Italie si bien faite, par le charme de son ciel, par la douceur qui se dégage de la fréquentation de tant de chefs-d'œuvre, pour panser les grandes douleurs, et il y vécut depuis lors, retiré de tout, ne venant à Paris qu'à des intervalles de plus en plus rares, et ne conservant, des relations qu'il avait eues jadis avec tout ce qui compte dans le monde des lettres ou des arts, qu'un petit nombre d'amitiés fidèles.

« Les œuvres de M. de Nieuwerkerke échappent, pour la plupart, à notre compétence. Ce n'est point ici le lieu d'ap-

précier ses statues de Guillaume le Taciturne, de Descartes ou d'Isabelle la Catholique; ni le Napoléon Ier qu'il fit en 1852 pour la ville de Lyon; ni la suite de statues ou de bustes que lui demandèrent les personnes les plus en vue de la cour impériale, la princesse Murat, la marquise de Cadore, Mme Conneau, le marquis de la Valette, etc.

« Ce ne sont point là les titres qui lui valurent une place parmi nous; il la dut, vous le savez, au service de premier ordre qu'il rendit à notre Compagnie, en lui accordant un logement dans ce palais du Louvre, auprès des trésors qui y sont déposés, à côté des hommes éminents qui en ont la garde, et dont les principaux ont tenu à honneur d'être des nôtres.

« Pendant tout le temps qu'il est resté à la tête des Musées, M. de Nieuwerkerke a conservé pour notre Compagnie les mêmes sentiments de bienveillance, et nous ne faisons qu'acquitter une dette de reconnaissance en le considérant comme un de nos principaux et plus utiles bienfaiteurs.

« La mort de M. de Nieuwerkerke nous a privés d'un ami, sinon d'un collaborateur; la mort de M. Maury nous a enlevé à la fois un de nos confrères les plus chers et un de nos collaborateurs les plus fidèles.

« Alfred Maury avait été élu membre résidant de notre Compagnie en 1842, et, quoiqu'il ait demandé et obtenu l'honorariat en 1858, il n'a jamais cessé de s'intéresser à nos travaux et y a pris une part plus considérable que tout autre.

« Bien peu de nos confrères nous ont donné une pareille somme de travail; il est vrai que bien peu auront eu l'heureux privilège d'entrer dans nos rangs à vingt-cinq ans et d'y rester pendant un demi-siècle.

« Son activité ne s'est pas seulement manifestée en apportant à nos séances toutes les menues communications qu'il croyait propres à nous intéresser. Il nous a donné, à diverses reprises, d'importants mémoires. Je citerai, entre autres, ses

Recherches sur le dieu Camulus[1] et son essai sur *les Forêts de l'ancienne France*[2], dont il tira plus tard un volume qui est resté le travail le plus complet que nous ayons sur la matière[3]. Je citerai encore ses *Observations sur les origines du Mont-Saint-Michel*[4]; son étude sur l'*Époque à laquelle fut composé l'évangile de Nicodème*[5]; son travail sur les *Calendriers des divers peuples de l'antiquité*[6]; enfin ses *Recherches sur la religion et le culte des populations primitives de la Grèce*[7], embryon d'un livre considérable qu'il publia en 1857.

« La variété de ces communications frappe tout autant que leur nombre. Elle ne peut cependant donner qu'une bien imparfaite idée de la prodigieuse somme de connaissances que possédait M. Maury. En ce siècle, où les progrès accomplis par toutes les sciences obligent les intelligences les plus vastes, les travailleurs les plus acharnés à limiter le champ de leurs recherches et à spécialiser leurs études, Alfred Maury fut comme un dernier représentant de ces érudits d'autrefois qui étonnaient leurs contemporains par l'universalité de leurs connaissances.

« Il faut dire que sa vie entière fut consacrée à l'étude, qu'il n'eut jamais d'autre passion, qu'il ne connut point d'autre distraction.

« Il était né à Meaux en 1817. Son père, ingénieur des Ponts et chaussées, rêvait pour lui la même carrière et le poussa d'abord vers les mathématiques. Il tâta ensuite de la médecine; il fit son droit; mais ses goûts le portaient vers les études historiques et archéologiques, et il s'y consacra bientôt tout entier.

« Toutefois, le temps qu'il avait donné aux sciences ne fut pas perdu. Doué par la nature d'une mémoire véritablement

1. *Mémoires*, t. XIX, p. 15 à 40.
2. *Mémoires*, t. XIX, p. 263 à 389.
3. *Les Forêts de la Gaule et de l'ancienne France, aperçu sur leur histoire, leur topographie et la législation qui les a régies* (Paris, 1867, in-8°).
4. *Mémoires*, t. XVII, p. 378 à 403.
5. *Mémoires*, t. XX, p. 341 à 392.
6. *Annuaire*, 1851, p. 237 à 253, et 1852, p. 165 à 194.
7. *Mémoires*, t. XXII, p. 314 à 540.

prodigieuse, il n'oublia jamais ses premières études, il ne cessa de se tenir au courant de toutes les découvertes scientifiques, et c'est ainsi qu'il a pu se délasser de ses recherches historiques en publiant des livres comme *la Terre et l'homme*[1], excellent résumé qui n'a pas vieilli; ou *le Sommeil et les rêves*[2], fruit de minutieuses observations qu'il avait poursuivies avec la compétence du médecin connaissant tous les détails de notre organisme, et la profondeur d'esprit du philosophe rompu aux plus difficiles problèmes de la psychologie.

« M. Maury entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1857. Il y comptait déjà de nombreux amis qui avaient pu apprécier son érudition dans les modestes fonctions de sous-bibliothécaire de l'Institut qu'il remplit après un rapide passage à la Bibliothèque royale. Alfred Maury avait alors quarante ans, et ses titres scientifiques étaient déjà nombreux. Ses premiers travaux comme érudit avaient porté sur la mythologie ancienne. Guigniaut avait mis à profit sa pratique des langues étrangères pour l'édition française des *Religions de l'antiquité* de Creuzer, et ce fut le point de départ de longues recherches qui devaient aboutir plus tard à cette belle Histoire des religions de la Grèce[3], où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la profonde érudition de l'auteur ou de l'extrême bon sens avec lequel il se tient en garde contre les fantaisies symboliques de l'école allemande et n'avance que des faits certains, sans prétendre en tirer aucune conclusion hypothétique.

« Mentionnons, comme complément de cet important ouvrage, son étude sur les *Croyances et légendes de l'anti-*

1. *La Terre et l'homme, ou aperçu historique de géologie et d'ethnologie générale pour servir d'introduction à l'histoire universelle* (Paris, 1857, in-12. — 4e édit., 1877).

2. *Le Sommeil et les rêves. Etudes psychologiques sur les phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, suivies de recherches sur le développement de l'instinct et de l'intelligence dans leurs rapports avec le phénomène du sommeil* (Paris, 1861, in-8°. — 3e éd., 1865).

3. *Histoire des religions de la Grèce antique, depuis leur origine jusqu'à leur complète constitution* (Paris, 1857-1859, 3 vol. in-8°).

quité[1]. Elle fait pour ainsi dire pendant à un curieux volume qu'Alfred Maury avait publié en 1843 sous le titre d'*Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*[2].

« Sa grande érudition le rendait particulièrement propre à élucider ces questions d'ordre obscur, à rechercher les origines de ces croyances entourées de mystère, et qui souvent ne sont qu'un legs fait au moyen âge par l'antiquité la plus reculée. L'attrait qu'elles avaient pour son esprit nous a valu encore une étude sur les fées[3] et un volume sur *la Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*[4].

« Entre temps, Alfred Maury s'occupait d'histoire proprement dite, de géographie, d'archéologie. Il avait montré sa compétence dans cette dernière science en achevant la publication du grand ouvrage du comte de Clarac sur la sculpture antique et moderne. Il en donna une preuve nouvelle en 1867, lorsqu'il fut chargé de rédiger, après l'Exposition universelle, un exposé des progrès de l'archéologie[5].

« Je n'en finirais point si je voulais énumérer tous les sujets abordés par notre regretté confrère, et cependant je n'en ai encore rappelé qu'une partie. Au labeur considérable qu'exigeaient tous ces mémoires, ces livres, se succédant à intervalles si rapprochés et consacrés à des matières si variées, vinrent s'ajouter encore les absorbants devoirs du professorat. Il suppléait Guigniaut depuis deux ans, quand, en 1862, il lui succéda dans la chaire d'histoire du Collège de France, qu'avait jadis occupée Daunou, qu'avait illustrée Michelet. Personne n'était préparé comme Alfred Maury à en affronter toutes les difficultés, car il connaissait l'histoire du genre humain à toutes les époques et sous toutes les faces. Aussi ne songea-t-il jamais à limiter son cours à une période déterminée, comme l'avaient fait ses

1. *Croyances et légendes de l'antiquité. — Essais de critique appliquée à quelques points d'histoire et de mythologie* (Paris, 1863, in-8°).
2. Paris, 1843, in-8°.
3. *Les fées du moyen âge* (Paris, 1843, in-12).
4. Paris, 1860, in-8°.
5. *Exposé des progrès de l'archéologie depuis vingt ans* (Paris, Impr. nat., 1867, in-8°).

devanciers. Il était chargé d'enseigner l'histoire universelle; il s'attacha sans hésiter à cette tâche immense, et, pendant trente ans, il y resta fidèle, changeant de sujet chaque année, passant des premières civilisations à la formation des États modernes, exposant dans ses détails l'histoire de la Grèce antique, ou racontant, une autre année, les grandeurs et les revers de la France, les destinées de l'Italie au moyen âge ou les luttes parlementaires de l'Angleterre, étonnant en un mot ses auditeurs par l'universalité de sa science, les charmant par la sûreté de son jugement et par son inépuisable bienveillance.

« La bienveillance de M. Maury! Au milieu de tous les dons que la nature lui avait prodigués, celui-ci formait peut-être sa qualité maîtresse. Demandez à tous ceux qui l'ont fréquenté, demandez surtout à ceux de nos confrères qui ont eu l'avantage de l'avoir pour chef dans ce magnifique dépôt des Archives nationales qu'il dirigea pendant vingt ans. Y eut-il jamais supérieur plus indulgent, directeur plus paternel? Je ne puis, sans émotion, me rappeler les huit années que j'ai passées à l'hôtel Soubise, sous les ordres de M. Maury, l'esprit libéral qu'il apportait dans ses relations avec nous, la bonté avec laquelle il encourageait nos travaux personnels, la part qu'il prenait à nos succès.

« Ce directeur, d'allures si débonnaires, savait d'ailleurs, aux jours difficiles, se montrer à la hauteur de sa tâche. On le vit bien lors du siège de Paris. Pendant de longues semaines, il veilla avec la plus énergique sollicitude à la préservation des trésors dont il avait la garde, surveillant lui-même l'application des mesures qu'il avait prescrites, se relevant chaque nuit pendant ce terrible hiver pour faire des rondes dans les dépôts et tenir, par son exemple, tout son monde en haleine. La Commune le trouva fidèle à son poste; il y resta pendant toute l'insurrection, et, digne émule des Delisle, des Barbey de Jouy et des Villefosse, il sauva comme eux les richesses dont il avait la garde et les rendit intactes aux représentants autorisés du pays.

« Bien plus, l'hôtel des Archives est au centre d'un des quartiers populaires, à deux pas de cet hôtel de ville qui

servait de quartier général à l'insurrection; il était plus exposé peut-être qu'aucun de nos établissements publics, et pourtant jamais M. Maury ne s'inclina devant la Commune. Jusqu'au dernier jour, il voulut qu'on laissât flotter sur l'hôtel le drapeau national, et, aux heures sinistres où une lutte fratricide ensanglantait les rues voisines, on pouvait encore apercevoir les trois couleurs dominant la fumée du combat et annonçant aux troupes libératrices que les richesses entassées dans ce palais étaient sous la garde d'une poignée de bons Français.

« Mais je parlerais trop longtemps, Messieurs, si j'avais la prétention de vous rappeler tout ce que fut ce confrère si regretté, si j'étais en état d'exprimer les sentiments de respectueuse affection que j'avais personnellement pour cet homme si bon, qui encouragea mes premiers pas dans la carrière scientifique, qui m'honora constamment de ses précieuses sympathies, et qui fut pour moi, comme pour beaucoup d'entre vous, un maître vénéré et plus encore un ami dévoué.

« Alfred Maury était cher à tous, et chère nous sera toujours sa mémoire.

« Après un si grand deuil, Messieurs, nous pouvions espérer terminer l'année sans avoir à subir de nouveau les coups de la mort. Elle a encore frappé cependant un des nôtres, et non des moindres.

« La réputation d'Ernest Renan avait singulièrement dépassé les limites habituellement assignées à la renommée des hommes de science. C'est qu'à côté de l'érudit il y avait en lui un de ces maîtres de notre langue, un de ces écrivains exquis qui ont rendu notre prose française populaire jusque dans les pays les plus envieux de nos gloires et les plus rebelles à notre influence.

« On a pu discuter la valeur de tel ou tel de ses livres, certains ont soulevé les polémiques les plus violentes, sa *Vie de Jésus* a mis en mouvement les plus ardentes passions, son *Histoire des origines du christianisme* a été critiquée, contestée, dénigrée de toute façon; mais il n'y a

jamais eu qu'une voix, chez les admirateurs les plus fanatiques comme chez les détracteurs les plus passionnés, pour reconnaître le charme de cette langue irréprochable et la poésie qui s'en dégage.

« Vous n'attendez de moi, Messieurs, aucune appréciation sur la valeur des travaux qui ont établi la réputation scientifique d'Ernest Renan. Je ne suis ni un philosophe capable de juger son *Averroës*, ni un exégète en mesure de discerner ce qu'il peut y avoir de conclusions solidement établies, d'hypothèses risquées ou de thèses paradoxales dans ses *Études d'histoire religieuse*, dans son *Cantique des cantiques*, ou dans son *Histoire du peuple d'Israël*. Je ne puis davantage vous parler avec autorité de ses travaux sur les langues sémitiques, de ses observations sur l'épigraphie hébraïque, ni, à plus forte raison, de cette grande entreprise du *Corpus inscriptionum semiticarum*, dont il fut un des inspirateurs et à laquelle il voua jusqu'à son dernier jour une importante part de son temps. Je n'ose me croire plus capable d'apprécier le beau livre dans lequel il résuma les résultats de sa *Mission de Phénicie*. Il est cependant plus à la portée du vulgaire, ne serait-ce que par l'atlas où sont figurés ces curieux monuments dont les plus intéressants, je veux parler des sarcophages anthropoïdes de Sidon et de la mosaïque de Kabr-Hiram, sont venus, grâce à lui, enrichir nos collections nationales.

« Si l'on considère le nombre et l'importance de tous ces ouvrages, si l'on songe qu'ils n'ont pas empêché Renan de publier toute une série d'œuvres purement littéraires, on ne peut s'étonner qu'il lui soit resté peu de loisirs pour collaborer à nos travaux. Son admirable discours sur l'*État des beaux-arts en France au XIVe siècle*[1] montre qu'il eût pu nous donner si tant d'autres écrits ne l'avaient absorbé. Mais, s'il mérita trop complètement à notre gré son titre de membre honoraire, il n'en fut pas moins aussi longtemps que l'âge et la santé lui permirent de gravir nos étages,

1. Publié dans le tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 603 et s., et tiré à part avec le Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle, par Victor Le Clerc (Paris, 1863, in-4°).

attentif à tout ce qui intéressait la vie intérieure et le développement de notre Compagnie. Il apportait ici cette urbanité, ce mélange d'aimable scepticisme et d'indulgente philosophie qu'il opposait aux attaques les plus virulentes et qui lui conquirent les sympathies de bien des gens absolument hostiles à ses idées. Pour nous, Messieurs, qui n'avons point à prendre parti dans les luttes auxquelles il fut mêlé, qui n'avons point à juger le penseur, mais qui avons pu apprécier l'homme et le savant, nous ne pouvons trop regretter ce merveilleux écrivain qui fut en même temps un si aimable confrère.

« Je me suis étendu bien longuement peut-être sur les pertes que je viens de rappeler, et cependant j'ai encore besoin de quelques moments d'attention, car nous ne sommes pas au bout, malheureusement, de la funèbre liste que l'année 1892 a vu dresser.

« Nous avons encore perdu deux de nos associés étrangers : Le plus ancien, en même temps que le plus connu, était un des hommes qui, les premiers en Grèce, avaient disputé aux étrangers le soin de décrire et de commenter les antiquités de tout genre que recèle le sol de ce beau pays.

« Alexandre Rizo Rangabé était né à Constantinople en 1810; il fut élevé à Munich et servit quelque temps dans l'armée bavaroise avant d'aller réclamer sa place dans les jeunes armées de la Grèce ressuscitée. Dès que le nouveau royaume parut assez solidement établi, Rangabé quitta l'épée pour occuper diverses fonctions administratives qui lui paraissaient plus compatibles avec ses goûts d'archéologue et de lettré. Ses travaux, comme antiquaire, le firent appeler, en 1844, à la chaire d'archéologie à l'Université d'Athènes et attirèrent bientôt sur lui l'attention des principaux savants d'Europe. Il nous fut présenté par Philippe Lebas et Duchalais, Longpérier et Léon Renier, et admis dans nos rangs comme associé correspondant étranger le 19 octobre 1849. Un an après, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décernait le même titre. Il a justifié cette double distinction par une foule de publications relatives à l'épigra-

phie et aux antiquités grecques, par des traductions, par des fouilles habilement conduites. Ce n'est pas seulement d'ailleurs comme savant qu'il s'est fait connaître, car il a joué un rôle considérable dans les affaires de son pays; tour à tour député, ministre, chargé de missions diplomatiques aux États-Unis, en Turquie, à Paris, il finit par représenter la Grèce au Congrès de Berlin. C'était en un mot un homme considérable dans le domaine politique, comme il l'était dans celui des lettres.

« Le second associé étranger dont nous avons à déplorer la mort est le Rév. John Collingwood Bruce, né en 1815 à New-Castle upon Tyne. Il consacra sa vie à l'étude des antiquités de la Grande-Bretagne, principalement des antiquités romaines. Son ouvrage capital, celui qui le signala à l'attention de notre Compagnie, est une étude sur le fameux mur construit par les Romains pour défendre le nord de l'Angleterre contre les incursions des sauvages habitants de la Calédonie. Ce savant ouvrage a eu au moins trois éditions[1].

« M. Collingwood Bruce a également publié un manuel fort estimé d'histoire d'Angleterre, un guide à New-Castle et surtout une étude sur la tapisserie de Bayeux[2], qui, de tous ses ouvrages, est pour nous le plus digne d'attention.

« Nous avons perdu cette année huit correspondants nationaux.

« Dans le nombre se trouvent un ou deux vétérans des études archéologiques, comme le digne abbé Auber, de Poitiers, dont le nom figurait depuis quarante ans sur nos listes. Il fut pendant de longues années un des membres les plus actifs de cette excellente Société des Antiquaires de l'Ouest, qui a tant contribué à développer le goût des études historiques et à garantir du vandalisme les monuments du moyen âge. M. l'abbé Auber fut à diverses reprises président de cette

1. *The Roman Wall, a description of the mural Barrier of the North of England* (3e éd., Londres, 1867, in-4e).
2. *The Bayeux Tapestry elucidated*, by Rev. J. Collingwood Bruce (Londres, 1856, 17 pl.).

Société. En dehors des articles qu'il lui donna, il fit paraître plusieurs ouvrages importants, comme son ***Histoire de la cathédrale de Poitiers***, et ses quatre gros volumes sur le symbolisme dans l'art du moyen âge, dont les conclusions sont souvent discutables, mais qui témoignent chez l'auteur d'une grande érudition.

« M. Dancoisne, comme M. l'abbé Auber, était un de ces ouvriers de la première heure qui, dans le cercle restreint où ils ont vécu, ont rendu de grands services à la cause que nous défendons. Né à Douai en 1810, il commença fort jeune à s'occuper d'antiquités. Sa première publication date de 1836 : c'est un ***Recueil de monnaies, médailles et jetons pour servir à l'histoire de Douai et de son arrondissement***, qu'il publia en collaboration avec le Dr Delannoy. L'année d'après, il achetait une étude de notaire, et, quoiqu'il l'ait occupée pendant trente ans, son ardeur scientifique n'en fut pas ralentie. Tous les instants qu'il pouvait arracher à ses occupations professionnelles furent consacrés à la numismatique de l'Artois, à la recherche des antiquités locales, et à l'histoire de cette petite ville d'Hénin-Liétard, où il avait fixé sa résidence et où il passa la plus grande partie de sa vie. Son activité scientifique s'est surtout manifestée dans un nombre considérable de petits articles ou de mémoires dont beaucoup ont paru dans les Bulletins de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais. M. Dancoisne était notre correspondant depuis 1873. Il est mort âgé de quatre-vingt-deux ans.

« S'il est pénible de voir disparaître de vieux et utiles travailleurs comme ceux que je viens de nommer, combien n'est-il pas plus regrettable encore de voir frappés en pleine activité, dans la maturité du talent, des hommes qui, par leur âge, semblaient destinés à fournir encore une longue carrière !

« C'est le sentiment que nous avons éprouvé tous en apprenant la mort d'Auguste Castan, le savant bibliothécaire de

Besançon, frappé subitement à l'âge de cinquante-neuf ans, comme le soldat sur la brèche, c'est-à-dire au milieu de ses livres, dans la bibliothèque même où s'est écoulée sa vie. Castan naquit en 1833. Après de fortes études à l'École des chartes, d'où il sortit le premier de la promotion, il rentra dans son pays natal, où Charles Weiss, alors bibliothécaire de la ville, l'appelait comme auxiliaire, avec l'intention de lui laisser bientôt sa succession.

« Le premier ouvrage de Castan fut un essai sur les *Origines de la commune de Besançon*[1]. Ce fut en quelque sorte le prélude d'une longue série de recherches sur les antiquités et l'histoire de la Franche-Comté. Un juge sévère, qui pouvait mieux que personne apprécier ses travaux, Jules Quicherat, les déclarait « tous remarquables par la nouveauté « du sujet et par le talent de la mise en œuvre. »

« Si vous voulez voir combien cette opinion était justifiée, jetez un coup d'œil au hasard sur l'un ou l'autre de ses mémoires, sur celui, par exemple, dans lequel il étudie le nom de *Chateur* donné à une des rues de Besançon, prouve que c'est une forme vulgaire du latin *Capitolium*, en conclut que l'ancien Capitole de *Vesontio* ne devait pas être cherché où on le plaçait jusque-là, sur la montagne de la citadelle, et démontre, par les observations archéologiques les plus probantes, qu'il était au centre de la ville, sur l'emplacement de la rue qui en a gardé le nom. Cet excellent mémoire fut le point de départ d'un travail justement estimé sur les capitoles des anciennes villes romaines[2].

« Archéologue de race, Castan savait conduire une fouille comme il savait décrire les monuments.

« La ville de Besançon lui doit la découverte d'antiquités romaines qui feraient bonne figure même dans ces cités du Midi, si fières de leurs belles ruines. Grâce à lui, les restes du théâtre antique, enfouis sous une des places publiques, ont été exhumés, relevés en partie, et forment aujourd'hui

1. Besançon, 1858, in-8°.
2. *Les Capitoles provinciaux du monde romain* (Besançon, 1886).

un des plus beaux ornements de la cité en même temps qu'un intéressant sujet d'étude[1].

« Grâce à lui encore, grâce aux fouilles qu'il dirigea ou inspira, le Musée de Besançon s'est enrichi d'un grand nombre d'objets de toutes les époques. Non content de les sauver, de les classer avec soin, il les a signalés dans un excellent catalogue dont il a donné plusieurs éditions.

« Castan s'intéressait aux monuments de toutes les époques; il était aussi habile à étudier le mobilier funéraire des Gaulois ou des peuples barbares qu'à décrire les ruines romaines ou les monuments du moyen âge. Je n'en veux pour preuve que ses recherches sur le palais Granvelle, le plus bel édifice de Besançon et l'un des plus curieux produits de la Renaissance dans l'Est[2], ou la part qu'il prit aux grandes discussions soulevées par la question d'Alésia.

« En un mot, c'était un archéologue accompli, qui laissera dans le champ des études francomtoises un sillon ineffaçable.

« Castan était des nôtres depuis 1872. La même année nous admettions comme correspondant national un juge au tribunal du Puy, M. Augustin Chassaing, ancien élève de l'École des chartes, que de nombreuses communications à la Société d'agriculture du Puy avaient signalé à notre attention. On doit à M. Chassaing, entre autres publications, quatre gros volumes d'un grand intérêt pour l'histoire locale[3]. Ce sont des mémoires écrits au jour le jour par des bourgeois du Puy, et qui nous initient à tout ce qui s'est passé dans la ville pendant près de deux siècles, de 1475 à 1650. La valeur de ces documents est encore rehaussée par la riche annotation dont notre confrère les a accompagnés.

1. *Le Théâtre de Vesontio et le square archéologique*, texte par Aug. Castan, et dessins par Alf. Ducat (Besançon, 1873, in-4°).
2. *Monographie du palais Granvelle à Besançon* (Paris, Impr. impériale, 1867, in-8°).
3. *Le livre de Podio ou Chroniques d'Etienne Médicis, bourgeois du Puy* (Le Puy, 1869-1874). — *Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy* (Id., 1875). — *Mémoires d'Antoine Jacmon, bourgeois du Puy* (Id., 1885), 4 vol. in-4°.

« M. Chassaing n'était pas âgé : il avait à peine dépassé la soixantaine. Bien plus jeune encore était M. Taillebois, notre correspondant dans les Landes depuis 1883, et qui remplissait à Dax un rôle aussi utile que M. Chassaing au Puy, ou M. Castan à Besançon.

« Dans ce petit coin des Landes, si éloigné de tous les grands centres d'étude, si mal placé semble-t-il pour les travaux d'érudition, M. Taillebois a montré, dans une existence malheureusement trop courte, à quels résultats peut conduire un travail persévérant, soutenu par une volonté tenace. La ville de Dax, si longtemps indifférente aux choses de l'esprit, possède actuellement un Musée bien tenu, une Société savante qui a organisé récemment un Congrès archéologique des mieux réussis, qui a sauvé par son intervention le magnifique portail de la cathédrale menacé des plus graves périls, qui poursuit des fouilles fructueuses, qui se montre en un mot pleine de jeunesse et de sève.

« Or, ces heureux résultats, c'est à Émile Taillebois qu'en doit revenir le principal honneur. C'est lui qui a su imprimer à la Société de Borda cette activité dont il était animé et ce zèle infatigable dont il donnait chaque jour des preuves. C'est dans le Bulletin de cette Société que se trouve son œuvre entière, sous forme de petits mémoires presque tous consacrés à la numismatique ou à l'épigraphie des pays qui ont formé nos départements des Landes et du Gers.

« Les autres correspondants que nous avons perdus cette année n'ont pas tous laissé dans l'érudition une trace aussi profonde. Cependant M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble, était un bibliophile très expert, en même temps qu'un ami éclairé des arts. Membre actif de l'Académie delphinale et de la Société de statistique de l'Isère, il fut en même temps secrétaire général de la Société des amis des arts de Grenoble, qui a organisé depuis 1832 une nombreuse série d'expositions et dont l'action persévérante a beaucoup contribué à doter le chef-lieu de l'Isère du superbe Musée que l'on y admire aujourd'hui.

« M. La Boullaye a rendu d'utiles services à la ville de

Langres comme conservateur de sa bibliothèque et de ses archives.

« M. le docteur Jousset, dans la petite ville de Bellême où il a vécu, s'est acquis une notoriété méritée par de nombreux opuscules, tous consacrés à cette jolie ville et à la région de l'Orne qui l'avoisine.

« M. Penon enfin, notre correspondant à Marseille depuis 1869, a mérité nos suffrages non pas tant par ses écrits que par l'organisation du Musée archéologique du Prado. Pendant longtemps toutes les antiquités que possède la ville de Marseille étaient éparses dans divers locaux, sans classement, sans inventaire, exposées en un mot à toutes les chances de destruction. M. Penon parvint à faire comprendre à la municipalité l'intérêt de ces richesses si dédaignées; il obtint d'elle de les installer au château Borély, dans un site enchanteur, au milieu d'un parc magnifique, dans un édifice digne de les recevoir, et peu à peu, à l'aide d'acquisitions heureuses ou en provoquant les libéralités des particuliers, il a réussi à doter la ville de Marseille d'un de nos plus beaux Musées provinciaux.

« J'ai fini, Messieurs, l'énumération de nos pertes, et, pour ne point rester sur la triste impression qui s'en dégage, permettez-moi, avant de quitter ce fauteuil, de me retourner vers nos recrues de l'année et de leur adresser un mot de chaleureuse bienvenue.

« Trois nouveaux confrères occupent les places laissées vacantes par la mort de M. Flouest, et par le passage à l'honorariat de MM. Bertrand et Wescher. Les nouveaux venus nous apporteront le plus utile concours. Le premier, M. Cagnat, digne élève de Léon Renier, nous aidera à montrer que l'épigraphie latine n'est pas une science exclusivement allemande; M. Samuel Berger nous fera profiter de ses savantes études sur les manuscrits du moyen âge; enfin, avec le colonel de la Noë, nous renouerons les traditions laissées par les Creuly, les Saulcy et les Charles Robert, qui furent comme lui des érudits, doublés de braves soldats.

« Une douzaine de correspondants nouveaux sont venus

combler nos vides. Ils nous aideront, comme leurs devanciers, à faire connaître l'histoire et les monuments de notre pays. Ils nous feront connaître nous-mêmes et nous amèneront à leur tour de nouveaux auxiliaires.

« C'est là, Messieurs, ce dont nous avons le plus besoin. Chaque année, nous semons sur la route quelques-uns des nôtres; il nous faut des troupes fraîches pour soutenir notre vieille réputation.

« Vous allez avoir pour vous guider un chef autorisé. M. l'abbé Duchesne porte la robe, mais il a dans les veines le sang généreux de ces prélats du moyen âge, qui ne craignaient pas les batailles, et, dans les luttes de l'érudition, la victoire est toujours de son côté. Sous sa conduite, nous en sommes sûrs, la Société des Antiquaires de France ne peut péricliter.

« Bientôt, grâce au zèle d'un de nos confrères, vous pourrez embrasser d'un coup d'œil toute l'œuvre accomplie jusqu'ici. Notre table générale est terminée. Ce sera un précieux témoignage de notre activité passée, un utile encouragement à faire mieux encore.

« Notre Société est déjà vieille de quatre-vingt-huit ans, mais elle est, grâce au ciel, encore pleine de jeunesse et de sève. Puisse-t-elle ne jamais sentir le poids des années, puisse-t-elle au contraire acquérir chaque jour des forces nouvelles, puisse-t-on toujours lui appliquer le vers du poète :

« *Vires acquirit eundo.* »

M. l'abbé Duchesne, en prenant place au fauteuil de la présidence, adresse, au nom de la Compagnie, des remerciements au Bureau sortant et propose de renvoyer à la Commission des impressions le discours du comte R. de Lasteyrie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ouvrages offerts[1] :

BAYE (Baron J. DE). *Rapport sur une mission archéologique en Autriche-Hongrie.* Paris, 1892, in-8°.

BEURLIER (L'abbé Émile). *Les chrétiens et le service militaire pendant les trois premiers siècles.* Conférence faite au Cercle du Luxembourg. Paris, 1892, in-8°.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (Le vicomte DE). *Causeries du Besacier. Mélanges pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise.* Paris, 1892, in-12.

Catalogue de la collection d'antiquités égyptiennes avec une suite d'antiquités grecques, étrusques et romaines de feu l'archéologue M. Amilcare Ancona, de Milan. Milan, 1892, in-8°.

CHEVALIER (Ulysse). *Curriculum vitae.* Romans, 1893, in-8°.

FARCINET (Charles). *Étude sur les monnaies mérovingiennes et sur celles attribuées à la Vendée.* Mâcon, 1893, in-8°.

GRANGES DE SURGÈRES (Le marquis DE). *Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Rapport sur les travaux et opérations du Comité de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan.* Nantes, 1893, in-8°.

MONTOJO (D. Patricio). *Las primeras tierras descubiertas por Colón. Ensayo critico... con la traducción al idioma francés.* Madrid, 1892, in-4°.

PILLOY. *La Picardie souterraine.* Album composé de dix planches en chromolithographie... dessinées et lithographiées en couleur par M. PILLOY et imprimées par M. BOURBIER. Saint-Quentin, 1892, in-4°.

Quatrième centenaire de la découverte du nouveau monde. Comité départemental du Calvados. Caen, 20 août 1892, in-12.

Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Société historique de Compiègne. Compiègne, 1892, in-8°.

1. Pour éviter des redites continuelles, nous ne publierons plus, en tête de chaque séance, les titres des périodiques offerts à la Compagnie ; à la fin de chaque année, nous en donnerons la liste avec indication des fascicules reçus. (Note de la C. des I.)

WITTE (Alphonse DE). *Une monnaie belge de convention du commencement du XIe siècle.* Bruxelles, 1892, in-8°. (Extrait de la *Revue belge de numismatique.*)

Le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage de différents travaux publiés à l'occasion du quatrième centenaire de l'Amérique :

« Un grand nombre de publications ont paru l'an dernier à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. J'ai l'honneur d'en offrir quatre à notre Compagnie de la part de leurs auteurs.

« La première a pour titre : *Les premières terres découvertes par Colomb.* Elle est imprimée en espagnol avec une traduction française en regard. Les trois autres opuscules ont été composés par des comités provinciaux constitués à Caen, à Nantes et à Compiègne.

« Ils prouvent le grand intérêt que la France a porté aux solennités scientifiques dont le gouvernement espagnol avait pris l'initiative. »

Travaux.

M. le Président annonce que, les conclusions du rapport présenté par la Commission administrative ayant été adoptées par la Compagnie à la séance du 6 avril 1892, l'article 21 du règlement intérieur se trouve ainsi modifié :

« Art. 21.

« Les droits de diplôme sont fixés à vingt-cinq francs.

« Les membres résidants et les associés correspondants sont également tenus au paiement de ces droits.

« Cependant la Société peut dispenser de tout droit de diplôme et de cotisation les savants étrangers d'une notoriété exceptionnelle qu'elle voudrait s'associer. Les étrangers admis dans ces conditions seront considérés comme membres honoraires et en auront tous les droits, sauf le droit de vote. Leur nombre ne pourra excéder *dix.* Ils n'auront pas à poser leur candidature par lettre, mais devront être élus à la majo-

rité des deux tiers des votants, sur la proposition de deux membres titulaires et sur le rapport favorable d'une commission de trois membres désignés par le Président. »

M. Ed. Le Blant, membre honoraire, lit un rapport au nom de la Commission chargée de présenter un correspondant étranger honoraire. On procède au vote, et la comtesse Lovatelli est élue correspondante étrangère honoraire à Rome.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. Prou, membre résidant, lit des rapports favorables sur les candidatures de MM. le vicomte de l'Espinasse-Langeac et Gauckler au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le vicomte de l'Espinasse-Langeac à Sfax (Tunisie), et M. Gauckler à Tunis.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Ulysse Robert lit un rapport favorable sur la candidature de M. l'abbé Perrin au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé Perrin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Besançon.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, à propos d'une communication relative aux mosaïques faite par M. Müntz à la précédente séance, rappelle qu'en effet on n'avait point trouvé jusqu'ici de cubes de verre doré dans des mosaïques antérieures au IIIe siècle. Mais il a été assez heureux pour retrouver un fragment d'un cube de ce genre dans une mosaïque provenant de la collection formée par le comte d'Hérisson et remontant au IIe siècle. Dans ce cube, l'or est appliqué sur verre incolore.

M. Héron de Villefosse fait ensuite passer sous les yeux de ses confrères divers échantillons des verres de différentes couleurs qui sont actuellement employés par M. Guilbert-

Martin pour appliquer l'or des mosaïques et donne quelques détails sur les mosaïques actuellement exposées au Louvre.

M. Müntz remercie M. Héron de Villefosse de cette communication et reconnaît que le fragment de cube de verre doré montré par lui est en effet le plus ancien échantillon de ce genre que l'on connaisse jusqu'à présent.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique, de la part de M. Mironoff, de Moscou, que les érosions que l'on remarque sur les épaules de la Vénus de Milo semblent à ce savant être des vestiges d'ailes. M. Ravaisson dit que dans ce cas il s'agirait d'une restauration antique, mais que rien jusqu'ici ne prouve la vraisemblance d'une telle opinion.

Une discussion, à laquelle prennent part MM. Héron de Villefosse et Ravaisson, s'engage sur ce point.

M. Héron de Villefosse fait ressortir combien est peu fondée l'opinion de M. Mironoff, et M. Ravaisson rappelle que le savant russe n'est pas le premier à émettre cet avis. Jadis M. Thiers fit la même hypothèse. M. Ravaisson, parlant de différentes statues rappelant le type de la Vénus de Milo, signale la Victoire de Brescia dont les ailes ont sans doute été ajoutées ; à l'origine, cette statue n'était pas une Victoire.

Séance du 18 Janvier.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Travaux.

M. A. Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le Musée des arts décoratifs de Vienne (Autriche) possède un médaillon en bronze qui, par sa dimension et son mérite artistique, est véritablement une œuvre de premier ordre. C'est pourquoi je crois utile d'en présenter le moulage à la Société. Ce médaillon représente Jean Héroard, médecin du roi Louis XIII, en buste, de trois quarts, tête nue,

vêtu d'un habit avec une rangée de boutons serrés les uns contre les autres. Autour, se lit l'inscription suivante : IEAN · HEROARD · Sr. DE · VAVGRIGNEVSE · Cr. DESTAT · ET · Pr. MEDECIN · DV · ROY · LOIS · XIII. Le diamètre du médaillon est de trente-cinq centimètres.

« Il existe une médaille du même personnage, avec son buste également de trois quarts, qui est signée de Warin. Au revers, est représenté un écusson chargé d'un chevron et de trois étoiles, soutenu de deux griffons. Au-dessus, est inscrite la devise IOVE DIGNVS APOLLINIS ARTE, et, au bas, les mots OB · XI · FEB · 1628, qui indiquent la date de la mort d'Héroard. La médaille a par conséquent été faite après la mort du médecin, et non d'après nature. Mon opinion est que cette médaille a été faite d'après le grand médaillon, que les traits de la figure ont été vieillis et les détails de la chevelure modifiés, de façon à donner au visage l'aspect âgé que devait avoir Héroard, lorsqu'il mourut, en 1628, ayant atteint l'âge de soixante-dix-huit ans. Héroard est qualifié de *premier médecin du roi Louis XIII* sur le médaillon qui, par conséquent, ne peut avoir été fait avant 1610. Mais l'apparence peu âgée du personnage ne permet pas non plus de reculer beaucoup la fabrication du médaillon. A cette époque, Jean Warin n'était pas encore venu à Paris. Au contraire, le grand médailleur Guillaume Dupré était dans la plénitude de son talent, et Héroard s'est trouvé en relations avec lui, ainsi que nous l'apprend un passage du journal rédigé par le médecin lui-même sur l'enfance de Louis XIII. Si l'on compare les médaillons signés par Dupré avec celui d'Héroard, on reconnaîtra le même faire, large et puissant, et on sera convaincu, comme moi, que Warin, en faisant la petite médaille du médecin du roi, a simplement copié, en la modifiant, l'œuvre de Dupré[1]. »

M. Mazerolle, associé correspondant national, commu-

1. Un portrait gravé du même Héroard de Vaugrigneuse est attribué à Abraham Bosse.

nique à la Compagnie les photographies de plusieurs objets d'art qui sont actuellement exposés à Madrid[1].

Il attire l'attention de la Société sur le livre d'heures du roi Charles VIII que la Bibliothèque nationale de Madrid a envoyé à cette exposition. En tête se voit une miniature où le roi Charles VIII est à genoux en prières; derrière lui, son patron, saint Charlemagne. Le style de cette miniature rappelle celui des miniatures du fameux livre d'heures d'Anne de Bretagne dont l'auteur est l'artiste bien connu Jean Bourdichon.

Une remarque iconographique est intéressante à faire; le roi Charles VIII ressemble à Louis XII. Cependant, le roi agenouillé est bien Charles VIII; la présence de saint Charlemagne et le vers suivant, qui termine une poésie à la fin du manuscrit, en sont la preuve :

... Et garde de mal Charles fils de Loys.

M. Mazerolle suppose que l'enluminure de ce livre d'heures a été commencée sous Charles VIII et terminée sous Louis XII. Le miniaturiste aurait mis à la place de la figure de Charles VIII celle de Louis XII.

Un fort beau triptyque en émail de Léonard Limosin, qui se voit à cette même exposition, fait partie de la collection de M. le comte de Valencia. Ce triptyque porte les armes de Lorraine et de France et semble avoir été exécuté à l'occasion du mariage de Charles III de Lorraine avec Claude de France (1559). Une gravure sur cuivre, représentant saint Charles de Viana, a été exposée par le Cabinet des Estampes de Madrid. Cette estampe, si elle est authentique, serait la plus ancienne gravure espagnole sur métal. Elle est de la seconde moitié du xve siècle.

M. Mazerolle signale également à la Société un émail de P. Raymond, des miniatures espagnoles, italiennes, et quelques portraits, entre autres celui de Philippe le Bon (Collection du Palais-Royal), qui porte une signature d'artiste figurée par un cloporte.

1. Voir l'article de M. F. Mazerolle sur l'Exposition d'art rétrospectif de Madrid (*Gazette des beaux-arts*, numéro de janvier 1893).

M. R. Cagnat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je suis chargé d'offrir à la Société la photographie d'un carreau en terre cuite trouvé dans les déblais d'une chapelle chrétienne à Bou-Ficha (Tunisie). La photographie que j'ai l'honneur de vous présenter a été faite par M. le lieutenant Hannezzo, du 4e tirailleurs, lequel me l'a envoyée à votre intention.

« A vrai dire, ce document n'est pas entièrement inédit. M. de la Blanchère en a publié une moitié dans la *Revue archéologique*, et M. Clermont-Ganneau l'a reproduite avec quelques mots de commentaires dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*[1]. Mais le fragment édité par M. de la Blanchère était lui-même brisé en trois, et il avait rapproché les trois morceaux aussi bien que le permettait l'état de détérioration du carreau ; l'exemplaire entier que M. Hannezzo m'a envoyé nous évite la peine d'une reconstitution.

« M. Clermont-Ganneau a parfaitement vu quel était le sujet figuré : c'est la toilette de Pégase par les Nymphes. L'une d'elles lui tend un vase pour qu'il y boive ; l'autre, accroupie entre ses jambes, lui nettoie la jambe, tandis qu'une troisième semble lui étriller la croupe. Il faut rapprocher cette représentation, — et le rapprochement est de M. Clermont-Ganneau, — d'une peinture qui a été trouvée dans le tombeau des Nasons, sur la voie Flaminienne[2]. A quelques détails près, la scène est la même. Mais, dans ce dernier cas, le milieu où elle se passe est nettement indiqué par l'eau et les roseaux qui existent au premier plan. Nous sommes évidemment en présence de la source Hippocrène que le cheval fabuleux fit jaillir d'un coup de pied et que les poètes nomment *Pegasides undae*[3]. Ce premier plan n'existe pas sur le carreau de Bou-Ficha, puisque les sabots

1. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, p. 368 et suiv.
2. Bellori, *Le pitture antiche del sepolcro de Nasoni*, tav. XX et p. 50 ; O. Müller (trad. Nicard), Atlas, pl. XL, n° CCXXXVII.
3. Ovid., *Trist.*, III, 7, 15 ; Martial, *Épigr.*, IX, 58, 6.

du cheval et les pieds des Nymphes sont parfaitement visibles, tandis que, sur la peinture des Nasons, ils trempent dans l'eau qui les cache. Mais l'artiste a représenté d'une autre façon la même idée. Il l'a figurée par un quatrième personnage, une femme, — la proéminence des seins est visible malgré la grossièreté du travail, — qui élève une cruche au-dessus de sa tête et en verse l'eau dans le vase où s'abreuve le cheval.

« Le rapprochement fait entre la peinture du tombeau des Nasons et le carreau de Bou-Ficha est donc complet. Tous deux sont la représentation d'une scène courante dans l'art antique[1] et particulièrement dans l'art africain. Nous connaissons, en effet, encore une autre reproduction de cette scène; je la rappellerai parce qu'elle est fort peu connue. M. Pricot de Sainte-Marie, premier drogman du consulat de France à Tunis, fit, dans les années 1874 et suivantes, des fouilles à Carthage; il les a racontées dans un livre paru dix ans plus tard[2]. A la page 38 de ce volume, on lit : « Des Arabes, placés à environ cinq cents mètres de « moi (c'est-à-dire du forum), trouvent, le 11 avril (1875), « une mosaïque remarquable, représentant le cheval Pégase « lavé par des jeunes femmes nues ayant en main des « amphores et des éponges. Un génie ailé verse d'un vase « de l'eau sur la croupe du cheval; à ses pieds, une femme « exprime l'eau d'une éponge. Le mot PEGASVS est « écrit au-dessus de la mosaïque. Malheureusement, cette « mosaïque a été brisée lorsqu'on l'a enlevée. » Le rapprochement entre cette représentation et le sujet figuré sur la brique de Bou-Ficha s'impose; le « génie ailé » qui verse l'eau d'un vase et la femme accroupie aux pieds du cheval leur sont communs; il est plus que probable que d'autres détails l'étaient également, mais la description succincte de

1. Stephani (*Comptes-rendus de la Commission impériale de Saint-Pétersbourg*, 1864, p. 31) a donné la bibliographie de toutes les représentations figurées qui se peuvent rapprocher de celle-ci. Aucune n'est aussi complète. Cf. Preller, *Griesch. Mythologie* (3e édit.), II, p. 79 et note 4.

2. *Mission à Carthage.* Paris, 1884, grand in-8°.

M. de Sainte-Marie ne permet pas de juger. En tout cas, il est curieux de retrouver le même sujet mythologique dans un caveau funéraire, sur le pavement d'une maison et sur les murs d'une chapelle chrétienne. »

M. R. Cagnat lit ensuite une note de M. Gauckler sur une inscription votive à Saturne de Nabeul, trouvée par des Arabes au Bou-Roumein, près Carthage :

« L'inscription est gravée sur une stèle en pierre calcaire, à fronton triangulaire. Sa hauteur est de $0^{m}35$, non compris le fronton, haut de $0^{m}10$; la largeur est de $0^{m}25$ et l'épaisseur de $0^{m}09$; les lettres ont, en hauteur, $0^{m}03$, sauf celles de la première ligne qui sont de $0^{m}013$. Le premier mot, le plus important, est placé dans le tympan en plus petits caractères, et semble avoir été ajouté après coup par le graveur qui avait d'abord rédigé l'inscription suivant la formule ordinaire, connue par tant d'autres textes. Les deux premières lettres sont en partie enlevées par une encoche :

NEAPOLITANO
SATVRNO ❦
AVG · SACR ❦
C · ALFIVS · QVAD
RATVS · SACERDOS
V · S · L · M ·

Neapolitano Saturno Aug(usto) sacr(um) C(aius) Alfius Quadratus sacerdos v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A noter le gentilice *Alfius* et la formule *votum solvit libens merito* qui se trouvent pour la première fois au Bou-Roumein.

« Aucune inscription concernant Saturne n'a encore été trouvée à Nabeul (Neapolis).

« En même temps que cette dédicace, on en a trouvé une autre très mutilée, gravée sur une plaque de marbre et encadrée par deux colonnes :

saturno
*aug · sa*CR ❦
NIVS
IS ❦

« Puis quelques fragments de bas-reliefs. Deux têtes d'Hélios, telles que celles publiées par M. Toutain dans son livre *le Sanctuaire de Saturnus Balcaranensis*, pl. III, n°s 4 et 5; un chapiteau (*Ibid.*, II, n° 4); une tête de Saturne (*Ibid.*, I, n° 3), etc.

« Quelques bilychnis en mauvais état et une série d'unguentaria cylindriques ou pointus, ayant toute la queue pleine, et, en haut seulement, une petite cavité peu profonde. Longueur : 0^{m}10 à 0^{m}15. Très grossière fabrication. »

A propos des mosaïques à fond d'or dont il a été précédemment question (v. plus haut, p. 76 et 77), M. Jules Martha communique, d'après un physicien qu'il a consulté à ce sujet, les raisons qui expliquent et justifient l'emploi de l'émail rouge comme soutien de la feuille d'or.

Séance du 25 Janvier.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Travaux.

M. Collignon, membre résidant, communique des fragments de vases chypriotes du Musée du Louvre, représentant la tête de la déesse Hathor. Ces vases permettent d'expliquer comme une tête hathorique la tête féminine figurée sur un vase du British Museum[1] et donné comme provenant de Phocée. Le prétendu vase de Phocée est, suivant toute vraisemblance, un vase de fabrique chypriote.

M. E. Babelon, membre résidant, communique une note sur ce qu'on doit entendre par *la monnaie thibronienne*, qui est ainsi définie dans le Lexicon de Photius, le seul texte qui en fasse mention : Θιβρώνιον νόμισμα ἐδόκει ἀπὸ Θίβρωνος τοῦ χαράξαντος εἰρῆσθαι. Il s'agit, selon M. Babelon, de mon-

1. Ramsay, *Journal of Hellenic Studies*, 1882.

naies en or d'Éphèse dont l'authenticité a été contestée à tort par quelques auteurs. Ces monnaies répondent à la description suivante : ΕΦΕΣΙΟΝ. Abeille. ℞. Carré creux. Statère, 8 gr. 40. — ΕΦ. Abeille. ℞. Carré creux. Hemi-statère, 4 gr. 20. — Même description. Hecté, 1 gr. 40. — Ces pièces d'or ont été frappées à Éphèse en l'an 400, lorsque l'harmoste lacédémonien Thibron ou Thimbron vint dans cette ville pour recruter et organiser les forces qui devaient protéger les villes grecques d'Asie, menacées par le satrape Tissapherne, à la suite de la retraite des Dix Mille. Éphèse fut la base des opérations militaires de Thibron, qui frappa de la monnaie d'or, comme chef d'armée en campagne, après qu'il eut épuisé sa provision de dariques. Deux fois seulement l'atelier monétaire d'Éphèse, dont les produits sont si abondants, émit de la monnaie d'or : la première fois ce fut la monnaie thibronienne de l'an 400; la seconde fois ce fut de 88 à 86 avant J.-C., alors qu'Éphèse avait fait alliance avec Mithridate le Grand et qu'elle se disposait à seconder ses efforts contre les Romains. A Éphèse comme à Athènes, le monnayage de l'or a donc un caractère militaire et exceptionnel.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, rappelle qu'il a communiqué à la Société[1] un grand vase d'argent, orné de sujets chrétiens et provenant de Homs, l'antique Émèse, en Syrie. L'exhibition de ce vase, offert au Musée du Louvre par M. Durighello, a donné lieu à une discussion intéressante. On n'était pas d'accord sur l'époque à laquelle il convenait de le faire remonter. Les uns le croyaient du ve siècle, les autres du vi^e^; l'un de nos confrères pensait même que l'époque de sa fabrication ne pouvait pas être antérieure au xe siècle. M. Héron de Villefosse en a fait exécuter un moulage dans les ateliers du Louvre et l'a envoyé à notre éminent confrère M. le commandeur J.-B. de Rossi qui lui a adressé à ce sujet la lettre suivante :

1. V. *Bulletin*, 1892, p. 239 et ss.

Rome, 6 janvier 1893.

Très cher confrère et ami,

Le précieux vase moulé en plâtre est enfin arrivé avant-hier. Je vous suis bien reconnaissant de m'avoir fait connaître d'une manière si parfaite un objet de tant d'importance et de rareté. Car il n'y a pas même une possibilité quelconque de douter si l'objet est bien positivement antérieur à la période byzantine. Cela est d'une évidence absolue : la technique du repoussé, le style classique et l'iconographie chrétienne sont d'accord pour le placer au v[e] siècle plutôt qu'au vi[e]. Le manque du nimbe même à la figure du Sauveur et la confrontation de ce vase avec les *capsellae*, les boîtes et les burettes d'argent du v[e] siècle, les bracelets d'or d'Aquilée, etc., me fournissent les indices de cette chronologie.

. . . .

Les quatre apôtres aux côtés du Sauveur sont faciles à identifier par leurs caractères iconographiques : Pierre et Paul, Jean (imberbe), Jacques, le cousin germain du Seigneur, auquel on l'a fait ressemblant, Nazaréen avec les cheveux longs. La sainte Vierge est entourée des archanges.

Jean-B. de Rossi.

M. Héron de Villefosse se réjouit d'avoir provoqué l'importante consultation de M. de Rossi au sujet du vase d'argent d'Émèse et il espère que l'opinion du savant archéologue sera partagée par tous nos confrères. La date que M. de Rossi assigne à ce monument lui donne une grande importance.

Ce précieux vase enrichit notablement la collection d'antiquités chrétiennes du Louvre qui possède déjà des pièces du plus haut intérêt et qui, malgré le manque de ressources, s'augmente tous les jours, grâce à la libéralité des archéologues et des voyageurs. L'Italie, la Sicile, la Gaule, l'Afrique, l'Égypte et la Syrie sont maintenant représentés dans cette collection par les objets les plus divers, inscriptions, sarcophages, ustensiles en bronze, lampes en terre cuite, briques, mosaïques, etc.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, lit une note sur les suffixes ligures et celtiques des noms de lieu de la Corse :

« Suivant Salluste, au deuxième livre de ses Histoires, les Corses sont d'origine ligure. Sénèque, qui croit qu'il y a eu aussi des Ibères en Corse, ne nie pas la grande importance de l'élément ligure dans cette île. La toponomastique moderne de la Corse confirme ces données historiques. Il y a dans la Corse du XIXe siècle au moins vingt noms de lieu terminés par le suffixe ligure *-asco*, *-asca*. Chose singulière, les noms de lieu de la Corse nous révèlent trois suffixes celtiques qui ont été aussi ligures. Ce sont les suffixes *-aco-*, *-aca; -inco-*, *-inca; -avo-*.

« Pour le suffixe *-aco-*, *aca*, on peut citer : les noms de communes, Cargiaca, Urtaca, Venaco, Zevaco; les noms de montagnes, Antraca, Faraca, Velaco. A comparer au nom du village de Zignago en Ligurie, province de Gênes.

« Le suffixe *-inco-*, *inca*, est attesté en Corse par deux noms de rivières, Bevinco, Soninco; par un nom de montagne, Revinco; par un nom de golfe, Valinco; par un nom de hameau, Campinca.

« Le suffixe *-avo-* a servi à former un nom de rivière, Taravo, et un nom de commune, Zicavo.

« Jamais les Gaulois ne sont venus en Corse. On peut donc douter que, dans les pays où les Gaulois se sont établis en conquérants sur une population ligure vaincue, les noms de lieux formés à l'aide de ces suffixes soient certainement gaulois. Benacus lacus, nom antique du lac de Garde, Vapincum, Gap, chef-lieu du département des Hautes-Alpes, Autumava, nom d'un village du même département, peuvent être ligures. »

M. A. de Montaiglon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Voici ce qu'on trouve dans les Mémoires si curieux de Luc Geizhofler, Tyrolien, traduits par Edouard Fick, récemment imprimés à Genève. En dehors du récit de la Saint-Barthélemy, j'en tirerai un passage numismatique relatif au mariage de Henri IV et de la sœur de Charles IX, le 4 août 1572.

« Le mariage ne fut béni qu'à six heures du soir par le

cardinal de Bourbon, qui se contenta de prononcer quelques paroles. Puis le roi de France entra dans la cathédrale et entendit la messe avec sa sœur Marguerite, ses sœurs, les ducs de Guise, d'Aumale et de Nevers, un grand nombre d'autres princes français et de seigneurs très richement costumés. Le roi de Navarre, ses cousins, les deux princes de Condé, dont l'un avait récemment épousé la duchesse de Nevers, l'amiral, des comtes et des seigneurs, tous non papistes, restèrent en dehors de l'église et se promenèrent jusqu'à la sortie de la mariée royale, qui fut conduite au palais épiscopal voisin. Dans l'intervalle, on jeta des pièces de monnaie au peuple ; elles portaient, d'un côté : *Henricus Bourbonius rex Navarrae;* de l'autre : *Margareta Valesia regina Navarrae*, et ces mots : *Securatis pacis*, *constricta hoc discordia vinculo.*

« M. Mazerolle me communique les empreintes de deux pièces tout à fait voisines et d'ailleurs connues. L'une, plus petite, a d'un côté le monogramme H M entouré d'une espèce de denture avec pour légende : *Constricta hoc discordia vinclo;* au revers, l'agneau pascal tenant le labarum, la date 1572, et, en exergue : *Vobis annuncio pacem.*

« L'autre, plus grande, a le même droit et un revers différent. Une femme tenant au-dessus de la flamme brûlant sur un autel un serpent en cercle se mordant la queue, symbole de l'éternité. En légende : *Aeterna quae munda.* Les coins de la seconde pièce ont été restitués de nos jours par M. Barre.

« On voit que le passage de notre chronique indique des pièces un peu différentes. »

Séance du 1er Février.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Antiquités de la Petite-Russie. Collection du comte Alexis Bobrinskoy. Saint-Pétersbourg, 1892, in-8°.

Boucher de Molandon et le baron A. de Beaucorps. *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc.* Orléans, 1892, in-8°.

Congrès international d'archéologie préhistorique et d'anthropologie, 11e session, à Moscou. T. I. Moscou, 1892, in-8°.

Gaidoz (H.). *Un vieux rite médical.* Paris, 1892, in-8°.

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de). *Quelques fouilles dans la nécropole de Thenae, près Sfax.* Paris, 1892, in-8°.

Morize (L.). *Le canton de Chevreuse.* Tours, 1892, in-8°.

Prjevalsky (N.). *Situation actuelle de l'Asie centrale.* Moscou, 1887, in-8° (en russe).

Samockvasoff. *Catalogue de la collection du professeur Samockvasoff exposée à Moscou en* 1892. 1892, in-8° (en russe).

Savenkov (J.). *Sur les restes de l'époque paléolithique dans les environs de Krasnoïarsk.* S. l. n. d., in-4°.

Travaux.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. Samuel Berger lit un rapport favorable sur la candidature de M. l'abbé Clerval au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé Clerval, ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Chartres.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, rend compte des travaux du congrès d'archéologie et d'anthropologie de Moscou, auquel il a assisté en qualité de délégué de la Société.

Le rapport du baron J. de Baye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Émile Molinier, membre résidant, communique un disque de porphyre gravé attribué à Valerio Belli, offert récemment au Musée du Louvre par M. Charles Stein. On y voit une figure de la paix mettant le feu à un trophée d'armes. Ce sujet a été exécuté par Valerio Belli pour former le revers d'une médaille du pape Léon X; on peut en rapprocher une plaquette de bronze du même artiste qui fait partie de la collection de M. Gustave Dreyfus.

M. Prou, membre résidant, communique à la Société l'empreinte d'un tiers de sol mérovingien nouvellement entré au Cabinet de France :

« La Bibliothèque nationale a récemment acquis un triens mérovingien sur lequel on lit DVNODERV F . C'est là, je crois, un nom d'atelier nouveau. La lettre F est l'abréviation de *fit*, qui indique que le triens a été frappé à *Dunoderu*. Ce dernier mot est donc un ablatif, une variante de la forme plus correcte *Dunodero*. Je n'ai pas besoin de justifier cette assertion, car la substitution de l'*u* à l'*o* est un phénomène connu de la phonétique des temps mérovingiens. L'aspect du nom de lieu *Dunodero* révèle une origine gauloise. On peut le décomposer ainsi : *Duno-dero*. *Dunodero* doit être rapproché des noms de lieux tels que *Autiziodero*, *Hicciodero*, *Isarnodero*, *Ternodero*, pour n'emprunter d'exemples qu'à la numismatique mérovingienne. Mais il est incontestable que la terminaison *dero* du latin du VIIe siècle n'est qu'une modification de la terminaison *duro* ou *doro*. Pour les noms que j'ai cités, les documents plus anciens ou plus corrects témoignent de formes en *duro* ou *doro*. Tous les linguistes s'accordent à attribuer à *durum* le sens de forteresse; ce mot correspond à l'ancien irlandais *dûr*. Quant au premier terme de *Duno-dero*, il fait songer à *dunum*, qui, dans les noms de lieux, apparaît comme synonyme de *durum*. On admettra difficilement qu'un nom de lieu ait été formé de deux substantifs synonymes. Le second terme *dero* pourrait être un adjectif : *Duno-dero* s'interpréterait alors *Château-fort*. Dans cette hypothèse, les termes qui entrent dans la composition de *Duno-dero* devraient être renversés. Mais, si nous considérons les noms de lieux de la Gaule terminés en *durum*, nous verrons que dans tous ceux dont les savants, et au premier rang notre confrère M. d'Arbois de Jubainville, ont pu déterminer la signification, le premier terme est un nom d'homme. Ainsi *Albio-durum*, forteresse d'Albius; *Autessio-durum*, forteresse d'Autessius; *Iccio-durum*, forteresse d'Iccius; *Isarno-durum*, forteresse d'Isarnus; *Nemeto-durum*, forteresse de Nemetus; *Velatu-durum*, forteresse de Velatus; *Vitu-durum*, forteresse de Vitus. Il paraît

donc légitime de reconnaître un nom d'homme dans le premier terme de *Duno-dero*. Il est possible que nous nous trouvions en présence d'une forme altérée; il est possible aussi que *Dunos* ait existé comme nom d'homme gaulois. Le P. de Vit[1] a relevé dans une inscription latine le nom *Dunus*, qui serait en gaulois *Dunos*, et qui prouve tout au moins la vraisemblance de notre hypothèse. Si l'existence du gaulois *Dunos* n'est pas certaine, il n'en est pas de même d'un nom qui doit lui être apparenté : *Donnos*, devenu le cognomen latin *Donnus;* ainsi s'appelait le roi des Alpes Cottiennes, père de M. Julius Cottius. *Donnos* entre dans la composition du nom de lieu *Donno-briga*, aujourd'hui Deneuvre[2]. En résumé, *Duno-dero* signifierait forteresse de Dunos.

« Je n'ai pas su identifier *Dunoderu*, mais je crois qu'il faut en chercher l'emplacement dans l'Orléanais. En effet, le buste gravé au droit du triens qui nous occupe présente le style des bustes qui ornent les triens frappés à Orléans. C'est ce dont on pourra se convaincre en le comparant au nº 664 du Cabinet de France, frappé à *Sauliaco*, atelier qu'on identifie avec Sully-sur-Loire, mais qui en tout cas était peu éloigné d'Orléans, car le buste et la croix, au droit et au revers de ce triens, procèdent incontestablement des monnaies de l'atelier d'Orléans. En outre, la croix figurée au revers du triens de *Dunoderu* est accostée des lettres A V, où l'on peut voir les initiales d'*Aurelianis*.

« Ceci admis, la monnaie de *Dunoderu* me fournit un argument en faveur des identifications que j'ai proposées pour les noms de lieux *Bellomonte*, *Duno*, *Petraficta* et *Vosonno*, inscrits sur des monnaies qui présentent au droit un buste assez différent du buste proprement orléanais, mais au revers une croix du même type que celle que nous remarquons sur le triens de *Dunoderu*. Longtemps on a placé *Bellomonte* à Beaumont-les-Valence, à cause des lettres V A qui figurent aux côtés de la croix sur les triens de cet atelier; quelques-unes des pièces de *Duno*, où l'on avait lu *Virduno*, avaient

1. *Onomasticon*, t. II, p. 679.
2. Voyez H. d'Arbois de Jubainville, *Les noms gaulois chez César*, p. 66.

été données à Verdun, d'autres à Dun-sur-Meuse; *Petraficta* était Pierrefitte-sur-Aire (Meuse); quant à *Vosonno*, il était difficile de ne pas l'identifier avec Vouzon (Loir-et-Cher), car on ne trouvait pas dans l'Est de nom moderne qui correspondît à *Vosonno*. Comme tous ces triens forment avec ceux des ateliers de *Briennone*, *Climone*, *Marciliaco*, *Sauliaco* et *Sesemo*, dont quelques produits sont de style orléanais, un groupe homogène, j'ai été amené à considérer les sigles V A de *Bellomonte* comme les initiales retournées d'*Aurelianis*. J'ai pu retrouver au sud-est d'Orléans, soit dans la cité d'Orléans, soit dans la cité de Bourges, mais sur les confins de l'Orléanais, un ensemble de localités voisines les unes des autres et dont les noms dérivent des noms latins énumérés plus haut. Le triens de *Dunoderu* [1] me paraît confirmer l'attribution à la région orléanaise du groupe de triens caractérisé par le buste au cou détaché tout à la fois de la tête et des épaules et par la croix dont le pied est soudé à un degré et haussé sur un globule. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique, de la part de M. Éleuthère Brassart, associé correspondant à Montbrison (Loire), les photographies de deux objets antiques découverts récemment près de cette ville.

Ce sont deux patères ou casseroles, en bronze, dont les manches sont ornés de symboles en relief. La partie creuse de ces patères était en métal très mince; elle est fort endommagée; mais les manches, plus solides et plus épais, ont résisté aux injures du temps. M. Brassart a fait mouler en plâtre les deux manches et envoie les épreuves de ces moulages. Ces deux manches sont attachés à la partie creuse de la patère par une double tête de cygne (chénisque). Les cous des cygnes semblent sortir du manche et en former le prolongement. Sur chacun des cous, après la proéminence de la tête, est posée une petite rosace, découpée, qui fait saillie extérieurement et qui indique la ligne même de la base du manche.

1. Je dois compléter la description de ce triens en donnant la lecture du nom du monétaire inscrit au revers : *Altegiselus*.

Les représentations, figurées en relief, sur ces manches sont d'un style particulièrement pauvre et ne présentent aucun intérêt artistique. Sur le premier, on voit un jeune homme imberbe, entièrement nu, tenant un *pedum* dans la main gauche élevée, tandis que la main droite abaissée repose sur une espèce de cippe. Au-dessus de sa tête, on aperçoit une *syrinx*. Le *pedum* et la *syrinx* sont des attributs qui conviendraient à un jeune berger; peut-être a-t-on voulu représenter Ganymède. Sur le second manche, on remarque un bélier à longue queue, tournant la tête en arrière, un caducée ailé, une bourse et deux autres objets difficiles à déterminer. L'extrémité de chaque manche se termine par des têtes de cygnes adossées.

Le second manche est percé d'un trou à suspension en forme de trèfle, tandis que le trou du premier est rond et a été fait grossièrement après coup à l'aide d'un poinçon.

Ces deux patères ou casseroles ont été trouvées, à la fin du mois d'octobre 1892, dans un pré situé sur la commune de Bard, entre le chemin d'intérêt commun n° 1, de Montbrison à Courpière, et la rivière de Vizezy, à cent mètres en amont du petit ruisseau de la Tuilerie qui forme limite avec Montbrison. Elles gisaient à $1^{m}50$ de profondeur dans une couche de débris noirâtres, en compagnie de rares fragments de tuiles à rebords et de poteries grossières. M. Brassart a constaté leur similitude de fabrication avec certaines casseroles ou patères du trésor de Chalain d'Uzore, daté par les médailles.

Il faut remarquer que nous avons là encore un nouvel exemple d'une trouvaille de deux patères. C'est, en effet, par paires qu'on découvre ordinairement ces ustensiles. Les découvertes d'Aigueblanche, d'Auxerre, de Toulouse, d'Eza près Monaco, de Tarascon, de Langres, de Ségovie, etc., nous ont fait connaître des patères ou des coupes, trouvées toujours au nombre de deux. A Bar-le-Duc, une trouvaille faite en 1886 comprenait quatre patères, soit deux paires d'ustensiles.

Sur le premier manche, au-dessus de la tête du jeune garçon, on remarque quelques fleurons gravés à la pointe.

Il en est de même sur le second manche, au-dessus et au-dessous du caducée. Des fleurons de même genre, également gravés au trait, sont très visibles sur le manche d'une casserole en bronze trouvée à Anse, dans le Rhône, et qui faisait autrefois partie de la célèbre collection de bronzes antiques de M. Julien Gréau. Les deux patères de Bard paraissent tout à fait parentes de la patère d'Anse[1]; ces pièces sont contemporaines ; au point de vue du style et de la fabrication, elles présentent de grandes analogies ; elles proviennent de la même région.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans mon *Histoire monétaire du Béarn*, j'ai publié un jeton de Jeanne d'Albret portant le buste de cette reine, et frappé pour la Chambre des comptes de la Fère, en 1565. J'ai attribué ce jeton à Jean Beaucousin, graveur de la monnaie de Paris. Mais, dans un article récemment paru dans la *Gazette des beaux-arts* (octobre 1892), M. F. Mazerolle, se basant sur ce que Guillaume Martin était graveur général des monnaies de Navarre, dit qu'il fut chargé de faire les coins de deux jetons au buste de Jeanne d'Albret, en 1565. L'un de ces jetons est celui de la Chambre des comptes de la Fère ; l'autre porte le même buste et un revers différent.

« Je ne sais si M. Mazerolle a eu d'autres motifs pour faire cette attribution ; mais, pour ma part, je ne puis l'admettre. Voici en effet les raisons pour lesquelles j'ai cru devoir attribuer le jeton de la Fère à Jean Beaucousin. Dans un document conservé aux Archives nationales (Z^{1B} 372), daté du 12 février 1564 (1565, n. s.), nous voyons que Jean Beaucousin fut autorisé à graver des coins pour faire des jetons « aulx « armes et effigie de la Rayne de Naverre pour son service. » La suite du document nous apprend que ces jetons avaient été commandés à Beaucousin par Michel Pomereu, « tréso- « rier et receveur général de la Royne de Navarre et de

1. Le manche de la patère d'Anse est reproduit dans *Collection Julien Gréau. Bronzes antiques*, n° 35, p. 11.

« Monseigneur le prince son filz en leurs terres de Picardye « et de Flandres. »

« Il me semble donc évident que les jetons à l'effigie de la reine, commandés par le receveur général de Picardie et fabriqués en 1565, ne peuvent être autres que ceux de la Chambre des comptes de la Fère-sur-Oise, portant le buste de Jeanne d'Albret et cette même date de 1565. »

M. F. Mazerolle, associé correspondant national, présent à la séance, maintient son opinion.

M. le comte de Janssens, associé correspondant national, lit une note sur une découverte de peintures murales à Saint-Pierre-du-Lorouer (Sarthe) :

« La vallée du Loir, déjà si riche en spécimens de peintures murales antérieures au XIIIe siècle, vient de s'enrichir encore par la découverte de diverses peintures dans l'église de Saint-Pierre-du-Lorouer (Sarthe).

« Saint-Pierre-du-Lorouer n'est pas, à vrai dire, situé dans la vallée même du Loir, mais il en est si rapproché (huit kilomètres dans une vallée affluente) que nous ne pouvons faire autrement que de ranger ses peintures dans la série des peintures de cette région.

« L'église de Saint-Pierre-du-Lorouer n'offre par elle-même rien de remarquable. Elle se compose de deux parties d'inégal intérêt. Le chœur, assez large, appartient à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. Il restera complètement en dehors de cette étude.

« La nef, unique, rectangulaire, est beaucoup plus étroite que le chœur et couverte d'un lambris. A l'extérieur, rien ne peut lui faire assigner une date; les contreforts, les fenêtres et les murs ont été rebâtis, repercés et recrépis de façon à supprimer tout indice. Cette nef est éclairée par trois fenêtres, deux au sud et une au nord, dont nous venons de constater le manque absolu d'intérêt. A l'intérieur de l'église, nous remarquons qu'il en existait une quatrième, actuellement bouchée, située sur le mur nord, et dont l'aspect est tout différent de celui des autres. C'est évidemment l'une des fenêtres primitives. De dimensions moyennes et en plein

cintre, cette fenêtre, qui semble appartenir à l'époque romane, est placée à une assez grande élévation au-dessus du sol, bien que la nef n'ait jamais dû être accompagnée de bas-côtés. La partie supérieure de cette fenêtre est ornée d'un appareillage simulé par des traits d'ocre rouge nous présentant l'image de claveaux d'égale longueur, étroits et allongés.

« Des travaux commencés dans cette église au cours de l'automne 1892 ont fait reconnaître que, sous le badigeon, tous les murs de la nef étaient recouverts de peintures représentant des scènes et des personnages qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître. Elles sont en général fort éprouvées, et, ce qui en rend l'explication parfois fort difficile, outre leur mauvais état, c'est la juxtaposition et même la superposition de badigeons et de peintures appartenant aux époques les plus variées. Un panneau reste encore à découvrir. Quoi qu'il en soit et dès maintenant, nous espérons faire partager et comprendre l'intérêt que nous avons trouvé dans leur étude.

« Chacun des murs latéraux de la nef, possédant deux fenêtres, présente trois surfaces ou panneaux renfermant chacun une scène que nous allons tâcher de décrire.

« Sur le panneau central du mur sud, nous voyons la Résurrection des morts. La personne divine qui occupe le milieu de la scène est suffisamment indistincte pour que nous n'y voyions le Christ que par présomption. A sa droite, une femme, agenouillée, la tête entourée d'un nimbe, semble être la Vierge. Derrière elle, un chevalier debout, qui pourrait être saint Michel. De l'autre côté, un vieillard, nimbé, la barbe et les cheveux longs, le visage tourné et levé vers le Christ, nous semble devoir être Abraham. Au-dessous de ces divers personnages, les morts sortent de leurs tombeaux. Il est difficile de dater sûrement cette peinture à cause de son état de dégradation. Nous croyons qu'elle ne peut être antérieure au XIVe siècle et nous ne serions pas surpris qu'elle fût même plus récente, de la fin du XVe siècle par exemple. Certains indices nous montrent que cette peinture a dû être fort soignée. La tête d'Abraham, ou du personnage que nous identifions ainsi, reste encore pour en témoigner.

« La scène placée à droite de la Résurrection nous offre



le spectacle de l'Enfer. Nous y voyons distinctement des démons et des damnés enchainés, grinçant des dents, qui ne laissent aucun doute sur l'attribution du sujet. Malheureusement, une partie en est encore cachée par un assemblage de planches qui doit disparaître bientôt. Cette scène est mieux conservée que la précédente, et une étude approfondie permettrait d'en retrouver le dessin et de fixer approximativement la date de chacune de ses parties, dont quelques-unes au moins semblent appartenir au XII[e] siècle. Les têtes qui se voient à la partie inférieure n'ont aucun rapport avec le sujet et sont de beaucoup postérieures.

« Nous ne pouvons donner aucune explication du panneau situé à gauche de la Résurrection et touchant au chœur. Imparfaitement découvert, il ne nous montre que quelques têtes isolées, qui appartiennent au XIII[e] siècle, mais entre lesquelles il nous a semblé impossible d'établir aucune liaison.

« Passant maintenant au côté nord, nous glisserons rapidement sur la description du panneau central, de celui situé à sa gauche et d'un autre qui lui fait suite et qui se trouve placé sur la façade même, à gauche de la porte principale de l'église.

« Le premier de ces trois panneaux semble renfermer plusieurs sujets difficilement explicables. En haut, nous voyons une grande surface échiquetée, puis des personnages; cette partie pourrait être de la fin du XII[e] siècle. En bas, une figure de femme couchée destinée à donner l'illusion d'une dalle tumulaire. La guimpe et le voile qui entourent son visage permettent d'attribuer au XIV[e] siècle cette dernière représentation.

« Le second panneau et le troisième renferment des personnages isolés vêtus de longues robes. Leur apparence est fluette, allongée et présente un air de parenté avec celle de figures analogues que nous voyons non loin de là, à Poncé (Sarthe)[1].

1. M. Laffillée leur assigne à juste titre la date approximative de 1180; E. Toublet et H. Laffillée, *Notes historiques sur l'église, le château et la paroisse de Poncé*. Mamers, 1892.

« Nous arrivons enfin au panneau situé entre le chœur et la fenêtre murée dont nous avons parlé plus haut, le plus intéressant de tous[1].

« La fenêtre, comme nous l'avons dit, est évidemment le dernier vestige des ouvertures primitives de l'église. Nous rappelons qu'elle est romane et que l'arc de son amortissement est orné de claveaux étroits et longs, simulés par de larges traits d'ocre rouge. La peinture située à sa droite est contemporaine ou postérieure, car la fenêtre est bordée de motifs d'ornementation datant évidemment de la même époque que la peinture qui l'avoisine.

« Cette peinture[2], très lisible et fort intéressante, occupe les deux tiers de la hauteur du panneau. La partie supérieure était remplie par une décoration dont il ne reste rien. Le peintre, voulant isoler sans doute d'une manière toute particulière la scène que nous étudions, la surmonta d'une riche bordure, destinée à rehausser et à faire valoir l'importance de ce dernier sujet. Cette bordure se compose au centre d'une torsade de ruban accompagnée de chaque côté d'une large bande jaune et rouge, une rangée de perles blanches entre les deux couleurs. Ce tableau se compose, à proprement parler, de deux scènes distinctes. Le peintre les a séparées par une bande rouge et jaune divisée par un rang de perles, comme on le faisait si fréquemment alors. La scène du bas nous représente les funérailles d'un personnage que nous voyons couché dans son cercueil, accompagné de deux cierges allumés. A côté, un bras subsiste, tenant un encensoir. A l'extrémité gauche, un moine tient un livre ouvert, sur les pages duquel on lit A(*nima*) EİVS REQVIESCAT. Les mots IN PACE surmontent le livre. Un personnage se tient devant celui-ci, portant un bassin pour l'eau bénite en forme de seau. Il était lui-même précédé d'un autre qui a disparu;

1. La photographie que nous donnons de ce panneau est due à l'obligeance de M. l'abbé Vallée, curé de Saint-Pierre-du-Lorouer, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire.

2. Dimensions. Longueur : 3m55. Hauteurs : de la zone inférieure, 0m82 (une petite partie est cachée par une boiserie); de la deuxième zone, 0m94; de la bordure supérieure, 0m20.

on ne voit plus que la croix processionnelle qu'il portait, affectant la forme d'une croix pattée. Entre ce dernier et la tête du cercueil, un autre se voit, debout, les bras levés, portant l'âme du défunt personnifiée par une petite figure nue, dont la moitié est passée déjà dans la zone supérieure du tableau où Abraham, assis sur un trône, la tête entourée d'un nimbe, tient sur ses genoux l'âme qu'il vient d'accueillir. Pour nous enlever jusqu'au dernier doute sur l'identité d'Abraham, nous voyons encore les lettres ⌐ER AP, restes évidents de l'inscription PATER ABRAHAM dont il était accompagné.

« Revenons à la partie inférieure du tableau. Une inscription en vers léonins placée au-dessus du cercueil va nous dire le nom de celui qui y repose. Les lignes de cette inscription sont alternativement rouges et noires.

+ LVCE · NITES · MORV̄[M] · RAGINAV[DE] [ANI]MA · [VIRORVM : +
[VI]VENS IN · XP̄O TVM · L · E · T..MVLI ...BCI
+ Q[VI] LEGIS · H[OC] AVDI · JACET · HIC · CORP[VS] [RAGINAVDI
+ . . . EST . . . . PRECIOSIS · SIBI · M̄..RVS

« Cette inscription ne nous laisse pas de doutes. Nous sommes en présence d'un monument funéraire peint en l'honneur d'un certain Raginaudus. Ce fait nous semble remarquable, et, sans pouvoir affirmer qu'il soit unique, nous avouons n'en pas connaître d'autres exemples. Plus tard, sans doute, cette peinture aura donné l'idée de cette dalle tumulaire simulée que nous avons trouvée déjà dans le panneau voisin. Notons en passant la formule *vivens in Christo* qui nous montre une fois de plus combien cette acclamation, datant des premiers siècles chrétiens, a longtemps persisté.

« Passons maintenant à la seconde scène. Elle occupe le milieu et la droite du registre supérieur dont la partie gauche est prise, nous l'avons vu, par l'entrée de Raginaudus dans le sein d'Abraham.

« Nous voyons à l'extrémité de droite le Christ bénissant, assis sur un trône. Trois suppliants, agenouillés et tournés vers lui, occupent le centre, placés de profil les uns derrière les autres. Il nous semble voir en tête un prêtre vêtu d'une longue robe et d'une riche chasuble brodée, puis un autre homme avec un ample manteau et un peu derrière une femme revêtue d'un manteau papelonné, la tête couverte d'un voile. Ces deux derniers sont surmontés d'une inscription qui nous renseigne sur leur identité :

[CON]DITVR ⁝ COLIT · ET : SEQVITVR CELESTIA CASTRA ⁝
... RI · SET · DIRIGITVR · RAGINAVDVS · AD · AD · ASTRA ⁝
CŌ[N] · DIGNE MORI · M.. SVB LVCE · .. $^{ID}_{EO}$RI :
MIGRAVIT MATER
HVIC MISE[R]ERE
PATER ⁝ AM[EN] ·

« Il s'agit donc encore de Raginaudus, cette fois accompagné de sa mère, et, pour que nous n'ayons pas de doute sur leur personne, leur nom est auprès de chacun d'eux. A la suite de l'inscription dont la fin se trouve derrière la femme agenouillée, nous lisons ces mots :

ISABEL · EST NO
MEN · EIVS :

et à côté du personnage placé devant elle ce seul nom :

RAGINAVDVS.

« Cette représentation complète donc la première et nous fait revoir le mort de tout à l'heure, suivi de sa mère, agenouillé et tourné vers le Christ. Mais qui est devant lui? Quel est le nom de ce personnage, dans lequel nous avons cru reconnaître un prêtre? Pourquoi ce nom n'est-il pas exprimé comme ceux de Raginaudus et d'Isabel? Au-dessus de sa tête nous lisons :

FECIT HOC OPVS
MAVRICIVS.

« Devrions-nous en conclure que c'est le portrait même de l'artiste, qui, non content de s'être nommé, a voulu encore

figurer dans cette scène? La place d'honneur qu'il se serait attribuée devrait s'expliquer alors par son caractère sacré, qui lui aurait donné le pas sur un laïque. Peut-être serait-il téméraire de voir là l'œuvre et la représentation de Mauricius, alors jeune, plus tard évêque du Mans (1216-1231). Nous nous bornons à faire remarquer la similitude de nom et de costume. Quoi qu'il en soit, tous autres éléments nous manquent pour identifier différemment ce personnage, qui ne devait pourtant pas être le premier venu, mais, que le peintre se soit représenté ou non, nous restons toujours en face de ce rare fait, la signature de l'artiste.

« Il serait fort intéressant de connaître la date exacte de cette peinture, et on ne le pourrait avec certitude que si des chartes nous apprenaient quelque chose de l'histoire de Raginaudus et de sa mère, c'est-à-dire la date de leur mort ou tout au moins l'époque à laquelle ils vivaient. Jusqu'ici nous ne croyons pas pouvoir affirmer que nous possédons d'autres éléments que la peinture elle-même et les caractères que nous pouvons relever dans les diverses inscriptions[1].

« Ce qui frappe au premier abord, c'est que tout n'a pas

1. Nous trouvons, dans le Livre blanc du Chapitre du Mans, une charte datée de mars 1256-1257, par laquelle « Raginardus, rector ecclesie Sancti Petri de Oratorio, » reconnaît avoir pris à perpétuité du Chapitre du Mans, pour lui et ses successeurs, une dîme, située dans la paroisse de Saint-Pierre-du-Lorouer, que feu Jean, archidiacre de Château-du-Loir, avait achetée de Pierre du Lorouer, chevalier, et qu'il avait donnée « ad opus panis capituli, » à charge par lui, curé, de payer au Chapitre une rente annuelle et perpétuelle de huit sous manceaux dans le synode de la Toussaint, à peine de douze deniers manceaux pour chaque semaine de retard (Cauvin, *Chartularium insignis ecclesie cenomanensis* dans *Institut des provinces*, 2e série, t. II, 1869, p. 414). Il nous paraît difficile de nous autoriser d'une ressemblance de noms pour affirmer que le Raginardus de la charte et le Raginaudus de la peinture ont pu être un seul et même personnage. Rien dans le costume de Raginaudus ne peut nous faire supposer qu'il fût prêtre; son manteau attaché sur l'épaule semble bien être celui d'un laïque. Enfin, si rapprochés d'apparence que soient les deux noms, la différence de leurs suffixes est une sérieuse difficulté. Sans rejeter absolument l'identification des deux personnages, nous ne pouvons non plus l'affirmer. D'ailleurs, si on l'admettait, la peinture en serait singulièrement rajeunie, puisque Raginardus vivant en 1256 a pu mourir longtemps après.

l'air d'être entièrement de la même main[1]. Alors que tout le reste est peint, fort légèrement il est vrai, et par teintes plates, les trois suppliants du registre supérieur sont simplement dessinés avec des traits d'ocre rouge. Leur aspect est plus barbare, le dessin plus lourd et plus chargé. Ils semblent plus anciens que le reste du tableau, ce que leur coiffure qui dénote le XIII[e] siècle paraît démentir absolument. L'hypothèse qui nous paraît la plus plausible est que le peintre, par absence, mort ou maladie, aurait été forcé de laisser son œuvre inachevée. Remplacé alors par un artiste inexpérimenté, celui-ci a pu, dans son embarras, s'aider de miniatures plus anciennes qu'il aurait eu occasion d'avoir sous les yeux. Peut-être ne s'était-il jamais servi que d'ocre et n'a-t-il pas osé employer la couleur.

« Les trônes du Christ et d'Abraham sont supportés par des colonnettes courtes et trapues surmontées de chapiteaux à crochets rudimentaires, à l'astragale formée d'un tore. Les bases, fort hautes et coniques, ne débordent pas sur leurs socles. Le trône d'Abraham est surmonté d'un gable très bas orné de petites boules fichées sur de courtes tiges. Tous ces détails d'architecture sembleraient devoir nous confirmer dans l'idée que nous sommes en présence d'une peinture de la fin du XII[e] siècle.

« Quant aux inscriptions, elles sont en lettres capitales romaines mêlées d'onciales. Nous trouvons dans ce dernier cas les *g*, les *h*, un *t*, plusieurs *e* et une *m*. L'*h* descend un peu au-dessous de la ligne, mais ni l'*e* ni l'*m* ne sont refermés comme au XIII[e] siècle. Nous trouvons cinq exemples de lettres liées, tous placés dans le registre supérieur : *na* de Raginaudus; *ne* de digne; *te* de mater; *ma* de Mauricius, nom dans lequel le *i* est en outre pendu au *r* qui le précède. Tous ces caractères, sans être absolument concluants, semblent appartenir au XII[e] siècle.

« Néanmoins, un détail de costume pourrait singulière-

1. Primitivement, la décoration de l'église consistait en un appareillage simulé grossièrement à l'ocre rouge, et dont les claveaux de la fenêtre doivent être un reste qu'on avait cru pouvoir conserver.

ment faire rajeunir cette peinture : deux des personnages portent les cheveux longs. Ceci nous amènerait à conclure que, malgré les apparences, nous devons en reporter la date au cours du XIIIe siècle.

« Telles sont les peintures qu'un hasard a fait remettre au jour. Les réparations qui nous les ont fait connaître menacent de les détruire très prochainement. Malgré leur état quelque peu dégradé, ce serait vraiment dommage pour l'histoire de la décoration des églises de les voir disparaître. Nous croyons que le panneau de Raginaudus spécialement mériterait une protection tout à fait particulière. D'après la marche des travaux, il est le plus menacé, et cela dans le plus bref délai. Ce serait là une véritable perte, et nous espérons que la Société entendra notre appel et voudra bien signaler à la Commission des monuments historiques cet important document, en insistant pour qu'un classement le mette définitivement à l'abri de tout danger désormais. Les peintures murales anciennes sont assez rares pour mériter protection, et, si l'on n'intervient pas, sans doute que Saint-Pierre-du-Lorouer ne conservera pas longtemps les siennes. Sans avoir une égale importance, tous les panneaux ont pourtant leur intérêt. Nous espérons vous en avoir convaincus et nous ne doutons pas d'assurer leur salut en les mettant sous votre protection. »

M. le comte R. de Lasteyrie, tout en faisant des réserves sur l'âge de ces peintures, pense qu'elles méritent d'être conservées.

M. Michon lit une notice sur notre regretté confrère M. V. Guérin, notice rédigée par M. G. Rey.

Cette notice est renvoyée à la Commission des impressions.

Séance du 8 Février.

Présidence de M. l'abbé L. DUCHESNE, président.

Ouvrages offerts :

ESTOURBEILLON (Marquis DE L'). *Inventaire des châteaux bre-*

tons. Archives du château de Saffré, 1394-1610. Vannes-Paris, 1893, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *La Bourse de Lille*. Paris, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. Willems, juge de paix à Pantin, présenté par MM. Gaidoz et Samuel Berger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Pantin (Seine). Le président désigne MM. Durrieu, Cagnat et Martha pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique quelques inscriptions relevées à Doukla (Montenegro) par M. Nicod, chargé d'une mission archéologique par le ministère de l'Instruction publique.

Un travail relatif à ces inscriptions sera inséré dans les *Mémoires* de la Société.

M. Durrieu, membre résidant, fait une communication sur les peintures du célèbre *Codex Aureus* de la Bibliothèque de l'Escorial (évangiles copiés en Allemagne dans la première moitié du XIe siècle) et y signale des particularités qui prouvent le contact direct, à l'époque où ce manuscrit a été exécuté, de l'art allemand avec des productions de l'art byzantin.

M. E. Müntz fait remarquer que ce contact est très explicable et rappelle que l'impératrice Théophanie amena des artistes byzantins en Allemagne.

M. E. Molinier ne pense pas qu'il soit nécessaire d'admettre l'existence en Allemagne d'une véritable colonie d'artistes byzantins amenés par Théophanie pour expliquer des contacts entre les deux arts qui se manifestent déjà à une époque plus ancienne. Il prétend que les textes que l'on invoque ne sont pas aussi formels et ont été surtout corro-

borés par un monument du Musée de Cluny, d'une authenticité très contestable.

M. Müntz maintient ses conclusions.

M. Berger signale des rapprochements du même genre dans les peintures de l'Évangéliaire de Luxeuil.

M. Durrieu signale des manuscrits dans lesquels l'évangéliste saint Marc est représenté en costume épiscopal et avec le *pallium*.

M. l'abbé Duchesne, à propos des rapports probables de l'Allemagne avec Byzance par l'intermédiaire des Vénitiens, rappelle quel rôle a joué l'abbaye de Reichenau, où on honorait primitivement saint Valens, puis, à partir du xe siècle, saint Marc, pour la diffusion en Allemagne du culte de cet évangéliste.

MM. Berger, de Geymüller, Guillaume prennent tour à tour la parole pour signaler des traces d'influences byzantines dans le manuscrit d'Egbert, à Trèves, les peintures de Reichenau et les monuments d'architecture des bords du Rhin.

M. Molinier, membre résidant, communique un beau volet de triptyque byzantin, en ivoire, du xe ou du xie siècle, représentant saint Théodore. Ce monument, qui fait partie de la collection de M. Hochon, est comparable, au point de vue du style et de la perfection, au triptyque Harbaville, du Louvre, et à la Vierge du Musée archiépiscopal d'Utrecht.

M. Michon, associé correspondant national, communique une boucle d'oreille en or récemment acquise par le Louvre. Cette boucle d'oreille, en or soufflé, est tout à fait analogue à celles que M. de Baye a signalées comme trouvées en Hongrie et datant de l'époque des Avares. Or, la boucle d'oreille du Louvre trouvée, dit-on, à Chypre appartiendrait à l'art grec archaïque du ve ou du vie siècle avant notre ère et rappelle les pendants de la statue chypriote dite l'*Aphrodite à la colombe*, qui appartient au Musée de Lyon.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. Th. Amtmann vient de publier une terre cuite gallo-romaine d'un grand intérêt, qui représente deux personnages, un homme et une femme, embrassés, reposant sur un lit et couverts d'une peau de bête. Sur leurs pieds est couché un chien. Lorsque j'ai publié mon *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, je ne connaissais ce groupe que par la description de M. C. Jullian. Depuis, j'ai eu occasion d'en voir un exemplaire, en moins bon état, au Musée de Salzbourg. Le sujet, si rare jusqu'à ce jour, a donc été traité dans des centres très différents. M. Amtmann pense, après M. Jullian, que le groupe de Bordeaux a sans doute été imité de certains sarcophages étrusques. Je ne crois pas que cette opinion soit suffisamment justifiée, car les sarcophages étrusques appartiennent à une époque antérieure à celle des terres cuites gallo-romaines, et, de plus, ces monuments ne se transportent pas comme une simple statuette, qui peut passer de mains en mains. On connaît des terres cuites trouvées en Gaule représentant un homme et une femme embrassés; ce sont, selon moi, ces statuettes qui ont inspiré au céramiste Pixtillus l'idée du groupe publié aujourd'hui par M. Amtmann. Pixtillus est du reste un artiste doué d'une certaine originalité, car la toilette de Vénus figurée sur une coquille trouvée aussi à Bordeaux en est une autre preuve. Il faut remarquer aussi la présence du chien (qui ne se voit pas sur les sarcophages étrusques), accroupi au pied du lit, comme sur le berceau en pierre trouvé aux sources de la Seine. C'est peut-être l'origine des représentations analogues, si fréquentes sur les pierres tombales du moyen âge. »

M. Martha se range à l'avis de M. Blanchet et fait remarquer que le sarcophage étrusque dont parle M. Jullian n'était certainement pas connu à l'époque où la terre cuite a été exécutée en Gaule.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, présente un objet en pierre schisteuse trouvé près de Voiron par M. le commandant Rochas. Cet outil, à deux fins, sorte de pioche à main, a été découvert à la surface du sol, dans un terrain

de moraine, de l'époque glaciaire. Il est impossible de dire s'il a été taillé sur place, dans un bloc erratique, ou s'il provient d'une localité éloignée, où existe la roche schisteuse qui le compose.

Séance du 15 Février.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Travaux.

M. Aug. Prost, membre résidant, envoie la communication suivante, dont M. Roman, associé correspondant national, donne lecture à la Compagnie :

« La Société des Antiquaires de France a bien voulu accueillir dans ses Mémoires de 1891 une étude concernant les travaux publiés jusqu'à cette date sur le groupe connu de l'anguipède et du cavalier[1]. Dans ce cadre doit être comprise une notice de M. Florschütz, parue en 1890, mais qui nous était restée inconnue, sur la découverte d'un exemplaire de ce groupe faisant partie d'un monument trouvé récemment alors à Schierstein, entre Coblence et Mayence, et déposé au Musée de Wiesbaden[2]. Le monument de Schierstein comprend un socle au-dessus duquel sont superposés deux soubassements, l'inférieur quadrangulaire, le supérieur cylindrique, surmontés d'une colonne décorée d'imbrications, ayant pour couronnement un chapiteau corinthien qui porte le groupe en question. L'ensemble ne dépasse pas trois mètres de haut ; mais ce qui donne au monument toute son importance est une inscription en deux parties que M. Florschütz lit :

« 1° Sur la plinthe qui sépare les deux soubassements :

I · O · M · (*Iovi optimo maximo*)

1. *Les travaux consacrés au groupe de l'anguipède et du cavalier jusqu'en* 1891. Étude rétrospective par M. Aug. Prost. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LII, 1892.

2. Florschütz, *Die Gigantensäule von Schierstein, mit Tafeln.* Wiesbaden, Bechtold et comp., 1890.

« 2° Sur le soubassement inférieur :

VIC(*cius*) SENECA EQ(*ues*)
LEG(*ionis*) XXII P(*rimigeniae*) P(*iae*) F(*idelis*) E
X VOTO IN SVO PO
SVIT GRATO ET SE
LEVCO CO(*n*)S(*ulibus*) PRI
DIE KAL(*endas*) MART(*ii*)

« Un rapprochement s'impose entre cette inscription et celle du monument de Heddernheim trouvé en 1884, que nous avons donnée précédemment[1] d'après M. O. Donner von Richter. Dans l'inscription de Heddernheim, il est dit que Sedatius Stephanus (*decurio civitatis T.*), sa femme et ses enfants ont rétabli sur leur propre fonds (*in suo restituerunt*) ce monument dédié à Jupiter et à Junon (I·O·M· IVNONI REGINAE), le 3 des ides de mars, sous le consulat de Sabinus pour la deuxième fois et de Venustus (13 mars 240). A Schierstein, suivant l'inscription, le monument dédié à Jupiter (I·O·M·) est érigé sur son propre fonds (*in suo posuit*), en accomplissement d'un vœu, par Viccius Seneca (*eques legionis XXII primigeniae, piae fidelis*), la veille des calendes de mars, sous le consulat de Gratus et de Seleucus (28 février 221).

« Nous devons la connaissance tardive de la découverte de Schierstein et du travail que M. Florschütz lui a consacré à un mémoire de M. Freidhof[2], professeur au lycée de Metz, publié en 1892, sur le caractère et la signification du groupe de l'anguipède et du cavalier. L'auteur, après avoir cité cinquante-neuf exemplaires du groupe découverts avant 1892, combat toutes les explications qui en ont été données jusque-là. Les monuments qu'ils accompagnaient (Gigantensäulen, Reitersäulen) ne sont, suivant lui, ni mythologiques, ni historiques, ni allégoriques ; ce sont pour lui des monuments purement commémoratifs (Denksäulen) érigés par des cavaliers légion-

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1886, p. 141.
2. *Die Gigantensäulen*, von prof. Freidhof, oberlehrer am Lyceum zu Metz, 1892, in-4°.

naires en mémoire de leur vie militaire (ihr Ritterleben). Dans le cavalier du groupe, il voit simplement l'image de celui qui a élevé le monument, Viccius Seneca à Schierstein, Sedatius Stephanus à Heddernheim, et le corps du géant n'a pas, dit-il, d'autre raison d'être que de fournir par sa masse un support suffisant au cheval. Dans tous les lieux où des cavaliers appartenant aux légions romaines se sont arrêtés, on peut trouver, ajoute-t-il, des monuments de ce genre (Reitersäulen). Quant à la composition du groupe, les sculpteurs en ont, dit M. Freidhof, emprunté l'idée aux bas-reliefs qui décorent certains monuments funéraires où le cheval est lancé avec son cavalier au-dessus d'un vaincu étendu sur le sol (non pas un anguipède, il est vrai, mais un homme), comme on le voit sur quatre stèles avec inscriptions de cavaliers romains au Musée de Mayence (n°s 217, 224, 226, 228) et sur le revers de quelques monnaies impériales. Il y a plus d'une objection à faire à ces appréciations. Je ne m'y arrêterai pas, ne voulant faire ici autre chose que signaler la découverte du monument de Schierstein et de son inscription.

« La lecture de ce texte soulève quelques critiques. Des épigraphistes compétents proposent d'y lire à la quatrième ligne DE SVO, de ses deniers, plutôt que IN SVO, sur son fonds. Cette correction devrait alors s'appliquer probablement aussi au texte de Heddernheim, où l'on trouve dans le même cas la même locution, à moins que, admise pour celui-ci, elle ne justifiât par analogie son emploi à Schierstein. De bons estampages seraient nécessaires pour en décider[1]. En attendant, et telle qu'on nous la donne, l'inscription de Schierstein offre déjà, comme celle de Heddernheim, beaucoup d'intérêt. Il est à remarquer notamment que, dans ces deux cas, les seuls jusqu'à présent où une inscription fournisse

1. Il serait à souhaiter que, sur cet avis, quelque correspondant bénévole en situation de prendre ces estampages voulût bien les faire parvenir à la Société des Antiquaires de France à Paris. Les deux monuments sont maintenant, celui de Heddernheim au Musée de Francfort-sur-Mein et celui de Schierstein au Musée de Wiesbade. L'étude des monuments de ce genre est loin d'être épuisée. Tout renseignement sur des faits nouveaux s'y rapportant serait accueilli avec empressement par la Société.

quelques indications sur le caractère de ces monuments et sur les circonstances de leur érection, à Heddernheim et à Schierstein, leur origine se manifeste, non comme répondant à un motif d'intérêt public, soit religieux, soit militaire ou politique, mais comme procédant d'un acte de piété privée, dans l'un d'eux même, à Schierstein, en accomplissement d'un vœu contracté par un particulier (*ex voto*).

« Il est question du monument de Schierstein dans le rapport de M. Adr. Blanchet au ministre de l'instruction publique sur les musées de l'Allemagne et de l'Autriche (*Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, t. II, 1892). M. Adr. Blanchet signale, au musée de Mayence, trois groupes analogues; mais il ne parle ni de ceux de Carlsruhe, ni de celui de Francfort-sur-Mein (le monument de Heddernheim), ni d'aucun autre, sauf le monument de Schierstein, qu'il a vu à Wiesbade. Il ne dit rien d'ailleurs de son inscription, sinon qu'elle contient une dédicace à Jupiter (I·O·M·). Il ajoute, touchant le groupe, que des restaurations maladroites en ont dénaturé le caractère. Cette observation confirme l'impression que nous avait laissée le dessin qui accompagne le mémoire de M. Freidhof, dessin où le cheval, au lieu de poser les deux jambes de devant ou l'une d'elles au moins sur les épaules ou sur la tête de l'anguipède, comme dans les exemplaires connus, le franchit, lancé au galop, les deux jambes antérieures librement jetées en avant. C'est, pensons-nous, cette disposition défectueuse dans le dessin qui a pu, pour une part au moins, inspirer à M. Friedhof l'idée première de l'explication proposée par lui, dont nous avons dit deux mots tout à l'heure. »

M. E. Müntz, membre résidant, communique une série de textes, du ve au xve siècle, établissant les rapports artistiques de l'Allemagne et de l'Italie avec l'empire byzantin. Ces textes se rapportent à Siponto (ve siècle), à Ravenne et au Mont-Cassin (vi^e siècle), à Rome (viie et viiie siècles), à Venise (x^e et xie siècles), à l'Allemagne (x^e et xie siècles), au Mont-Cassin (xie siècle), à la Sicile et à l'Italie méridionale

(XIIe siècle), à Venise et à Florence (XIIIe siècle), à Gênes et à Venise (XIVe siècle), à la France (XVe siècle).

M. E. Molinier, membre résidant, tout en reconnaissant l'intérêt de ces textes, déplore leur silence au point de vue du rôle que l'on attribue d'ordinaire à l'impératrice Théophanie dans l'influence exercée par les Byzantins sur l'art allemand à l'époque des Othons, et ne croit pas qu'il ait existé en Allemagne, à proprement parler, de colonies d'artistes grecs. Les artistes, d'ailleurs, se sont inspirés très souvent de modèles byzantins.

M. Durrieu, membre résidant, en ce qui concerne le manuscrit de l'Escurial dont il a été question à la dernière séance, se rangerait volontiers à cet avis.

M. E. Müntz reconnaît plutôt dans les miniatures de ce manuscrit, ainsi que dans un autre manuscrit conservé à Trèves, le fruit de la collaboration probable d'artistes byzantins.

M. l'abbé Duchesne, président, fait observer qu'il est difficile de trouver à ce point de vue des témoignages concluants en ce qui concerne les artistes laïques, mais que partout où, en Occident, il a existé des monastères grecs, on peut être certain que, dans ces monastères, il y a eu des ateliers d'artistes chargés de la décoration de l'église.

M. Gustave Schlumberger, membre résidant, demande à ce propos si l'on sait si l'impératrice Théophanie a conservé auprès d'elle des prêtres grecs.

M. Müntz répond que la chose est probable et que c'est sans doute à cela qu'il faut attribuer en partie son impopularité en Allemagne.

M. Samuel Berger, membre résidant, fait remarquer la présence dans le manuscrit de l'Escurial du saint grec Pantaléon, placé à côté de saints des diocèses de Cologne et de Constance.

M. Martha, membre résidant, communique une terre cuite peinte de Tanagra, remontant probablement au VIIe siècle; elle représente une charrue traînée par deux bœufs et conduite par un paysan. C'est une des plus anciennes représentations en relief connues de la charrue grecque.

M. Mazerolle, associé correspondant national, communique un beau médaillon en plomb, autrefois peint, faisant partie de la collection de M. Vasset. Ce médaillon offre le portrait du connétable Anne de Montmorency et ressemble beaucoup à un médaillon sans fond du Cabinet de France. Le médaillon de la collection Vasset porte un monogramme en creux, J C, qu'il est peut-être permis de considérer comme celui de Jean II Cousin († 1563).

Séance du 22 Février.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Barrière-Flavy (C.). *Documents inédits sur l'abbaye de Boulbonne, dans l'ancien comté de Foix.* S. l. n. d., in-8°.

— *Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France. Industrie wisigothique.* Toulouse, s. d., in-4°.

— *La seigneurie de Navès.* Albi, 1892, in-8°.

— *Le diocèse de Pamiers.* Toulouse, 1891, in-8°.

— *Testament d'Arnulphe de Montesquiou, seigneur du Vernet* (1568). Auch, 1892, in-8°.

— *Testament de la vicomtesse de Lautrec* (1343). Toulouse, 1892, in-8°.

Blanchet (J.-A.). *Histoire monétaire du Béarn.* Paris, 1893, in-8°.

Kharousine (Nicolas). *Les Lapons de la Russie.* Moscou, 1890, in-4°.

Roman (J.). *Date de la construction du porche de la cathédrale d'Embrun.* S. l. n. d., in-8°.

— *Histoire de Ribiers, chef-lieu de canton du département des Hautes-Alpes.* Gap, 1892, in-8°.

Schlumberger (Gustave). *Description des monnaies, jetons et médailles du Béarn.* Paris, 1893, in-8°.

M. de Barthélemy, membre honoraire, fait hommage à la Société, au nom de MM. Schlumberger et Blanchet, de deux

volumes concernant les monnaies, médailles et jetons de Béarn, et s'exprime en ces termes :

« Le Béarn était l'une des plus petites provinces de France, mais son histoire monétaire, un peu négligée jusqu'à ce jour, méritait une étude particulière. On avait bien décrit un certain nombre de pièces béarnaises, mais avec peu de critique et en oubliant de consulter les documents d'archives. Cette lacune est comblée, grâce aux patientes recherches de MM. Blanchet et Schlumberger, nos confrères ; le premier a réuni tout ce que l'on peut trouver sur l'histoire des monnaies, jetons et médailles ; c'est une monographie qui peut être donnée comme exemple à suivre ; le second s'est appliqué à la description aussi exacte que minutieuse des pièces. La monnaie de Béarn offre ce caractère curieux que, depuis le XIe jusqu'au XVe siècle, le type fut conservé ; c'était sans doute à cause de la faveur avec laquelle les deniers de Béarn étaient reçus dans le commerce du midi.

« Deux détails ont attiré mon attention : d'abord la légende des deniers : *Pax Onor Forcas ;* Hourquie étant le nom du château de Morlàas, le premier atelier béarnais, je pense que *Honor Forcas* signifie simplement le château de Morlàas ; quant à PAX, ce mot, d'après M. Blanchet, pourrait faire allusion à la *Paix de Dieu*, et il faudrait voir le même sens au mot *Pax*, qui paraît sur les monnaies municipales d'Amiens. L'autre détail est relatif à la lettre S barrée qui figure sur les jetons de Jeanne d'Albret et a exercé la curiosité de plusieurs numismatistes. Le S barré fut employé très souvent au XVIe et au XVIIe siècle, et l'on n'est pas encore parfaitement fixé sur sa signification. J'ai entendu un de nos confrères proposer d'y voir l'initiale de *Signum.* Je crois que jusqu'à mieux informé le plus prudent est encore d'admettre, avec Longpérier, que cette lettre représente le mot *fermesse*, synonyme de *constance.* »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait hommage à la Société d'un ouvrage russe intitulé : *Les Lapons de Russie*, par M. Kharousine qui, en même temps que son savant ouvrage, a envoyé la note suivante :

« Le livre que j'ai l'honneur d'offrir à la bibliothèque de votre éminente Société porte le titre de : *Lapons de la Russie*. Il a été écrit par moi à la suite d'un voyage que j'ai fait en Laponie en 1887. Envoyé par la Société impériale des amis des sciences naturelles, d'anthropologie et d'ethnographie de Moscou, j'ai traversé à pied et en bateau la presqu'île de Kola, et ce livre représente le fruit des recherches que j'ai faites pendant mon séjour parmi les Lapons, comme dans l'intérieur de leur pays, ainsi que dans la ville de Kola. Il m'a paru nécessaire de compléter mes observations personnelles sur les us et coutumes des Lapons de la Russie par les données d'autres auteurs russes et étrangers. J'ai dû tenir compte des auteurs anciens depuis le XVIIe siècle, vu que beaucoup de coutumes actuelles des Lapons ne peuvent s'expliquer que par la comparaison avec leurs coutumes anciennes.

« Je me suis permis, Messieurs, en vous présentant mon livre, d'y ajouter la traduction de la table des matières. »

M. le baron de Baye offre ensuite, de la part de M. Barrière-Flavy, un volume relatif à l'archéologie wisigothique de la Gaule :

« Un de nos associés correspondants, M. Barrière-Flavy, a eu l'heureuse pensée de rechercher tous les documents relatifs à l'archéologie sépulcrale de l'époque des Barbares dans le midi et l'ouest de la France. Il montrait l'an dernier, ici même et au Congrès de la Sorbonne, un grand nombre de dessins soigneusement exécutés pour prouver que la partie de la Gaule occupée par les Wisigoths était riche en vestiges contemporains de leur domination. Cette communication fixa l'attention des archéologues, ouvrit à son auteur les portes de notre Société et lui valut des encouragements bien mérités. Aujourd'hui, M. Barrière-Flavy me charge de déposer sur le bureau un volume que j'ai qualifié d'*Introduction à l'étude de l'archéologie wisigothique de la Gaule*. Grâce à ce livre, les richesses datant de cette période, disséminées dans les musées, ne sont plus lettre morte, et la monographie que voici sera fructueusement consultée par tous ceux qui s'occupent de l'art du haut moyen âge. »

Correspondance.

M. le Ministre de l'instruction publique accuse réception, par lettre, de l'envoi de la Société destiné à l'exposition de Chicago.

M. le Ministre de l'instruction publique informe la Société que le directeur du Musée de Constantinople, Hamdy-Bey, qui a déjà offert au Musée du Louvre des objets d'art et qui est sur le point de faire un nouveau don au Musée, désirerait recevoir la collection des Mémoires publiés par la Société; il demande que la Société veuille bien disposer de ses publications en faveur d'Hamdy-Bey.

La Société consultée déclare qu'il sera fait droit à la requête de M. le Ministre dans la mesure du possible, quelques volumes de la collection étant épuisés.

Travaux.

M. Rey, membre résidant, lit une note sur le site de plusieurs châteaux élevés en Orient à l'époque des croisades :

« Les travaux auxquels je me suis livré, depuis deux ans, sur l'histoire des princes d'Antioche et des comtes d'Édesse m'ont amené à retrouver le site de plusieurs châteaux des croisades dont la position était encore inconnue ou indécise.

« Les historiens arabes mentionnent trois châteaux voisins de Sahioun qui furent pris par Salah-ed-din au mois d'août 1188[1].

« Ce sont El-Aïd, Fîha et Eblatnous. Je crois que le premier doit être retrouvé dans le Kalaat-el-Edo, situé à vingt-six kilomètres au nord de Sahioun, entre cette forteresse et la route de Djéser-esch-Schogr, à Lattakieh, qu'il commande à une distance de trois kilomètres.

« Fîha n'a point encore été identifié. Mais M. le Dr Martin Hartmann m'annonce qu'il vient de découvrir, au milieu des ruines du Kalaat-Mehelbeh, dans lequel j'avais cru recon-

1. *Historiens arabes*, t. III, p. 112.

naître le *Castellum Vetulae*, une inscription arabe qui fixe là, d'une manière certaine, le site d'Eblatnous.

« Nous lisons, à la page 685 du tome III des ***Historiens arabes des croisades***, que, le 30 mai 1144, un parti de Turcomans sorti d'Alep rencontra une troupe de Francs commandés par le châtelain de Basoutha et que ce dernier fut fait prisonnier.

« Les ruines de cette forteresse sont aujourd'hui nommées Kalaat-Basout et se voient sur la rive gauche de l'Afrīn. Elles ont été visitées l'an dernier par le Dr Blankenhorn.

« Quant au château de Cresson, dépendant du comté d'Édesse, son identification avec la ville et la forteresse arménienne de Kéçoun, la moderne Kissim, ne fait plus de doute pour moi aujourd'hui.

« Enfin, parmi les autres châteaux de la même principauté cités par les historiens arabes et arméniens, nous trouvons toujours énumérée avec Ravendan et Koros, et évidemment dans leur voisinage, la forteresse nommée la *Tour du Plomb*, *Bordj-er-Rassas*. Un levé à grande échelle de cette région, qui vient de m'être communiqué par notre consul à Alep, indique, à vingt kilomètres à l'ouest d'Aïntab, entre cette ville et Ravendan, sur une colline dominant la vallée de l'Afrïn, les ruines considérables d'un château du moyen âge nommé El-Bordj, dans lesquelles je suis bien tenté, par suite de la position qu'elles occupent, de voir le Bordj-er-Rassas pris par Noureddin en 1150[1].

« Quant à la célèbre forteresse de Rahban, son identification avec Altoun-tasch-Kaleh, situé dans l'Araban-Ovassi, dernière trace du nom arménien de cette ville, a été établie par le commandant Marmier dans son étude sur le Zeugma. »

M. Durrieu, membre résidant, fait passer sous les yeux de ses confrères les photographies d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Escurial, un Apocalypse figuré, du xve siècle, qui a appartenu à Philippe II. Les miniatures de

1. *Historiens arabes*, t. I, p. 29-481, et V. Langlois, *Cart. arm.*, p. 222.

ce manuscrit sont dues à deux peintres différents : la première partie est du milieu du xve siècle et de style flamand-parisien; la seconde partie révèle la main d'un artiste de l'école de Jean Fouquet et ressemble aux manuscrits exécutés pour la maison de Savoie. Un auteur espagnol a cru reconnaître la signature du peintre dans la devise bien connue, *Fert*, qui figure sur une miniature. M. Durrieu établit l'origine savoyarde de ce manuscrit qui, avant d'appartenir à Philippe II, a été possédé par Philibert le Beau et Marguerite d'Autriche; il figure dans l'inventaire des manuscrits de cette princesse dressé en 1523.

M. Thiollier, associé correspondant national, lit, au nom de M. Vincent Durand, correspondant de la Société, une note étendue sur le nom de lieu gaulois *Ewiranda*. On sait que ce vocable s'applique ordinairement à des localités situées aux confins des cités antiques de la Gaule. M. Vincent Durand croit pouvoir ajouter quatorze nouveaux exemples aux vingt-sept vocables représentant l'ancien nom *Ewiranda*, précédemment mentionnés par M. Julien Havet ou par M. Longnon en de récents articles publiés dans la *Revue archéologique*.

M. Longnon, membre résidant, prie M. Thiollier de vouloir bien transmettre les remerciements de la Société et les siens à M. Vincent Durand. Il réserve cependant son opinion au sujet de quelques-uns des noms cités dans la note qui vient d'être lue. Il exprime aussi le regret de voir que le sens de « limite » ou de « frontière, » qu'aurait en patois bas-poitevin le mot *ingrandes*, soit seulement attesté par l'abbé Voisin, étranger à la contrée, et dont les allégations ont toujours besoin d'être sérieusement contrôlées. Toutefois M. Longnon, tout en faisant ses réserves sur quelques points de la communication de M. Vincent Durand, reconnaît le bien fondé de son mémoire.

Séance du 1er Mars.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, président.

Ouvrages offerts :

GAUTHIER (Gaston). *Monographie de la commune de Beaumont-la-Ferrière*. Nevers, 1892, in-8°.

GERMAIN (Léon). *La cloche de Sarbazan* (*Landes*). Nancy, 1892, in-8°.

— *Le Musée de Longwy et ses taques de foyer*. Montmédy, 1893, in-8°.

— *Table d'horloges solaires gravée par Jean Appier Hanzelet*. Nancy, 1893, in-8°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Lecoy de la Marche et Durrieu lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Gaston Gauthier et Wilhelm au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Gaston Gauthier à Saint-Martin d'Heuille (Nièvre) et M. Wilhelm à Pantin (Seine).

M. Prou, membre résidant, donne lecture d'une note envoyée par M. René Vallette, associé correspondant national à Fontenay-le-Comte :

« Une importante découverte archéologique vient d'être faite à l'Isleau-les-Vases, près Nalliers (Vendée), dans l'une de ces épaisses couches de cendres, échelonnées sur les côtes de l'ancien golfe des Pictons, et dont l'origine, à coup sûr très ancienne, n'a pu encore être exactement définie par la science antique.

« Il s'agit d'une sépulture gallo-romaine qui rappelle, presqu'en tous points, celle mise naguère au jour à Saint-Médard, près Fontenay, par feu Benjamin Fillon.

« La fosse renfermait les débris d'un épais cercueil en bois, garni de larges armatures de fer. Le squelette était comme à Saint-Médard, celui d'une femme jeune, dont la tête, retirée seule intacte de la terre et encore pourvue de toutes ses dents, reposait sur une petite plaque de métal sans inscription visible.

« Autour du corps : une trentaine de vases en terre rouge ou noire, des assiettes, dont l'une porte au revers le graffite SIINA, — sans doute le nom de la défunte, — et de nombreuses coquilles, palourdes et huîtres.

« Un peu au-dessus du cercueil, à droite : les débris d'un coffre à armature en os, où se trouvaient enfermés une cinquantaine de vases et fioles en terre d'un blanc verdâtre ou bleuâtre, de toutes formes, de toutes dimensions, et pour la plupart en parfait état de conservation.

« Ces différents objets, dont le nombre et la variété donnent à cette découverte une valeur archéologique incontestable, sont conservés par M. Marais, l'heureux inventeur de la sépulture et le propriétaire du terrain. »

M. Prou fait ensuite circuler des dessins des principaux objets mis au jour.

M. Kharousine lit un mémoire sur les *kourganes* ou monuments funéraires surmontés de *tumuli* de la Russie centrale. Il passe en revue les différentes formes de ces monuments dans lesquels les morts ont été inhumés ou incinérés. Les monuments à inhumation sont d'origine russe; quant aux autres, on a cru y reconnaître des vestiges de la civilisation finnoise; mais cette opinion est démentie par l'étude des crânes retrouvés dans les kourganes. Les Finnois sont brachycéphales; or, les crânes trouvés dans ces sépultures sont polychocéphales. Ces monuments, du XIe et du XIIe siècle, ne sauraient donc être d'origine finnoise.

M. l'abbé Bernard, associé correspondant national, présente un médaillon en ivoire, monté en argent doré, datant du XVIIIe siècle. On y voit d'un côté la communion de saint Jérôme, de l'autre saint Bonaventure.

M. Prou, membre résidant, signale la forme *Areverno* pour *Arverno* sur des monnaies mérovingiennes de Clermont-Ferrand. Il convient de rapprocher cette orthographe du passage suivant : *Arevernus*, *ante obsta*, qu'on lit dans un glossaire étymologique du ve siècle, bien connu d'ailleurs, et que vient de rééditer M. Mommsen dans les *Chronica minora*, p. 613.

Il est intéressant de constater qu'une étymologie proposée au ve siècle a eu assez de succès pour exercer une influence sur l'orthographe, et cela jusqu'à la fin du viie siècle.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, entretient la Société des fouilles exécutées à Belval-Bois-des-Dames (Ardennes), par M. Roger Graffin :

« Sur le parcours de la voie romaine de Reims à Trèves, en traversant l'Argonne, on rencontre le plateau d'Herbeaumont à Belval-Bois-des-Dames. M. Roger Graffin, ancien élève de l'École pratique des hautes études, a fait sur ce point, en 1892, d'intéressantes découvertes. Une première trouvaille eut lieu au mois de février 1892. Un cultivateur du pays, nommé Champeaux, rencontra, en labourant son champ, une pierre ornée de sculptures en bas-relief. C'était le débris d'une figure drapée dont il ne restait que la partie inférieure. Le personnage représenté est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'au mollet; la jambe au-dessous de la tunique et les pieds sont nus. La main est mutilée; elle devait être presque fermée, retenant deux cordelettes d'où pendent élégamment, retenus par la tête, deux oiseaux de la grosseur d'un pigeon. Ce fragment de sculpture paraît avoir appartenu à une stèle.

« Quelques jours après cette première trouvaille on exhuma au même endroit une autre pierre ornée de feuilles d'acanthe. Ces deux découvertes décidèrent M. Roger Graffin à entreprendre des fouilles sur ce point. Il en obtint facilement l'autorisation du propriétaire du terrain, M. Philippoteaux-Drappier, de Sedan.

« Pendant plus de vingt jours les fouilles eurent lieu sans résultat important. On découvrit enfin un énorme bloc de

pierre représentant *un lion dévorant un taureau.* A peu de distance, un autre groupe représentant *un géant* (Hercule?) *luttant avec un lion* fut également mis au jour; le piédestal était encore en place. Ces deux groupes semblent avoir été placés à quatre mètres l'un de l'autre.

« Voici, du reste, la description des monuments découverts par M. R. Graffin :

« 1° Lion terrassant un taureau. Groupe de grandes dimensions.

« 2° Tête barbue, de l'époque des Antonins.

« 3° Tête de jeune fille avec de longs cheveux.

« 4° Géant luttant contre un lion. Groupe de grandes dimensions avec son piédestal. Le lion est dressé contre le géant, dont il ne reste que les deux jambes; un tronc d'arbre servant d'appui à la figure est encore visible.

« 5° Tête de dauphin avec des traces de couleur rouge.

« 6° Corps d'un bélier.

« 7° Fragment d'une frise sculptée. Une femme jeune, presque nue, est représentée à demi couchée sur une élégante draperie. Elle tient une lyre de la main gauche et le plectrum dans la main droite. Un homme nu, qui semble suspendu dans l'air, soutient devant elle une grande corbeille.

« 8° Fragment de tuile.

« 9° Vase de terre cuite.

« 10° Clous.

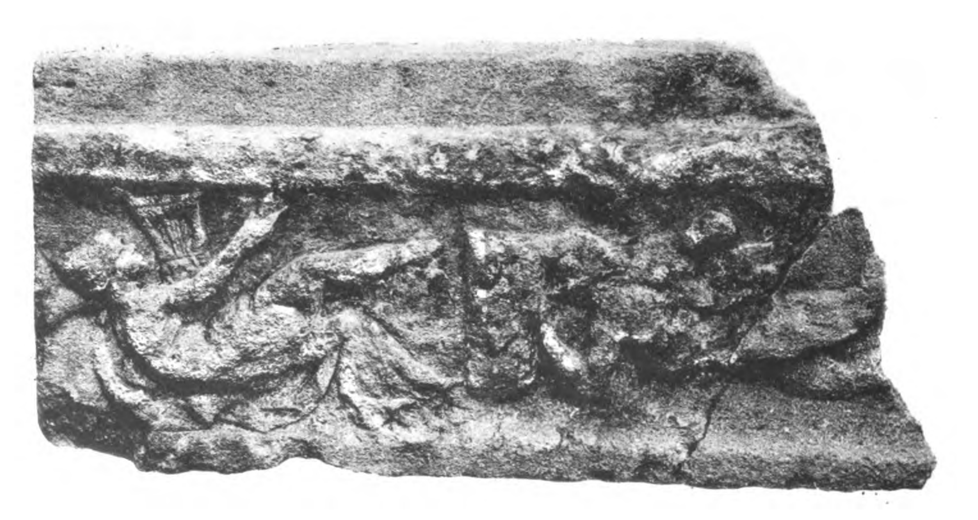
« 11° Feuillages et moulures diverses. Fragment de chapiteau.

« 12° Débris d'une inscription. Angle supérieur gauche d'une inscription monumentale. Malheureusement, deux lettres seules subsistent : un I et un C. Cette dernière lettre pourrait aussi bien appartenir à la moitié d'un O. Les caractères sont d'une forme soignée.

« Telles sont les précieuses découvertes faites par M. R. Graffin. Leur intérêt est d'autant plus considérable que le département des Ardennes n'a fourni jusqu'ici à l'archéologie romaine qu'un nombre très limité de documents. »



SCUPLTURES DÉCOUVERTES A BELVAL-BOIS-DES-DAMES (ARDENNES)



SCUPLTURES DÉCOUVERTES A BELVAL-BOIS-DES-DAMES (ARDENNES)



SCUPLTURES DÉCOUVERTES A BELVAL-BOIS-DES-DAMES (ARDENNES)

Séance du 8 Mars.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville, vice-président.

Ouvrages offerts :

Cloquet (L.). *La châsse de Notre-Dame de Tournai.* Tournai, s. d., in-8°.

Tour (H. de la). *Atlas de monnaies gauloises.* Paris, 1892, in-4°.

Vaillant (V.-J.). *Notes boulonnaises. A propos des statuettes en bronze de taureaux du Musée de Boulogne-sur-Mer.* Boulogne-sur-Mer, 1893, in-8°.

Travaux.

M. le Président fait part à la Société de l'élection de M. Eugène Müntz comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et le félicite au nom de ses confrères.

M. le baron de Baye, membre résidant, présente les photographies d'un certain nombre d'objets découverts par M. Savenkov :

« Dans la séance du 27 février, j'entretenais l'Académie des sciences d'importantes découvertes archéologiques faites par M. Savenkov au nord de la Mongolie, dans la Sibérie orientale. Je désire simplement communiquer à la Société les photographies des objets les plus curieux que j'ai pu voir et étudier à l'exposition de Moscou.

« Le fait le plus considérable acquis à la science par M. Savenkov réside dans l'existence de l'homme à l'époque paléolithique avec le mammouth et le rhinocéros tichorinus dans la vallée de l'Iénisséi, près de Krasnoïarsk. Les traces de l'industrie humaine associées aux restes de ces animaux en sont la preuve.

« Toujours dans la même région, mais avec une faune moins ancienne, ont été trouvés des silex finement taillés, des instruments et des sculptures en os. Plusieurs de ces



sculptures représentent des cervidés, probablement des élans. Mais la plus curieuse d'entre elles doit être considérée comme une figuration conventionnelle et pourrait bien être le prototype de ces bronzes permiens en forme de chouette qui se retrouvent dans plusieurs musées de la Sibérie.

« Nous pensons que M. Savenkov a constaté des faits et découvert des objets qui, par leur importance et leur nouveauté, devront renverser ou au moins modifier certaines théories relatives à la haute antiquité de l'homme. »

M. Samuel Berger, membre résidant, communique à la Société le fruit de ses recherches sur la manière dont était distribué le travail dans les ateliers de miniaturistes du moyen âge. Les peintres travaillaient d'après des modèles ou d'après de simples indications écrites.

Dans les bibles latines, à partir du règne de saint Louis, les peintres ont généralement travaillé d'après des indications écrites et quelquefois ces indications sont mises en évidence comme de véritables rubriques. Les légendes sont généralement en français, mais on en rencontre en allemand, même dans des manuscrits exécutés dans notre pays. Quelquefois enfin le peintre ne s'est pas conformé exactement au sujet qui lui avait été indiqué.

M. Durrieu, membre résidant, confirme les observations de M. Berger; il a retrouvé les mêmes manières de procéder dans les manuscrits contenant des textes profanes. Quelques-uns des exemples qu'il cite sont particulièrement curieux; on trouve des indications de peintures à faire en français dans des manuscrits méridionaux; on trouve aussi des notes en flamand dans des manuscrits français; enfin, dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, le *Décaméron* de Boccace, l'une de ces notes mentionne un peintre nommé Renier, fort connu à la fin du XIVe siècle.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait une communication relative à une réplique romaine de l'*Hermès* de Praxitèle, découvert à Olympie. Ce bronze, provenant des environs d'Auxonne, fait partie de la collection de M. Bul-

liot, à Autun, et permet de faire une restitution parfaite du célèbre groupe.

M. Héron de Villefosse signale encore deux monuments reproduisant l'*Hermès :* un bas-relief en pierre trouvé en Lorraine et une patère en argent qui fait partie des collections du Musée de l'Université de Turin. Tous ces monuments concourent à établir que l'*Hermès* tenait bien de la main droite une grappe de raisin, et non des crotales, un caducée, une corne d'abondance ou une bourse, comme on l'a quelquefois prétendu.

Séance du 15 Mars.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président,
et de M. d'Arbois de Jubainville, vice-président.

Ouvrages offerts :

Carton (le Dr). *De Tunis à Dougga.* Lille, 1893, in-8°.
— *La colonisation chez les Romains.* Paris, 1893, in-8°.
Strzygowski (Jos.). *Der Silberschild aus Kertsch* (*matériaux pour l'archéologie russe publ. par la Commission impériale*). Saint-Pétersbourg, 1892, in-4°.

M. de Baye, membre résidant, fait hommage à la Société, de la part de M. le professeur Strzygowski, d'un mémoire relatif à un disque en argent trouvé dans un hypogée de Kertsch :

« M. le professeur Strzygowski m'a prié d'offrir à la Compagnie le mémoire publié par lui sur un monument fort remarquable trouvé dans un hypogée de Kertch, sur le versant nord-est du mont Mithridate. L'objet décrit dans le mémoire et figuré sur la belle planche qui l'accompagne est en argent; il a la forme d'un disque ou d'un plat. L'auteur le rapproche des pièces analogues conservées à Paris, à Vienne, à Madrid, ou trouvées à Florence et à Pérouse. Mais il commet une erreur en désignant toutes ces pièces d'orfèvrerie sous le nom de *clipei.* A. de Longpérier, dès 1879,

a prouvé que cette dénomination était inexacte et lui a très heureusement substitué celle de *missorium*. Le missorium de Kertch est un exemplaire de plus à ajouter à la liste dressée par ce savant. M. Strzygowski rapproche la représentation d'un empereur triomphant des portraits figurés sur les mosaïques de Ravenne ; il note que le monogramme tracé sur le bouclier du soldat se trouve aussi dans la mosaïque de Saint-Vital, et propose de voir sur le disque de Kertch l'empereur Justinien. Sans être aussi affirmatif, nous pouvons le considérer comme un spécimen d'orfèvrerie du plus haut intérêt appartenant à la première époque byzantine, c'est-à-dire au VI[e] siècle. »

Correspondance.

La Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune (Côte-d'Or) écrit à la Compagnie pour lui demander de s'associer à un vœu émis par elle au sujet de la gratuité de la communication des actes de l'état civil dans l'intérêt des recherches historiques.

La Société consultée s'associe à ce vœu.

Travaux.

M. Eugène Müntz, membre résidant, entretient la Société des peintures exécutées, au début du XV[e] siècle, au Palais ducal de Venise par le Pisanello. Il reconstitue ces compositions, depuis longtemps détruites, au moyen des dessins de Pisanello conservés soit au Louvre soit au Musée Britannique.

M. Frossard, associé correspondant national, pasteur à Bagnères-de-Bigorre, fait la communication suivante :

« A Lannemezan, chef-lieu de canton des Hautes-Pyrénées, pendant l'automne de 1892, on a démoli une ancienne chapelle dédiée à saint Roch et située sur le terrain du marché au bétail.

« Sous les fondations de la chapelle, on a trouvé un vase

oblong de poterie grossière renfermant environ 400 pièces d'argent. Ces pièces étaient exclusivement des oboles et des demi-oboles de Centulle, comte de Béarn; elles sont actuellement aux mains de M. Lebe, percepteur des contributions à Lannemezan.

« Ces oboles et demi-oboles sont à fleur de coin ou légèrement oxydées, pesant un gramme et cinq décigrammes avec une faible tolérance, et ne présentent rien de nouveau dans leur type ou leurs légendes.

« Dans le voisinage, on a trouvé aussi une poignée des mêmes pièces agglutinées en une masse. »

A cette occasion, M. Frossard signale les interprétations différentes de la légende FORCAS, très fréquente sur ces monnaies.

M. Blanchet et M. Schlumberger prennent successivement la parole sur cette question et émettent tous deux l'avis qu'il est à peu près impossible de donner une solution certaine de cette légende.

M. Prou pense que cette légende désigne des fourches patibulaires.

M. Mowat demande si le mot *Forcade*, *la Fourcade*, ne désignerait pas bien souvent un embranchement de chemin.

M. le pasteur Frossard, à propos d'une communication récente de M. de Baye (séance du 8 mars), émet l'avis que la présence d'objets en ivoire travaillé constatée dans tel ou tel endroit ne peut servir à constater l'existence de l'homme à une époque préhistorique correspondante à celle à laquelle ont vécu les animaux dont les os ont été sculptés. Dans la plupart des cas, ces ivoires sculptés sont des ivoires fossiles; il fait passer sous les yeux de ses confrères un fragment de figurine humaine trouvé l'an dernier dans les Landes, dans les fouilles de Brassempouy; ce fragment est sculpté dans un morceau d'ivoire fossile.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, informe la Société que parmi les présents offerts par le sultan au pape se trouve un fragment d'inscription chrétienne trouvé en Phrygie, à

Hiéropolis. C'est l'épitaphe de l'évêque Abertius Marcellus, dont le texte complet n'est connu que par des copies insérées dans des recueils hagiographiques. Il en existe un autre fragment, jadis découvert et emporté en Angleterre par M. Ramsay. M. l'abbé Duchesne est heureux d'apprendre à la Société que, grâce à son intervention, M. Ramsay vient d'envoyer à Rome ce fragment qui complétera, autant que faire se peut, l'inscription offerte par le sultan.

Séance du 22 Mars.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Baye (le baron J. de). *Souvenir du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, XIe session. Moscou, 1892; Paris, 1893, in-8°.

Julien-Laferrière (L.). *L'art en Saintonge et Aunis*. Toulouse, 1892, in-fol.

Roy (Maurice). *Un épisode de la Fronde*. Sens, 1893, in-8°.

M. Prou, membre résidant, fait hommage, au nom de M. Maurice Roy, d'un mémoire intitulé *Un épisode de la Fronde*.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Rossi remerciant la Société de l'avoir élu associé correspondant étranger honoraire.

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, communique un tableau de Pisanello récemment acquis par le Musée du Louvre. Ce tableau, qui représente une des deux femmes de Lionel d'Este, est très probablement le pendant du portrait de

Lionel donné par le sénateur Morelli au Musée de Bergame. C'est une œuvre très importante d'un maître qui a joué un rôle important dans l'histoire artistique du xv[e] siècle, dont les peintures sont très rares, et qui n'est guère connu que par ses médailles et les dessins conservés au Louvre dans le recueil Vallardi.

M. Molinier, membre résidant, à propos des papillons qui sont peints sur le fond de ce portrait, rappelle la signification symbolique qu'on attachait au xv[e] siècle à cette représentation.

M. Saglio, membre résidant, présente une bague en or niellé du xii[e] siècle, offerte au Musée du Louvre par M. Corroyer. Cette bague, suivant une tradition admise par ses premiers possesseurs, aurait été trouvée à Notre-Dame de Paris, dans le tombeau de l'évêque Maurice de Sully. Cette attribution pourra peut-être plus tard être confirmée en étudiant les procès-verbaux des fouilles de l'église Notre-Dame.

M. Delaborde, membre résidant, fait remarquer que les tombeaux de Notre-Dame ont été fouillés au xviii[e] siècle, et qu'il n'a pas souvenance que l'on ait rencontré celui de Maurice de Sully.

M. Saglio présente ensuite un ivoire remontant au moins au vi[e] siècle, acquis dernièrement par le Louvre et provenant, selon toute vraisemblance, de la décoration d'un fauteuil du genre de celui qui est conservé au Dôme de Ravenne. Sur ce bas-relief sont sculptés de nombreux personnages écoutant la prédication d'un apôtre qui doit être saint Paul. Au fond, est représentée une ville construite à la romaine. Aux fenêtres et aux balcons de tous les édifices se pressent de nombreux personnages. C'est un monument exécuté en Italie et non à Byzance, ainsi que pourraient le faire croire au premier abord certains détails de costume.

M. l'abbé Duchesne, président, insiste sur le type de l'apôtre, qui est bien celui que l'iconographie chrétienne attribue d'ordinaire à saint Paul; certaines des scènes repré-

sentées dans le fond de ce bas-relief pourraient se rapporter à des passages des Actes des Apôtres relatifs à saint Paul.

M. Babelon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans notre séance du 4 juin 1890, j'ai annoncé à la Société que le Cabinet des Médailles avait fait l'acquisition, à la vente de la collection Eugène Piot, d'un grand *missorium* romain en argent, représentant Hercule qui étouffe le lion de Némée. J'ai établi qu'avant d'entrer dans la collection du marquis Carlo Trivulzio, mort en 1789, ce monument avait appartenu au comte Pighini, d'Imola. En même temps, je soumettais à la Société un dessin publié en 1817 par Grivaud de la Vincelle, représentant une patère décorée du même sujet, et, malgré certaines différences de détail, surtout dans les dimensions, je croyais pouvoir conjecturer avec quelque vraisemblance que le plat, publié par Grivaud comme ayant été trouvé dans les environs de Strasbourg, et le *missorium* du Cabinet des Médailles n'étaient qu'un seul et même monument. M. Héron de Villefosse voulut bien même appuyer cette conjecture et lui donner un caractère plus accentué et plus affirmatif.

« Eh bien, il n'en est rien. Cette conjecture doit être abandonnée. Il s'agit en réalité de plats différents, et voici les arguments qui l'établissent d'une manière indiscutable.

« Ayant appris qu'il existait au Musée des Antiques, à Copenhague, un plat en bronze représentant le même sujet, je m'adressai à M. Francis Beckett pour obtenir une photographie et des renseignements, et voici un extrait de la réponse obligeante de ce savant :

« La coupe en bronze du Cabinet des Antiques, à Copen-
« hague, a une hauteur de 28 millimètres et un diamètre de
« 15 centimètres. Avant 1786, elle appartenait au ministre
« d'État danois Ove Höegh Guldberg, et cette année-là même
« elle fut publiée en estampe et décrite comme faisant partie
« de la collection de ce ministre dans un ouvrage intitulé :
« *Samling af ægyptiske ag romerske Oldsager* (collections d'an-
« tiquités égyptiennes et romaines), par Johannes Wiedewelt,

« in-fol., pl. XXIII. — Guldberg mourut en 1808, et la « coupe a dû être acquise pour le musée danois vers cette « époque[1]. »

« Ainsi, tandis que le *missorium* d'argent du Cabinet des Médailles a un diamètre de 40 centimètres, la coupe en bronze du Musée de Copenhague ne mesure que 15 centimètres. Mais, si l'on compare ces deux monuments, on reconnaîtra sans la moindre hésitation que la coupe de Copenhague n'est que la reproduction, dans des dimensions moindres, de notre *missorium*. Elle est de fabrication moderne; elle date vraisemblablement de la Renaissance, et il faut la rapprocher des nombreuses plaquettes en bronze, imitées de l'antique, faites à cette époque et représentant également Hercule qui étouffe le lion de Némée.

« Mais ce n'est pas tout. La coupe en bronze du Musée de Copenhague ne saurait être la même que celle qu'a publiée Grivaud de la Vincelle en 1817, et qui, remarquons-le bien, est aussi en bronze. Grivaud affirme que la coupe dont il donne le dessin a été trouvée dans les environs de Strasbourg; or, dès avant 1786, la coupe de Copenhague appartenait au ministre danois Guldberg. La coupe de Grivaud a 185 millimètres de diamètre; celle de Copenhague n'en mesure que 150. Enfin, certains détails dans la disposition du sujet achèvent de dissiper tous les doutes : par exemple, le carquois qui se trouve aux pieds d'Hercule est rempli de flèches empennées sur le dessin de Grivaud, tandis que les flèches ne sont pas figurées sur le monument de Copenhague. Les branches de l'arbre offrent aussi des dispositions caractéristiques et des différences significatives; il en est de même pour certains détails anatomiques de l'Hercule et du lion. Bref, la comparaison attentive ne laisse subsister aucun doute, quelque inexact qu'on puisse supposer le dessin de Grivaud de la Vincelle.

« La conclusion à tirer de tout ceci, c'est que le plat d'argent du Cabinet des Médailles, qui remonte au v[e] siècle de

1. La coupe de bronze du musée danois se trouve publiée de nouveau par M. Francis Beckett dans le *Tidskrift for Kunstindustrie*, année 1892.

notre ère, a servi de modèle à l'époque de la Renaissance pour la fabrication de coupes en bronze qui en sont l'imitation servile jusque dans les moindres détails. Deux de ces coupes en bronze nous sont connues : l'une est conservée au Musée de Copenhague; l'autre, trouvée dans les environs de Strasbourg, est aujourd'hui perdue. Nous avons ainsi, par une fortune assez rare, à la fois le modèle antique et les pastiches de la Renaissance. »

Séance du 29 Mars.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Travaux.

M. Corroyer, membre résidant, présente un bronze antique trouvé à Bavay. C'est une statuette d'homme casqué et blessé, tenant un candélabre en partie en argent, reproduisant par son attitude un type iconographique réservé généralement aux amazones.

M. Babelon demande si l'on est certain que ce bronze ait été trouvé à Bavay; beaucoup de monuments antiques ont passé faussement pour y avoir été découverts.

M. Collignon retrouve dans ce bronze une imitation lointaine de l'amazone Mattei; mais c'est une interprétation, car l'amazone n'est point blessée et s'enlève sur une lance pour monter à cheval.

Une discussion, à laquelle prennent part MM. Charles Ravaisson, Babelon et Collignon, s'engage au sujet de certaines particularités de ce bronze.

M. Audollent, associé correspondant national, communique un certain nombre de photographies qu'il a prises récemment à Carthage, et en particulier les photographies des fouilles que le P. Delattre a menées à bien au sud-ouest de la colline de Byrsa.

Ces fouilles, où l'on a découvert des tombeaux puniques,

des constructions romaines et byzantines, et même un cimetière arabe, corroborent l'idée de M. Salomon Reinach et du P. Delattre que Byrsa n'était pas, à l'origine tout au moins, la citadelle punique. Elle ne le devint que plus tard, peut-être seulement à l'époque romaine.

Séance du 5 Avril.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Durrieu (Paul). *Le nom, le blason et l'origine de famille de l'historien Juvénal des Ursins*. Paris, 1892, in-8°.

Ledain (Bélisaire). *Savary de Mauléon et le Poitou à son époque*. Saint-Maixent, 1892, in-8°.

Perrin (l'abbé Élie). *L'archéologie religieuse en Franche-Comté*. Besançon, 1893, in-8°.

Travaux.

M. Guillaume, membre résidant, à propos du bronze présenté par M. Corroyer dans la dernière séance, demande à affirmer que ce bronze, d'après tous les renseignements qu'il a recueillis, provient réellement de Bavay.

M. Molinier, membre résidant, à propos du même objet, dit qu'au premier abord il a été fâcheusement impressionné et qu'il a fait part de ses doutes à M. Corroyer, qui l'a prié de l'examiner. Ces doutes sont aujourd'hui dissipés; la patine, le métal des pièces rapportées après la fonte et d'après des procédés antiques pour suppléer à certains défauts, des incrustations de bronze très rouge destinées à simuler le sang sortant de la blessure constituent une série de témoignages qui ne lui permettent pas de mettre en doute l'authenticité du bronze présenté par M. Corroyer.

M. Babelon, membre résidant, est d'un avis différent; il voudrait avoir des renseignements exacts sur la trouvaille et ne peut admettre surtout que le candélabre soit antique.

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, reconnaît par contre des caractères d'antiquité incontestables dans le modèle du nu et de la figure, qui ont bien le style antique; mais il convient de séparer le bronze de son attribut, qui peut être une addition gallo-romaine; quant à la figure elle-même, elle peut dater de l'époque d'Hadrien.

M. de Geymuller demande si l'on connaît des lampadaires antiques de ce style.

M. de Kersers annonce la découverte à Bourges, en janvier 1893, de plusieurs stèles épigraphiques romaines présentant quelques noms inconnus dans l'épigraphie du centre et paraissant appartenir aux idiomes locaux.

Au même endroit, ont été trouvées deux têtes en ronde bosse très finement traitées : l'une d'homme, et qui paraît être du Ier siècle, l'autre de femme, moins fine, et qui paraît appartenir au IIe siècle; elle a fait partie d'une cariatide. M. de Kersers présente à l'appui de sa communication de belles photographies dues à M. des Meloises.

M. l'abbé Guichard, associé correspondant national à Pupillin, demande à faire passer sous les yeux de la Compagnie quelques objets antiques découverts au cours de ses fouilles à Grozon (Jura) en 1892, et qu'il vient de présenter au Congrès des Sociétés savantes.

M. Guichard, en continuant ses fouilles à Grozon, vient de découvrir les restes d'une église mérovingienne. Tout autour de l'église, et dans l'enceinte même de l'édifice, les fouilles ont fait apparaître de très nombreuses sépultures des diverses époques dans leur ordre chronologique. Tout au fond, sépultures romaines caractérisées par leur mobilier funéraire, fibules, médailles, poteries; plus haut, tombes mérovingiennes avec leur cortège de fibules et de boucles de ceinturons si caractéristiques; et, presque à la surface enfin, inhumations du Xe et du XIe siècle, avec les monnaies de l'époque.

Parmi les objets les plus intéressants que M. Guichard soumet à la Compagnie, il faut noter : une belle fibule qua-

drangulaire en or à neuf cabochons sertis symétriquement dans le champ, ornée de filigranes qui accusent un bon travail; une fibule en argent doré, en forme d'umbo de bouclier, ornée au sommet d'un saphir, également avec entrelacs et arabesques filigranes; une fibule en bronze, figurant un sanglier à la course, les soies hérissées, émaillé d'une pâte de verre verdâtre. Les deux premières de ces fibules sont manifestement mérovingiennes ou tout au moins de la période de transition.

Outre ces bijoux, les travaux ont rendu au jour une quantité d'objets antiques d'une moindre importance : fibules communes, rouelles, tintinnabula, boucles de ceinturons, médailles et quelques armes généralement en mauvais état de conservation.

M. Guichard, au nom de M. L. Robert, conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, annonce ensuite la découverte d'une cachette de fondeur ou de marchand ambulant de l'âge du bronze, consistant en plus de 300 faucilles à l'état de neuf. Les deux spécimens qui sont exposés sur le bureau donnent une idée de la richesse archéologique de cette trouvaille faite à Briod, près de Lons-le-Saunier, dans un canton littéralement couvert de tumulus.

M. Paul Durrieu communique quelques observations sur les indications relatives aux travaux exécutés par les peintres, indications qui se rencontrent dans un certain nombre de manuscrits. Il étudie surtout les manuscrits historiques ou littéraires et cite particulièrement un manuscrit du *Roman de la Licorne*, du milieu du XIVe siècle, dans lequel ces indications sont très explicites; dans quelques manuscrits, on retrouve également de précieuses indications au sujet du prix des miniatures.

M. Samuel Berger, membre résidant, donne à son tour des renseignements sur un certain nombre de manuscrits de la Bible, ornés de miniatures. Il montre une Bible possédée par la Bibliothèque nationale et cite une Bible du British Museum, écrite en 1312 par un prisonnier du Châtelet à

Paris, Bible qui a été ensuite copiée en 1317 (Bibliothèque de l'Arsenal) ; on saisit ainsi sur le fait de véritables entreprises de librairie. Il insiste sur le caractère peu artistique de certaines miniatures contenues dans des Bibles du XIIIe et du commencement du XIVe siècle et sur ce fait que ces manuscrits portent souvent peu d'indications relatives aux peintures, parce que les modèles abondaient ; quelquefois, on ne s'est, du reste, pas conformé à ces indications ; parfois aussi les rubriques insérées dans le texte n'ont pas de rapport avec le sujet représenté.

Séance du 12 Avril.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, président.

Ouvrages offerts :

JANVIER (A.). *Livre d'or de la municipalité amiénoise*. Paris, 1893, in-8°.

MARSAUX (l'abbé). *Dais d'autel de Sérifontaine (Oise)*. Caen, 1893, in-8°.

— *Tournois de Chambly et de Bailleul-sur-Esches*. Beauvais, 1892, in-8°.

MÜLLER (l'abbé Eug.). *Note sur les caractéristiques des saints Côme et Damien*. Beauvais, 1891, in-8°.

— *Promenade archéologique*. Beauvais, 1891, in-8°.

— *Quatre chartes inédites*, 1263-1265. Senlis, 1892, in-8°.

— *Excursion archéologique à Monchy-Saint-Éloy, Mogneville, Liancourt, etc.* Senlis, 1892, in-8°.

— *Vingt-neuf chartes originales concernant l'abbaye de Chaalis*, 1155-1299. Senlis, 1892, in-8°.

ROSIÈRES (Raoul). *Histoire de la société française au moyen âge*. Paris, 1884, 2 vol. in-8°.

— *L'architecture dite gothique doit-elle être ainsi dénommée ?* Paris, 1892, in-8°.

Correspondance.

M. R. Rosières, présenté par MM. A. Bertrand et E. Müntz, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national

à Meulan. Le président désigne MM. Delaborde, Gaidoz et Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Collignon, membre résidant, soumet à la Société une tête inédite en marbre appartenant au Musée Britannique. Cette tête paraît devoir être attribuée à l'ancien art attique du vi^e siècle.

A propos de cette communication, M. Heuzey dit qu'il a toujours considéré le bas-relief attique d'ancien style, désigné par l'indication : « Femme montant dans un char, » comme représentant certainement une figure virile. Elle est vêtue d'une chlamyde jetée sur les deux épaules à la manière archaïque; mais, sous ce vêtement, on voit très bien qu'il n'y en a aucun autre, et la tunique longue, qui seule pourrait faire reconnaître une femme, n'y apparaît en aucun endroit, particulièrement au bas des jambes qu'elle devrait couvrir.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, présente de nouvelles observations à propos de la statuette de bronze trouvée à Bavay et présentée par M. Corroyer. Il dit que le bronze de Bavay peut remonter au siècle d'Hadrien et qu'il représente un héros blessé, non une amazone aux formes viriles, ce héros ayant pu s'appuyer d'abord sur une arme au lieu de porter un lampadaire.

M. Collignon s'étonne de certains détails du vêtement qu'il ne s'explique pas.

M. Heuzey, sans entrer dans le fond du débat, et bien que peu favorablement impressionné par le bronze dont l'authenticité est en discussion, dit seulement que le costume de la figure ne lui paraît pas présenter les incorrections et les impossibilités que l'on y relève. L'*exomide* est bien ajustée comme elle doit l'être, c'est-à-dire non comme une tunique dont on aurait dépassé l'une des manches, mais comme un vêtement spécial, sorte de longue bande rectangulaire agrafée transversalement sur une seule épaule. Quant à la *chlamyde*, elle offre un arrangement rare, mais qui est justifié par une

statue récemment découverte; le manteau, tout en conservant son agrafe, n'est pas passé autour du cou, mais reste négligemment accroché sur l'épaule gauche. C'est l'ajustement de l'Hermès de Praxitèle; il serait curieux qu'il ait pu être deviné par un bronzier moderne appartenant à la première moitié de ce siècle.

M. Babelon renouvelle l'expression de ses doutes au sujet de la provenance de cet objet. La patine qui paraît antique n'est nullement, d'après lui, un argument en faveur de l'antiquité, et les renseignements manquent sur la trouvaille.

M. Guillaume dit que l'objet a été trouvé récemment en creusant une cave.

M. Babelon ne comprend pas l'addition du lampadaire à une époque antique. Le bronze porte des traces de soudure, et c'est très probablement à la même époque qu'il a reçu cet appendice, et cette époque peut être très moderne. Cette constatation paraît peu favorable à une origine antique.

Séance du 19 Avril.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Munro (Robert). *On trepanning the humann skull in prehistoric times*. S. l. n. d., in-8°.

M. de Baye, membre résidant, fait hommage d'un mémoire, de la part de l'auteur, M. Munro, secrétaire de la Société des Antiquaires d'Écosse :

« M. Munro, secrétaire de la Société des Antiquaires d'Écosse, me charge d'offrir à notre Compagnie un excellent mémoire sur les trépanations dans les temps préhistoriques. Cette publication a été motivée par la découverte d'un crâne humain perforé, le premier trouvé en Angleterre. Ce crâne, découvert à Mountstuart, a été offert par le marquis de Bute au Musée national d'Édimbourg. Il reposait dans un tombeau fort ancien dont le mobilier funéraire se composait

d'une urne, d'un collier de jais et de quelques débris de bronze.

« Depuis que la science française a prouvé l'existence de la trépanation chirurgicale dès les temps les plus reculés, de nombreux faits ont été constatés, et celui dont M. Munro vient de nous révéler l'existence comptera parmi les plus intéressants. »

M. Guillaume, membre résidant, fait hommage d'une brochure de M. Georges Potey sur les ruines gallo-romaines ou gauloises de Minot.

Travaux.

M. Lafaye, associé correspondant national, lit un mémoire sur les monuments antiques représentant des criminels livrés aux bêtes.

Le mémoire de M. Lafaye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Mowat, à propos de la communication précédente, cite un fragment de poterie rouge publié par M. L. Palustre, sur lequel est représentée une scène analogue.

M. Cournault, associé correspondant national, met sous les yeux de la Société une épée du IXe ou du Xe siècle trouvée près de Nancy et une hache de même époque découverte près de Toul.

M. Cournault montre ensuite un fragment d'un manuscrit de Virgile avec les commentaires de Servius, qu'il attribue à l'époque carolingienne.

M. Molinier, membre résidant, annonce les acquisitions faites par le Louvre et le Musée de Cluny à la vente de la collection Spitzer et fait ressortir l'importance de ces objets au point de vue artistique et archéologique.

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, communique une nouvelle explication du sigle composé

d'un S barré qu'il croit avoir découverte dans une bible de 1564 :

« Dans les ornements de cette bible trouvée dans l'Orléanais, un S barré est trois fois imprimé en or sur le dos et aux quatre angles des plats. En bas du titre, une inscription manuscrite est ainsi conçue :

« *Je m'atans et adresse*,
« *A Dieu des ma jeunesse.* »

M. Frossard regarde cette inscription comme une explication de l'S barré.

M. Louis Courajod, membre résidant, communique, de la part de M. Gustave Habert, des pavages en terre cuite vernissée provenant d'Hérivaux, près de Chantilly. Ce sont des pièces vernissées d'un seul ton ou décorées d'incrustations de terre blanche se détachant sur fond rouge, destinées à former des mosaïques de terre cuite analogues à celles de l'église abbatiale de Saint-Denis. M. Courajod pense que ces pavages datent du XIIIe siècle et représentent un état intermédiaire entre la véritable mosaïque et les pavages dans lesquels les dessins se continuent sur une série de carreaux de mêmes dimensions.

MM. de Barthélemy, de Baye et Maxe-Werly prennent tour à tour la parole à propos de cette communication; ils sont d'avis que ces pavages datent tout au plus de la fin du XIIIe siècle, sinon du commencement du XIVe.

Séance du 28 Avril.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, t. I. — Départements, t. XIX et XXII. Paris, 1893, 3 vol. in-8°.

Dorsey (James Owen). *A Dakota-english dictionary by Stephen Beturn Riggs*. Washington, 1890, in-4°.

Héron de Villefosse. *Une réplique romaine de l'Hermès de Praxitèle*. Paris, 1893, in-4°.

Pilling (James Constantine). ***Bibliography of the Athapascan languages.*** Washington, 1892, in-8° (Smithsonian Institut).

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique une nouvelle fâcheuse au sujet de la façon dont les monuments antiques sont conservés en Algérie :

« En 1849, le colonel Carbuccia avait pris soin de faire rétablir le tombeau du légat Flavius Maximus à Lambèse. Tous les archéologues qui ont visité cette localité connaissent le monument. Après avoir fait faire ce travail par les soldats placés sous ses ordres, le colonel Carbuccia, voulant rendre hommage à son prédécesseur romain et relier en même temps l'histoire de l'occupation française à celle de l'occupation romaine, avait fait défiler solennellement devant le tombeau du légat les troupes de la subdivision. En rendant les honneurs militaires à Flavius Maximus, il voulait honorer la mémoire du gouverneur romain et apprendre en même temps aux Français et aux Arabes le respect des ruines et des monuments romains.

« Une lettre de notre confrère M. René Cagnat, en ce moment en Algérie, lettre datée de Lambèse, 6 avril 1893, m'apprend que le tombeau de Flavius Maximus vient d'être violé et que le procès-verbal de la cérémonie militaire accomplie par le colonel Carbuccia a été soustrait par une main sacrilège. Cette lettre est ainsi conçue :

« Les Arabes ont trouvé bon de desceller une pierre du « tombeau de Flavius Maximus; ils ont déterré l'urne de « plomb contenant les cendres et ils ont trouvé le certificat « que le colonel Carbuccia avait rédigé pour rappeler la réé- « dification. Ce certificat a été acheté par M. Gonson, de « Lambèse, qui serait tout disposé à le céder pour le prix « coûtant, dix francs. En tout cas, voici la teneur du docu- « ment :

« ***République française.***

« ***L'an mille huit cent quarante-neuf, le quatre mars, le***

« *monument de Favien* (sic), *chef de la troisième légion Auguste,*
« *a été réédifié après avoir été démoli en entier, à cause qu'il*
« *avait perdu l'équilibre.*

« *C'est un détachement de l'artillerie de la garnison qui a*
« *opéré ce travail en quinze jours.*

« *La troupe a pris les armes le quatre mars pour l'inaugura-*
« *tion de ce monument réédifié.*

« *Le colonel du deuxième régiment de la légion*
« *commandant la subdivision,*

« *Carbuccia.* »

« Le document est revêtu d'un cachet bleu où on lit : *Sub-*
« *division de Betnah. — Le commandant.*

« Il est écrit au dos d'un almanach arabe de 1846 conte-
« nant les mois de mars et d'avril avec des souhaits en vers
« en l'honneur du duc d'Aumale.

« Ce certificat était plié en quatre et enfermé dans un
« exemplaire d'un petit *Manuel d'hygiène et d'agriculture*
« *algérienne à l'usage des colons.* Alger, imprimerie du gou-
« vernement, 1848, in-8°.

« C'est un épisode inattendu de l'histoire de la III° légion
« Auguste. C'est en même temps un fait déplorable qui
« prouve à quel point manquent de sanction les lois et arrê-
« tés destinés à protéger nos monuments africains. Il est
« absolument étrange qu'on puisse mettre en vente à Lam-
« bèse, publiquement et, pour ainsi dire, avec l'assentiment
« des autorités, un document soustrait dans les conditions
« indiquées plus haut. C'est un encouragement pour ceux
« qui voudront imiter cet exemple. »

M. Mowat, membre résidant, revenant sur une récente communication de M. Lafaye, communique la photographie d'un fragment de poterie, conservé au Musée de Tours, représentant un homme, les mains liées, et un lion.

Cette communication est renvoyée à la Commission des impressions pour être ajoutée au mémoire lu par M. Lafaye à la séance précédente.

M. Courajod, membre résidant, montre à la Société, au nom de M. Maxe-Werly, les dessins coloriés d'un certain nombre de carreaux de pavages en mosaïque de terre cuite vernissée. Ces carreaux appartiennent à la période la plus ancienne de cette industrie et proviennent de l'église de Lisle en Barrois. M. Maxe-Werly a également trouvé, au-dessus de ces carreaux, des carreaux du XIIIe siècle dont l'un offrait les armes du duché de Bar. Ces derniers carreaux étaient décorés par incrustation.

MM. Gaidoz et Maxe-Werly sont priés de rédiger une note sur ces carreaux et de l'accompagner de dessins.

M. Gaidoz, membre résidant, entretient la Société du nom d'Erynnie καυφίπους, qui se trouve dans Eschyle. Un certain nombre de légendes d'autres temps et d'autres peuples paraissent jeter un jour particulier sur le mot employé par Eschyle : on le trouve dans la légende de saint Moling, où le diable déclare que ses genoux sont à revers. Chez les Anglo-Saxons, les diables sont décrits *plantis aversis* (légende de saint Guthlac). On trouve un grand nombre de types analogues sur la côte de Guinée, en Mélanésie, en Nouvelle-Calédonie, dans l'Inde et chez les écrivains arabes. Ainsi, en beaucoup d'endroits, les génies ennemis de l'homme ont les genoux à revers. Telle a pu être l'ancienne conception des Grecs; quant aux scholiastes, ils ont probablement peu connu les opinions populaires. Il faut donc traduire : la furie aux pieds à revers. Il y a là un reste de *folk-lore grec*.

M. Martha ne pense pas qu'il soit jamais venu à l'idée des Grecs de représenter les dieux infernaux avec les pieds à l'envers. Mais, dans les monuments du VIe siècle, on remarque fréquemment un mouvement conventionnel désignant la rapidité de la course, les genoux courbés. Telle pourrait être l'explication du terme employé par Eschyle.

M. Gaidoz pense que cette explication ne saurait s'appliquer au cas en discussion, qui est unique.

M. Michon, associé correspondant national, communique une *eulogie* ou fiole à huile sainte de Saint-Mennas, donnée

récemment au Louvre par M. Héron de Villefosse; elle porte sur l'une de ses faces l'inscription : ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΙΟΥ ΕΠ....., suivie de quelques caractères mal venus; le rapprochement avec un moule à hosties en terre cuite, également conservé au Louvre, qui provient du Laurium en Grèce et porte l'inscription ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΙΟΥ ΕΦ' ΗΜΑΣ, permet de suppléer facilement les quelques lettres manquantes. Il insiste sur l'intérêt qu'offre cette légende aussi bien que la provenance de l'eulogie, qui, seule, semble-t-il, parmi toutes les eulogies connues de Saint-Mennas, a été trouvée à Jérusalem.

Séance du 3 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Gauthier (Gaston). *Notice sur le château de Dompierre-sur-Nièvre.* Nevers, 1893, in-8°.

Hettner (Dr Félix). *Die römischen Steindenkmäler des provinzial museums zu Trier.* Trèves, 1893, in-8°.

Neuvième congrès archéologique à Vilna, du 1er au 14 août 1893. Moscou, 1893, in-4°.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de Mme la comtesse Ouvaroff invitant la Société à se faire représenter au Congrès archéologique de Vilna qui s'ouvrira au mois d'août prochain.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Prou lit un rapport favorable sur la candidature de M. Raoul Rosières au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Raoul Rosières, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Meulan.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans un travail de M. C. Piton, intitulé : *Les Lombards en France et à Paris* (II, *Numismatique*, p. 68), on trouve la transcription d'un intéressant document conservé aux Archives nationales. Dans ce document, daté du 24 novembre 1366, il est question de contestations survenues au sujet d'*un geton de Mouche Bezainnes qui avoit esté trouvé d'espave en un arbre*, dans le bailliage de Melun. Se basant sur la ressemblance du nom *Bezainnes* avec celui de Pierre Bazanes, Lombard, connu par d'autres documents, M. Piton en a conclu qu'il s'agissait d'un marchand lombard qui aurait possédé des jetons à son nom. On s'est demandé depuis s'il était possible qu'un jeton fût l'objet d'une telle procédure; on a supposé qu'il pouvait être en or ou en argent.

« La vérité est que le document de 1366 n'a aucun rapport avec la numismatique. Le sens de *geton* (ou jeton) est ici celui d'essaim d'abeilles qui quittent une ruche. Ce sens s'est conservé dans certaines provinces, surtout en Picardie et en Champagne. Quant au mot *Bezainnes*, dont on trouve aussi les formes *Besaine, Besainne*, *beseine*, *bezeine*, *bezenne*, *besane*, *beseime* (en latin *Besana*), il a le sens de mouche à miel ou abeille (et aussi de ruche). Dès lors, on s'explique parfaitement qu'un *geton de mouches bezainnes* ait été trouvé dans un arbre et que le droit de propriété ait prêté matière à contestation. En effet, il y a des lois anciennes sur le droit d'épave des essaims d'abeilles, et voici un texte des *Établissements de saint Louis*[1] qui doit être rapproché de celui de 1366 :

« Et s'il avient qu'elles (les abeilles) entrent en creux
« d'arbre qui ne seroit pas à celuy qui les suit, il doit prendre
« merc de l'arbre, et, ce raporté devant justice, comme dit
« est, elles seront à celui à qui est l'arbre et à l'autre qui les
« a siguées, moitié par moitié. Et, si elles ne sont siguées,
« elles seront par moitié à justice et à celuy à qui est l'arbre.

1. Édit. P. Viollet, t. IV, p. 196.

« Et si aucun les trouve d'espave et il les aporte à la jus-
« tice, il y aura la moitié. »

« On voit quelle peine on aurait eue à retrouver le jeton du prétendu Lombard Mouche Bezainnes ! »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait une communication au sujet de la première patrie des Gaulois. Cette première patrie se trouve en Allemagne, sur les bords du Main, dans une contrée où l'on relève un certain nombre de noms de rivières de forme gauloise. C'est de ce pays que les Gaulois sont partis pour aller d'abord en Angleterre, puis en Gaule et en Espagne, et enfin dans la vallée du Danube et en Asie-Mineure.

M. de Lasteyrie, membre résidant, communique des observations au sujet de deux églises du département du Gers : celle de Peyrusse-Vieille, signalée dans le *Guide Joanne* comme datant du xe siècle, et celle de Peyrusse-Grande, très voisine de la première. La première, à chevet plat, voûtée en berceau, est de style très primitif, mais n'offre rien de particulièrement curieux. La seconde au contraire, dont les trois coupoles surmontant le carré du transept et les bras du transept ont été refaites, présente certains points de ressemblance avec un édifice du ixe siècle bien connu, l'église de Germigny-les-Prés. M. de Lasteyrie fait remarquer certaines modifications très visibles apportées au plan primitif de l'église, modifications remontant au moins au xie siècle. Les coupoles construites sur des espèces d'encorbellements très grossiers constituent un des plus anciens exemples de ce genre de construction que l'on puisse citer pour la France. Le chevet présente des absides circulaires à l'intérieur, carrées extérieurement. Les fenêtres percées dans les contreforts et surmontées d'un bateau composé d'une seule pierre échancrée en demi-cercle portent des ornements de style carolingien très caractéristiques; dans certaines parties des murs apparaît encore un appareil réticulé. Bref, si ce monument n'est pas carolingien, il faut admettre tout au moins qu'il n'est pas postérieur au commencement du xie siècle.

M. Courajod ajoute que ces ornements de style carolingien sont très communs en France et il a pu en relever des centaines d'exemples dans les musées de province ; il cite Saint-Pierre-de-Vienne, Vence, Saint-Guilhem-le-Désert et plusieurs églises du département du Cher, où l'on rencontre beaucoup d'exemples de cette décoration. Il y a là de nombreuses traces aussi bien en France qu'en Italie de cette école lombarde, héritière de l'école néo-grecque de Ravenne, dont il faut admettre l'existence ; il cite, entre autres monuments datés, le *ciborium* de Valpolicella exécuté en 712 par maître Ursus et ses compagnons, et insiste sur l'influence qu'a pu exercer sur la formation d'une sorte de style international d'architecture l'existence des ouvriers lombards ou *comacini* qui se sont répandus dans toute l'Europe.

M. de Geymuller rappelle que des ouvriers lombards furent envoyés en Angleterre au viie siècle.

M. de Lasteyrie fait ses réserves au sujet des conclusions de M. Courajod.

Séance du 10 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Jadart. *La mosaïque du sacrifice d'Abraham au Musée de Reims (XIIe siècle)*. Paris, 1893, in-8°.

Jadart et Demaison. *Les reliquaires de l'église de Murtin (Ardennes)*. Caen, 1893, in-8°.

Marsy (le comte de). *L'abbé Lebeuf et la Normandie*. Caen, 1893, in-8°.

Perrot et Chipiez. *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Tome VI (29e série). Paris, 1893, in-4°.

Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques et de zoologie tenus à Moscou le 10/22-18/30 *août* 1892. Première partie. Moscou, 1893, in-8°.



Correspondance.

M. le Président donne lecture :

1° D'une lettre par laquelle la Société est invitée à se faire représenter aux noces d'argent de la Société historique de Compiègne qui seront célébrées les 8 et 9 juin 1893;

2° D'une circulaire des organisateurs du premier congrès d'archéologues chrétiens, qui doit se tenir prochainement à Spalato en Dalmatie, adressée aux archéologues chrétiens et aux diverses Sociétés savantes pour les engager à y prendre part.

Travaux.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, lit une étude sur une série de plombs, avec figures et inscriptions, trouvés en Gaule, insuffisamment expliqués jusqu'ici.

Il propose d'y voir des tessères et des marques de théâtre.

M. Cagnat, membre résidant, ajoute quelques observations à la communication précédente et s'associe aux conclusions présentées par M. Maxe-Werly.

Le mémoire de M. Maxe-Werly est renvoyé à la Commission des impressions.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, signale un certain nombre de noms de villes et de rivières qui lui paraissent d'origine ligure. Il explique comment, dans les conceptions géographiques, primitives et simplistes des Grecs, le nom de ΛΙΓΥΕΣ est appliqué à tous les peuples occupant la partie occidentale de la région habitée ou monde connu des anciens.

Séance du 17 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. le chanoine Deca-

gny, associé correspondant de la Société, et exprime les regrets de la Compagnie.

M. l'abbé Batiffol, associé correspondant national, lit une notice sur un bréviaire romain de la bibliothèque de Lyon, d'après un mémoire de M. l'abbé Desloge :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société une notice sur un bréviaire romain manuscrit que possède la bibliothèque publique de Lyon; les éléments de cette notice m'ont été fournis par M. Desloge, professeur de liturgie au grand séminaire de Lyon, qui, sur ma demande, a bien voulu étudier cet intéressant volume. Le vieux catalogue des *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, publié par Delandine en 1812, m'avait fait connaître ce manuscrit comme un bréviaire romain « d'environ 700 pages, » d'une « écriture agréable, nette et lisible, » et datant de « l'an 1200 environ. » En réalité, ce volume, coté nº 468, est un bréviaire romain de la fin du xvᵉ siècle. Il est de parchemin, compte 477 feuillets, mesure 140 mill. sur 090, et est écrit sur deux colonnes. Il vient d'Avignon. M. Desloge, en effet, a relevé dans le calendrier les fêtes de saint Veredunus (17 juin), évêque d'Avignon, et de saint Agricol (2 sept.), prédécesseur de Veredunus. La fête de saint Veredunus est marquée comme une fête de premier degré. De premier degré aussi est la fête plus significative encore de la dédicace de Notre-Dame-des-Doms, *Beate Marie de Dōnis* (8 octobre), qui est le vocable de la cathédrale d'Avignon. Mais ce qui donne à ce bréviaire de basse époque un haut intérêt, c'est que certaines rubriques concernant les fêtes des saints portent des noms et des dates. Les rubriques des bréviaires romains manuscrits du xivᵉ et du xvᵉ siècle sont d'ordinaire partagées en trois groupes. Il y a d'abord les *Rubrice generales breviarii veteres appellate*, quelquefois aussi appelées simplement *Rubrica maior breviarii romani* (Draguignan 2, fol. 68; Arsenal 601, fol. 409); ce sont les rubriques concernant l'office temporal et ayant pour incipit uniformément : *Adventus Domini celebratur ubicunque...* Ces rubriques majeures sont généralement placées à la fin du propre du temps. Il y a ensuite les *Rubrice nove*

secundum formam et consuetudinem romane curie edite per diversos summos pontifices, ou encore ***Rubrice nove et declarationes quedam super officio divino secundum romanam curiam***, ou simplement ***Rubrice nove*** (Bibl. nat. latin 1064, fol. 259; latin 1289, fol. 602; Arsenal 601, fol. 411). Ces rubriques nouvelles, placées devant le propre des saints, ont généralement pour incipit : ***Sciendum est quod nulla historia vocatur...*** Elles concernent l'office sanctoral. Enfin il existe un troisième groupe de rubriques, celles-ci concernant la concurrence des fêtes fixes et des fêtes mobiles : ***Rubrice super festivitatibus totius anni***, ou bien ***Rubrice festivitatum per totum anni circulum*** (Arsenal 601, fol. 416; Bibl. nat. latin 1064, fol. 481). Ce sont ces dernières rubriques qui, dans le ms. 468 de Lyon, portent des noms et des dates : Boniface VIII (1294-1303), Jean XXII (1316-1334), Clément VI (1342-1352), Grégoire XI (1370-1378), Clément VII (1378-1394). En voici le texte, tel que je le dois à l'obligeance de M. Desloge :

« *Rubrice circa nonnullas festivitates per domnum* CLEMENTEM *papam* SEXTUM *facte.*

« Si festum purificationis beate Marie virginis venerit in dominica LXX^ma benedictio candelarum fiat eadem die LXXe, sed officium purificationis mutetur. Item si aliquod festum etiam dupplex venerit in die cinerum, ipsa die fiat officium cinerum et festum transmutetur in crastinum.

« *Alia regula.* Item in festivitatibus que veniunt infra octavas apostolorum Petri et Pauli et sancti Iohannis Baptiste fit officium suis diebus usque ad capitulum in secundis vesperis, et capitulatur de sanctis martiribus Processo et Martiniano cum commemoratione sancti Iohannis Baptiste et apostolorum Petri et Pauli, nisi venerit hoc festum martirum in dominica, quia tunc transfertur in die lune, et vespere de sancto Iohanne dicuntur die sabbati usque ad capitulum. Deinde dicuntur omnia de communi apostolorum cum commemoratione dominice et sancti Iohannis Baptiste, et ad matutinas nona lectio dicitur de omelia apostolorum cum commemoratione ad benedictus.

« *Alia.* Item festum sancti Marcialis celebratur prima die post octavam apostolorum Petri et Pauli, fiatque de ipso sicut de uno apostolo est consuetum fieri.

« *Item domnus* GREGORIUS PAPA XI^us *ordinavit.*

« Quod festum nativitatis beate Marie virginis habeat vigiliam et ieiunium sicut festum assumptionis. Quecumque de festivitatibus venientibus infra ipsas octavas nativitatis nichil fiat usque post octavas excepto festo exaltationis sancte crucis, de quo fit suo die cum commemoratione octabarum. Item ordinavit idem domnus G. officium festivitatum sancte crucis tam inventionis quam exaltationis cum novem lectionibus et responsoriis ac aliis necessariis. Et voluit quod in utraque festivitate fiat festum dupplex sine commemorationibus martirum eisdem diebus occurrentium, de quibus tamen fiant postmodum loco et tempore novem lectiones.

« *Alia.* Item de festivitatibus venientibus in die vel infra octavam corporis Christi, nichil tunc fit, exceptis festivitatibus beati Iohannis Baptiste et sanctorum Iohannis et Pauli. Si tamen festum sancti Iohannis Baptiste in die corporis Christi venerit, nichil fit de eo sed in crastinum celebratur. Et etiam octave sancti Iohannis celebrantur in crastinum octabarum corporis Christi.

« *Alia regula.* Si vero dies octabarum corporis Christi venerit in die apostolorum Petri et Pauli octabe ille celebrantur in crastinum dicti festi.

« *Alia regula. Item ordinavit prefactus* Clemens VI.

« Quod nunquam fiat commemoratio alicuius festi eorum que cadunt in maioribus et principalioribus festivitatibus, sed huiusmodi festum transfertur et suis loco et tempore fiant de eo novem lectiones sicut de aliis sanctis. Et istud etiam extendunt fratres minores ad festa dupplicia.

« *Alia.* Sed hodie servatur in curia romana quod nullum festum simplex quandocumque transit per commemorationem, sed post suo ordine celebratur cum novem lectionibus.

« Item circa illam regulam que datur de festis occurrentibus infra octavam alicuius festi, scilicet quod fiat cothidie de octaba nisi festum occurrat, conventus fratrum minorum Avinione in huiusmodi concurrentia prefert festa alia que nondum potuerunt celebrari ante. Sed in capella pape tenetur quod illa exceptio intelligatur solum de situatis infra octavam...

« Item nota quod in festo omnium sanctorum nulla fit commemoratio de sancto Cesario sed die sequenti fit de eo. Et officium mortuorum agitur ipsa die. Et hoc nisi sequens dies post ipsum festum omnium sanctorum sit dominica, quia tunc celebratur dominica tantummodo et de sancto Cesario fit lune, tamen semper suo die fit officium defunctorum secundum consuetudinem romane ecclesie.

« *Alia.* Item ex ordinatione Bonifacii VIII habetur quod festum

sancti Ludovici regis Francie, quod accidit sequenti die post festum sancti Bartholomei apostoli, non transfertur nisi veniat die dominico.

« *Alia.* Item habetur EX CONSUETUDINE ROMANE ECCLESIE solebat esse quod si festum sancti Georgii veniat infra octavam Pasce in vigilia ipsius, eo quod sit principale festum ecclesie, totum officium sit duplex cum commemoratione octave Pasce. Sed attende quod ista consuetudo hodie non servatur, sed si veniat infra octavam Pasce semper transfertur, nec sub dupplici officio celebratur nisi per cardinalem SANCTI GEORGII AD VELUM AUREUM aut in ecclesiis sub nomine eius fundatis.

« *Circa regulam supradictam de officio corporis Christi habetur ordinatio domni* IOHANNIS PAPE XXII *sub bulla que talis est.*

« Videlicet quod si festum aliquod duplex in festo sacre eucharistie venerit, nichil tunc agitur de festo illo. Sed in sexta feria que venerit infra octavas celebratur, et in secundis vesperis fit tantummodo commemoratio de huiusmodi festo.

« *Alia.* Item si infra octabas aliquod festum non duplex venerit nichil tunc agitur, sed post octavas celebratur.

« *Alia regula.* Item si festum sancti Iohannis Baptiste venerit infra octavam corporis Christi dicitur Credo in missa. Sic etiam in octabis eius post festum apostolorum Petri et Pauli.

« *Alia regula.* Item si in die octavarum corporis Christi festum dupplex occurrerit, nichil agitur de festo sed transfertur, et in secundis vesperis incipitur a capitulo. Aliorum autem sanctorum non dupplicium festivitatum officia prout aptius poterit celebrentur post octavas, indulgentiis concessis preterea ob commemorationem eucharistie in suo robore duraturis...

« *Sequuntur alie regule melius ordinate cum aliis regulis precedentibus in pluribus concordantes secundum usum romane et avinion ecclesiarum observande, que fuerunt facte per domnum* CLEMENTEM *papam VIum. Et primo prima regula.*

« Notandum quod felicis recordationis domnus CLEMENS PAPA VIus, anno Domini millesimo tricentesimo LII°, die VII mentis februarii, constituit et ordinavit deinceps perpetuis temporibus quod si aliquod festum in die cinerum [*sic*] quod ipsa die fiat officium cinerum et quod festum ipsum in crastinum transferatur.

« *Alia.* Item statuit quod festum sancti Marcialis celebretur prima die post festum octave apostolorum Petri et Pauli, quod festum eius fiat sicut de uno apostolo est fieri consuetum.

« *III.* Item ordinavit quod non fiat aliqua commemoratio alicuius festi quod cadit in maioribus et in principalioribus festis, sed festum illud quod cadit in talibus festivitatibus transferatur et suis loco et tempore fiant novem lectiones sicut de aliis sanctis.

« *IIII.* Item quod si festum purificationis beate Marie in dominica LXXa venerit, quod benedictio candelarum sollempnizetur eadem die LXXa, et quod officium festi purificationis transferatur ad diem sequentem.

« *V. Regula.* Item est verum quod anno a nativitate domini M° CCC° LXXXVIII°, secunda die mensis februarii, fuit festum purificationis in dominica in LXa, et quod tunc dominus CLEMENS PAPA VIIus tunc regnans ordinavit quod et benedictio candelarum et officium ad diem lune tunc proxime sequentem transferrentur. Et ita fuit factum.

« Item ordinavit prefactus domnus CLEMENS PAPA VIus quod de festis que veniunt infra octavam nativitatis beate Marie nichil fieret usque post octavam beate Marie, excepto festo exaltationis sancte crucis, de quo fit die qua cadit cum commemoratione octavarum. Et in secundis vesperis a capitulo in antea fit de octabis beate Marie cum commemoratione sancte crucis. Infra octavam beate Marie lectiones leguntur sicut sunt in breviariis ordinate.

« *VI. Regula.* Item domnus GREGORIUS XIus ordinavit quod deinceps festum nativitatis beate Marie virginis habeat vigiliam et ieiunium sicut festum assumptionis eiusdem...

« Item domnus CLEMENS VIus ordinavit et ita servat ROMANA CURIA quod si festum omnium sanctorum venerit in die sabbati quod festum sive sollempnitas mortuorum transferatur ad diem lune et vespere mortuorum cantentur die dominica precedenti...

« *Qualiter debet fieri officium dum festum sancti Iohannis Baptiste concurrit cum octava corporis Christi.*

« Sciendum quod anno domini M° CCC° LXXXIX° in octava festi corporis Christi fuit festum nativitatis beati Iohannis Baptiste et multum altercatum quale officium fieri debebat, et fuerunt reperte in diversis breviariis tres regule divise. Quarum una habebat quod festum sancti Iohannis in totum transferri, et de eo nichil tunc fieri debebat. Et ista regula dicebatur fuisse IOHANNIS XXII.

« Alia regula habebat quod officium octavarum in totum cadere debebat festo beati Iohannis, ut nec de octava in die sancti Iohannis commemoratio fieri deberet, sed in vigilia sancti Iohannis erat complendum officium octavarum.

« Alia autem regula habebat quod debebant fieri vespere prime et



totum officium diei de festo beati Iohannis cum commemoratione octavarum, et in utrisque vesperis et matutinis et missa, et quod nichilominus ratione octavarum debebant dici in missa Credo in Deum et prefacio Quia per incarnati, etc. Et hanc ultimam servavit tunc domnus CLEMENS PAPA VIIus. Sed valde fecit dubitari octava regula CLEMENTIS SIXTI supra in principio posita que incipit de festivitatibus, etc., ibi et si festum, etc. »

« Il n'y a pas lieu d'insister sur l'intérêt de ces rubriques historiques, mais il importe de les signaler à l'attention des antiquaires. Le jour où l'on aura recueilli dans les bréviaires manuscrits tout ce qu'ils renferment de rubriques historiques de cette sorte, l'histoire de l'office de la curie romaine, histoire si difficile à suivre à l'heure actuelle, sera singulièrement avancée. La communication de M. Desloge est une première et précieuse contribution à cette étude, et j'espère pouvoir avant peu en présenter d'autres. »

M. Samuel Berger, membre résidant, entretient la Société de deux publications qui intéressent l'histoire de l'art en Allemagne et en Italie.

« M. P. Keppler, professeur à Tubingue, vient de faire connaître les fresques de l'église en ruines de Burgfelden, au sud du Wurtemberg[1]. Ces peintures, qui semblent appartenir au milieu du XIe siècle, représentent le Jugement dernier et plusieurs scènes de l'Évangile, en particulier la parabole du bon Samaritain. Dans le Jugement dernier, le Christ est assis sur un arc-en-ciel et deux anges supportent devant lui sa croix. Le même trait, ou à peu près, se remarque dans un des manuscrits du cycle de Reichenau, dont M. Vöge a donné récemment la notice[2]. Il serait difficile de méconnaître la parenté qui unit les fresques de Burgfelden aux productions les plus belles de l'école des bords du Rhin.

« En même temps, M. le chanoine Kraus publiait les fresques, plus intéressantes encore, de S.-Angelo-in-Formis,

1. *Reutlinger Geschichtsblätter*, 4e année, n° 1.
2. Manuscrit de Hildesheim paraissant en relation avec Saint-Gall (*Eine deutsche Malerschule*, fig. 33).

près Capoue, fort belles peintures qui couvrent les murs d'une église construite dans la seconde moitié du XIe siècle par Didier du Mont-Cassin, qui fut le pape Victor III[1]. Les peintures de la grande nef représentent le Jugement dernier et l'Histoire évangélique. Quoiqu'il y ait bien des différences entre ces peintures et celles de l'école de Reichenau, on ne peut nier qu'il n'y ait à la base des unes et des autres, du moins pour un assez grand nombre de scènes et pour la disposition générale, une tradition commune.

« Peut-être M. Kraus a-t-il parfois exagéré les ressemblances de l'un et de l'autre cycle. Il faut en tout cas regretter qu'il ait lu trop rapidement les inscriptions qui sont en partie conservées, et dont quelques-unes lui auraient permis de reconstituer un assez grand nombre de sujets plus ou moins effacés. C'est ainsi que les mots HIC HABIT ILLE FVGIT..., accompagnant la figure d'un prêtre et celle d'un diacre vêtu de la dalmatique, indiquent l'histoire, parfaitement reconnaissable, du bon Samaritain.

« De telles découvertes élargissent le cercle de nos observations sur l'art allemand du moyen âge. D'où peut provenir la ressemblance qui se remarque entre les peintures de Capoue et celles de Reichenau et des bords du Rhin? Didier du Mont-Cassin a-t-il fait venir des modèles ou même des artistes d'Allemagne? Il n'y a aucune raison de le supposer. Mais, puisque nous croyons savoir que les peintres des bords du Rhin ont pris leurs modèles dans des manuscrits grecs[2], rien ne nous empêche d'admettre qu'il en a été de même dans le sud de l'Italie, pays plus grec que latin. Ne savons-nous pas que Didier, le même abbé qui a construit l'église de S.-Angelo, a fait fondre à Constantinople les portes de bronze du Mont-Cassin? Les fresques de Capoue fournissent une preuve de plus de l'influence que l'art oriental a exercée

1. *Die Wandgemälde v. S.-Angelo-in-Formis*, Berlin, 1893, in-fol. — Comparez Salazaro (t. I, p. 48 et 4 pl.), Crowe et Cavalcaselle, et surtout H.-W. Schulz, *Denkm. d. Kunst. in Unteritalien*, t. II, p. 170 et pl. LXX ss.
2. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LII, p. 144.

sur les écoles de peinture de l'Occident. Assurément, l'influence orientale est mêlée, ici comme à Reichenau, et plus encore, d'éléments romains qu'il ne faudrait pas nier, mais la tradition de l'Orient a joué, ici encore, un très grand rôle. »

A propos des opinions émises au sujet des peintures de Sant' Angelo, M. Lefort fait remarquer que ces peintures sont absolument italiennes et constituent une exception, avec Barletta, Ausonia et Saint-Victor près du Mont-Cassin, au milieu de l'art grec du midi de l'Italie.

M. E. Müntz appuie ces observations.

Séance du 24 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Cagnat (R.). *Guides en Algérie à l'usage des touristes et des archéologues. Lambèse.* Paris, in-12.

Guyencourt (R. de). *Études en patois des environs d'Amiens.* 2 fasc. in-4°.

— *Gaufrier aux armes de Bourgogne. Note.* Amiens, 1893, in-8°.

— *Mémoire sur l'ancienne église des Cordeliers d'Amiens et sur les fouilles qui suivirent sa démolition.* Amiens, 1891, in-8°.

Malvezzi (Nerio). *Alessandro V, papa, a Bologna.* Bologne, 1893, in-8°.

Robert (Ulysse). *Annuaire des bibliothèques et des archives* pour 1893. Paris, 1893, in-12.

Travaux.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, présente les photographies d'un vase en bronze trouvé en mars 1893, dans une carrière, à Keredo (commune d'Erdeven), près de Carnac (Morbihan). Ce vase, haut de 0m24, a la forme d'une œnochoé à large panse ; il est muni d'une anse ornée, à sa partie inférieure, d'un Éros qui paraît être dans l'atti-

tude de la statue d'enfant qui orne une fontaine bien connue de Bruxelles. C'est une représentation d'Éros qui paraît fort rare. Le vase contenait, au moment de la découverte, environ 1400 monnaies, dont 416 ont été acquises, en même temps que le vase, par le musée Miln, à Carnac. Sur ce nombre de 416, on a reconnu 175 pièces de l'empereur Posthume, 60 de Gallien, 11 de l'impératrice Salonine, 22 de Victorin et 49 de Tétricus. L'enfouissement a probablement eu lieu sous le règne de ce dernier prince (267 à 273 de notre ère).

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, lit une note sur le port des fardeaux dans les Pyrénées :

« Le montagnard voit passer un train de marchandises le long de la vallée. La masse énorme semble glisser sans effort sur deux lignes d'acier, tandis que pour lui le port des fardeaux se perpétue nécessairement, comme aux temps anciens. Dans la plaine, l'emploi des bêtes a été promptement substitué au travail humain; dans la haute montagne, il faut le plus souvent avoir recours à ce dernier. Nous trouverons dans les Pyrénées quelques observations intéressantes à noter sur le port des fardeaux en y cherchant des traces archéologiques.

« D'abord, le fait que trop souvent les femmes plient sous la charge tandis que les hommes ne portent rien, ce qui n'est pas dans le courant de la civilisation chrétienne (I. Pier., III, 7), mais plutôt un reste des mœurs sauvages et primitives. Tout le long de la chaîne pyrénéenne, la femme est une femme de peine, presque une bête de somme.

« Toutefois, les hommes portent souvent aussi de lourds fardeaux; nous examinerons de quelle manière.

« Sur la tête, les femmes portent une élégante couronne de paille de maïs tordue et tressée; cette couronne de labeur se nomme *et cabadé* (arculum, cesticillus); on dit aussi *cabedeyre* (Orthez), *cabadere*, de *caba*, panier. Ce tortillon est souvent une serviette roulée avec art en gâteau plat; on le dit alors *cabessau*, *cabessou*, *cabace* (Toulouse), dérivé de *cabesse*, tête; parfois, enfin, c'est un coussinet de forte étoffe rembourré et cousu en couronne aplatie, *turcou*, turban.

« *Cabadé*, *cabessou* ou *turcou* protègent le sommet de la tête et servent de base au fardeau. Le plus souvent, à Bagnères, les femmes portent une corbeille *era teste* ou *tistère;* si elle est énorme, on la nomme *tisterasse;* si elle est petite, *tistet*, *tistot*, *tisteret*. La moyenne corbeille est plate, à bords droits, haute de 0m20 et mesurant 0m80 de diamètre. On la remplit des objets les plus divers, sans manquer jamais de bien déterminer le centre de gravité, et l'ensemble donne toujours une figure pittoresque, quelquefois d'un style remarquable.

« La force et l'adresse de nos canéphores sont également étonnantes ; tantôt elles portent un immense amas de foin ou de feuilles sèches, une cruche ou un seau d'eau, un meuble, tantôt une pyramide de paniers vides, un pain, une écuelle, un parapluie tout seul posé en son milieu. Chargées d'un objet lourd et encombrant, ou léger et sujet à choir au moindre faux mouvement, elles tricotent, mangent ou babillent, se baissent à terre pour ramasser une épingle, pour boire à la fontaine, se retournent vivement et même savent allonger le pas. Qui n'a vu dans nos fêtes montagnardes les villageoises courir dans la lice une cruche d'eau sur la tête, fières de remporter un prix de peu de valeur?

« Dans la haute Ariège, les femmes appuient leur fardeau à la fois sur le dos et sur la tête. Semblables en cela aux habitantes de l'Amérique centrale, elles posent en frontal une large courroie qui retient, au moyen de quatre grosses ficelles enfilées à ses deux bouts, le paquet aussi lourd parfois que volumineux. Un de mes amis a fait transporter de la sorte tout le matériel de sa tente et les résultats d'une exploration minéralogique.

« Sur l'épaule gauche, les Béarnais portent la *biasse* (du latin *bissacium*), la besace ou le bissac, sac en grosse toile ouvert en long par le milieu de manière à former deux poches, dont l'une pend devant le porteur et l'autre derrière. Au marché d'Orthez ou de Garris, autant de paysans, autant de *biasses;* cependant, c'est souvent l'insigne des miséreux ; *pourta la biasse*, c'est être pauvre et mendiant.

« Appuyée à la fois sur les deux épaules, se porte, aux confins de l'Espagne, la *foye* (en espagnol *al forje*, d'un mot

arabe ou hébreu signifiant séparer, en langue gitana *marrõna*). Ce sac volumineux et luxueux est en laine tissée de bandes de diverses couleurs voyantes. Il est composé de deux grandes poches recouvertes et fermées d'une belle garniture et ornées au bas d'une profusion de pompons et de floquets; une fente ourlée permet de passer la tête; une des poches s'étale sur la poitrine, l'autre couvre le dos; c'est presque un vêtement; il convient par son éclat à la braverie espagnole.

« Un fort bâton posé sur l'épaule et chargé à chaque bout d'une cruche, comme dans l'extrême Orient, sert aux Andorrains à porter l'eau de la fontaine à la maison.

« Revenons au sac proprement dit; en Béarn, en Bigorre et ailleurs, on l'appelle *sac* (diminutifs *sacot*, *saquet*, *sacoutet* et *sacoutot*); *prene lou sac et lou batou*, prendre le sac et le bâton pour se mettre en route. Il se dit aussi *saque*, grand sac. On connait les dérivés : *sacaman*, pillard, *saquemane* et *sacadge*, pillage, *saquère*, amas de sacs, *saquère*, dans la montagne, c'est la panse, *agulha saquère*, aiguille à sac, *sacoulé* porte sac, *mounge sacoulé*, moine quêteur, un mendiant, *sacoulère*, femme dont les poches sont bourrées d'objets variés et la mémoire farcie de propos divers, *sacouleya*, colporter quantité de choses dans son sac, *sacole*, sacoche, et *escarre-sac*, le dernier-né de la famille.

« Le plus ancien sac est celui du berger, du chasseur ou du guide; on le nomme *sarrou* ou *serrou* (*sarro* en catalan). Il est d'ordinaire en peau d'isard non ouvrée, de là son appellation. Isard se dit, dans le langage du Bigorre et du Béarn, *sarré* (en espagnol *sarrio*); Gaston Phœbus, dans ses *Déduits de la chasse*, l'appelle *sarris*. Le *sarrau* a communément 0m45 de haut sur 0m50 de large à la base; son ouverture, serrée d'une corde, est plus étroite; il est garni de deux bretelles assez courtes pour que le poids porte sur les omoplates. Sac et bretelles sont faits en peau d'isard ou de bique disposée avec le poil en dehors. Quand on va dans la haute montagne, il convient de ne pas oublier *lous serroux garnitz*, les sacs garnis de provisions et l'outre en bandoulière.

« Dans nos vallées moins âpres, à Campan et à Lesponne, les femmes portent *era sarpo*, qui repose non sur les épaules,

mais sur le bas des reins. La *sarpo* est un sac de grosse laine du pays à rayures de deux couleurs tranchées; il a de 0m45 à 0m50 de hauteur sur 0m45 de largeur; il est garni de deux bretelles parallèles de même étoffe et se ferme au moyen d'une coulisse ou d'un cordon, *courdilhou*, passé dans des anneaux, *anerots*. L'origine de *sarpo* doit se chercher dans l'ancien français *escharpe*, *escherpe*, grande bourse de pèlerin pendue au cou. Joinville parle d'un pèlerin qui mettait dans « son escharpe grand foison d'or et d'argent. » Le Flamand dit *sierp*, l'Anglais *scarf*, le vieil haut Allemand *a scherbe*, poche; on a aussi *scarpa*, *scarpicella* en bas latin, escarcelle. L'escharpe, écharpe, est devenue, comme on sait, un insigne militaire et enfin une parure de dame.

« Les femmes de nos pauvres vallées qui portent d'habitude la *sarpo* se tiennent le corps penché en avant, même quand elles sont libres de fardeau ; celles qui usent du *cabadé* sont droites et souples comme un jonc, quel que soit leur âge. Du reste, le poids que porte leur tête ne paraît pas modifier leurs facultés mentales. La *sarpo* non plus ne rend pas poitrinaires les rudes montagnardes.

« Au marché de Bagnères convergent plusieurs routes; celle de la plaine de Tarbes amène les paysans qui ont le fardeau sur la tête, celle des coteaux ou de Toulouse les gens qui ont la charge sur l'épaule ou le large panier au bras, celle de la montagne ou de Barèges les porteuses de *sarpo;* le tout se mêle au foirail sans se confondre.

« Nous laissons de côté pour une étude spéciale d'autres moyens de transporter des objets, notamment *eras saumetes*, crochets en bois ou simple corde nouée pour porter le foin à dos d'homme. »

M. Gaidoz, membre résidant, signale, dans une revue américaine, une étude comparative sur le port des fardeaux.

M. l'abbé Thédenat signale l'existence à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, d'un rapport manuscrit sur les usages et coutumes des populations pyrénéennes. Un chapitre de ce rapport est consacré au port des fardeaux.

M. Durrieu, membre résidant, présente un tableau du

XVIe siècle, venant de Toulouse, dont l'acquisition va être faite pour le Musée du Louvre. Ce tableau, peint sur bois et mesurant 0m69 de haut sur 0m84 de large, a pour sujet la *Montée au calvaire*, avec de très nombreux personnages de petites dimensions. Il est de la même main qu'un *Sacrifice d'Abraham*, depuis longtemps déjà au Louvre (no 2641 du nouveau catalogue sommaire des peintures). Ces deux tableaux ont été attribués à différents artistes, généralement de l'école allemande. Mais tous leurs caractères permettent de les considérer sans hésitation comme des œuvres d'un maître intéressant de l'école hollandaise du milieu du XVIe siècle, connu dans l'histoire de l'art, d'après un monogramme encore inexpliqué qui signe la principale production du maître, sous le nom de monogrammatiste du Musée de Brunswick. Outre Brunswick, le Musée de Berlin, l'Institut Staedel et le Musée de la ville à Francfort-sur-le-Mein, possèdent des peintures du monogrammatiste. Celles de Berlin et de Francfort représentent des intérieurs de cabarets et de mauvais lieux. Elles nous montrent, dans l'artiste, surtout un observateur curieux des scènes de la vie familière contemporaine, précurseur des maîtres hollandais du siècle suivant. Dans ses tableaux religieux même, c'est au côté anecdotique qu'il s'attache de préférence. La *Montée au calvaire* en est un exemple caractéristique, qui trouvera utilement sa place dans les séries du Louvre comme document à étudier sur les origines de l'art hollandais.

Quant à l'identité réelle de l'artiste, la question n'a pu être encore définitivement élucidée. On a pensé à Pieter Aertsen. D'autres hypothèses ont été formulées. La plus récente, généralement adoptée (par exemple dans le catalogue du Musée de Berlin), est due à M. le Dr Eisenmann. Celui-ci veut reconnaître, dans le monogrammatiste du Musée de Brunswick, Jan Sanders van Hemessen[1].

Sans prétendre trancher le débat, M. Durrieu émet une opinion nouvelle. Il se demande si le mystérieux monogrammatiste ne serait pas un maître totalement oublié mainte-

1. *Repertorium für Kunstwissenschaft*, VII, p. 209.

nant, mais qui a joui d'un certain renom en son temps : Alart Claeszoon, de Leyde, dit le *petit Alart* (Aertgen van Leyden), né en 1498, mort en 1564. Il signale, à cet égard, un passage de la biographie d'Aertgen dans le précieux *Livre des peintres* de Carel van Mander : « Chez M. Jean Gerritsz Buytewegh, à Leyde, il y a trois des meilleures œuvres produites par Aertgen, et qui surpassent les autres par la beauté du coloris et la valeur de l'exécution. C'est d'abord un *Christ entre les larrons*... Il y a ensuite un *Christ portant la croix, suivi d'une grande foule, avec la Vierge, les saintes femmes, les disciples*. Il y a, enfin, le tableau où *Abraham, accompagné d'Isaac, se rend au lieu du sacrifice, que l'on voit s'accomplir dans le fond*[1]. » Cette description des deux dernières peintures est absolument, dans tous les détails, celle des deux tableaux qui vont se trouver réunis au Louvre. Il y a là une coïncidence extrêmement frappante. C'est par des rapprochements du même genre avec des passages de van Mander que l'on a pu faire déjà des attributions qui n'ont pas été contestées : restituer par exemple à Albert van Ouwater la *Résurrection de Lazare*, du Musée de Berlin, et à Gérard de Saint-Jean les deux volets du Musée impérial de Vienne. L'argument invoqué a donc la plus sérieuse valeur. D'ailleurs, les sujets que l'on sait avoir été traités par Aertgen sont aussi ceux qu'affectionnait le monogrammatiste. Sur leur liste, à côté de tableaux religieux, figure une « maison de débauche » mentionnée dans l'inventaire de Rubens. On pourrait ajouter qu'il existe une gravure de Jonas Suyderhoef qui reproduit un portrait d'Aertgen peint par lui-même. Or, dans ce portrait, la coiffure, consistant en un béret à petits bords, est celle que portent deux personnages des premiers plans, à gauche, dans le tableau de la *Montée au calvaire*. On y saisit aussi, même à travers l'interprétation de l'estampe, une ressemblance indéniable dans la manière, pleine de naturel, de rendre les traits de la physionomie.

Reste la question du monogramme apposé sur le tableau de Brunswick. Ce monogramme se prête à des lectures diffé-

1. Traduction de M. Hymans, I, p. 324.

rentes, certains traits pouvant être considérés arbitrairement, soit comme formant une lettre, soit comme constituant une simple ligature. Suivant M. Durrieu, cependant, il semble que l'on y distingue de la manière la plus nette, comme caractères principaux, au centre, un A, rattaché à un L retourné, et au-dessous un V accroché à la barre inférieure de l'L. Au-dessus sont enlacés un S, et un I ou un T[1]. En adoptant cette manière de décomposer le monogramme, il se trouverait que l'identification à laquelle le texte de van Mander a conduit M. Durrieu serait, de toutes les hypothèses proposées, celle qui se rapprocherait encore le plus des données du problème. Les deux lettres placées en haut, l'S, et l'I ou T, sont, il est vrai, embarrassantes, et leur explication resterait à trouver. Mais les trois autres, A, V, L, qui occupent, en somme, la place la plus en vue, correspondraient bien au nom d'Aertgen van Leyden.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait une communication relative à la fameuse Victoire de Brescia, dont une reproduction existe au Musée du Louvre. Il constate que les ailes de cette statue ont été ajoutées après coup. Dépouillée de cet ornement, cette statue reproduit presque entièrement le type de la Vénus de Milo. Il était bon de faire cette constatation au moment où un savant russe, M. Mironoff, vient d'émettre la théorie inadmissible que la Vénus de Milo possédait primitivement des ailes.

Séance du 31 Mai.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Allmer (A.) et P. Dissard. *Musée de Lyon. Inscriptions antiques*. T. I et II. Lyon, 1888 et 1889, in-8°.

1. Voir le fac-similé de ce monogramme donné par M. Herman Riegel, *Beiträge zur niederländischen Kunstgeschichte* (Berlin, 1882, 2 vol. in-8°), t. II, p. 154.

BORDEAUX (Paul). *Melun et Dieppe ateliers monétaires de Henri IV*. Paris, 1893, in-8°.

SCHLIEBEN (Adolph). *Das Schwein in der Kulturgeschichte.* Wiesbaden, s. d., in-8°.

Travaux.

Le Président a le regret d'annoncer à la Compagnie la mort de trois de ses associés correspondants : MM. l'abbé Sauvage, Aloïss Heiss et Ét. Récamier.

M. Prou, membre résidant, communique le résultat des recherches qu'il a faites sur le sens du mot *scola*, inscrit sur quelques monnaies mérovingiennes :

« Si beaucoup de légendes de monnaies mérovingiennes sont difficiles à interpréter, il n'en est pas qui le soit plus que celle-ci : *In scola fit*, et autres analogues. Quelle est cette *scola* ainsi mentionnée sur les monnaies ? Il s'agit de la *schola palatina;* cela n'est pas douteux, puisque sur certaines monnaies nous trouvons réunis les mots *palatium* et *scola*, puisque aussi un même monétaire, par exemple *Elegius*, signe des espèces pour le *palatium* et pour la *schola*. Mais, qualifier de palatine cette *schola*, ce n'est rien dire ; le caractère de cette institution n'en est pas, ainsi, plus déterminé.

« M. d'Amécourt a consacré aux *Monnaies de l'école palatine*[1] un mémoire duquel il nous eût été difficile de dégager la conclusion si l'auteur ne l'eût fait lui-même. *Palatium* et *scola* sont pour lui une seule et même chose[2]. *Palatium* désigne la résidence, *scola* le personnel qui l'habite[3]. J'ai proposé à mon tour une interprétation du mot *scola*[4]. J'y ai vu l'ensemble des jeunes gens élevés au palais ; hypothèse

1. *Annuaire de la Société française de numismatique*, t. IX (1885), p. 258 à 281.
2. *Ibid.*, p. 260.
3. *Ibid.*, p. 275. Je ferai remarquer que *palatium*, chez les auteurs de la période franque, désigne plus souvent le personnel du palais que la résidence.
4. *Catalogue des Monnaies françaises de la Bibliothèque nationale; les monnaies mérovingiennes*, Introduction, p. L.

en faveur de laquelle je reconnaissais ne pouvoir invoquer aucun texte. Mon opinion me paraissait d'ailleurs si mal fondée que j'ajoutais ce correctif : « L'hypothèse qui verrait « dans la *scola regia* de l'époque mérovingienne la suite des « *scolae palatinae* du bas Empire, c'est-à-dire l'ensemble de « tous les fonctionnaires du palais, serait aussi très admis- « sible. » La lecture d'un article[1] du savant professeur H. Brunner, paru en 1888, mais dont je n'ai eu qu'une connaissance tardive, m'a amené à un nouvel examen des monnaies de la *scola*.

« D'abord, toute idée d'école, au sens moderne du mot, doit être rejetée. Fortunat, parlant du maire du palais Gogon, dit :

Sive palatina residet modo laetus in aula,
Cui scola congrediens plaudit amore sequax[2].

« Se figure-t-on ce puissant personnage recherchant les applaudissements d'une troupe d'enfants ? Ces vers deviennent au contraire intelligibles si nous donnons au mot *scola* la signification proposée par Brunner.

« Du Cange avait déjà relevé, dans une Vie de sainte Aldegonde, morte en 684, le passage suivant : « Duorum quoque « avunculorum ejus Gundelandi et Landrici nomina praefiximus, qui primatum pugnae istius *regionis* tenuisse memo- « rantur, quos Graeci scholares, nos quoque bellatores voca- « mus[3]. » Dans cette phrase, *regionis* ne signifie rien ; Brunner corrige *legionis*. L'hagiographe entend donc dire que les oncles de la sainte, Gundelant et Landri, avaient le commandement de cette légion de guerriers que les Grecs appellent *scholares* et les Francs *bellatores*. Or, on sait que les *scholares* à la cour de Byzance n'étaient autres que les *protectores* ou *protectores domestici*, qui, réunis en *scholae*, formaient la garde particulière de l'empereur[4]. D'autre part, à

1. Intitulé *Zur Geschichte des Gefolgswesens ; die Antrustionen und der Hausmeier*, dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, Germanistische Abtheilung, t. IX, p. 210 à 213.
2. Fortunat, VII, IV, vers 25-26, édit. des *Monumenta Germaniae*, p. 156.
3. Mabillon, AA. SS. O. B., saec. II, p. 807.
4. Voyez Jullian, *De protectoribus et domesticis Augustorum*. Paris, 1883, in-8°.

la cour des rois francs, il y avait, comme le remarque le professeur Brunner, un corps de guerriers qui correspondaient aux *protectores*, qui même en portaient le nom : les antrustions, ceux qui avaient juré au roi *trustem et fidelitatem*, protection et fidélité. Car l'on sait que *trustis* signifie aide, protection. Ces guerriers d'élite tiraient leur nom de la *trustis* qu'ils devaient au roi, et non pas, comme on l'a cru longtemps, de celle qu'ils recevaient de lui. L'opinion de Brunner prend une nouvelle force d'un passage du Moine de Saint-Gall, où l'expression *militares viri* a pour synonyme *scholares alae*[1]. Enfin, de même que les *scholae* de l'Empire étaient placées sous les ordres du *magister officiorum*, de même la *schola* mérovingienne dépendait probablement d'un officier analogue, le maire du palais, comme semblent l'indiquer et les vers de Fortunat cités plus haut et la Vie de sainte Aldegonde, car, ce Gundelant qu'elle nous présente comme chef des *scholares*, d'autres textes nous le montrent maire du palais. Il faut donc admettre cette conclusion du professeur Brunner, que le mot *schola*, dans un certain nombre de textes de l'époque franque, désigne le corps des antrustions. S'ensuit-il, comme le pense M. Brunner, que ce même mot, inscrit sur les monnaies, ait la même signification ?

« M. d'Amécourt voyait dans *scola* un synonyme de *palatium*. Entre autres arguments, il faisait valoir que trois monétaires, Éloi, Ingomar et Ragnomaire, avaient frappé des monnaies, dont les unes portent *Moneta palatii* ou *In palatio* et les autres *In scola*. Simple présomption et non pas preuve. On conçoit facilement, en effet, qu'un même monétaire ait frappé des pièces pour le roi, — celles qui portent la seule mention du palais, — et d'autres pièces pour les antrustions, celles à la légende *In scola*. Je ne suis pas davantage touché par cette remarque : qu'on trouve *Escolare* sur des pièces qui portent *Moneta palatii*, par exemple sur

1. *De gestis Karoli*, I, 11 : « Ipsis quoque manducandi finem facientibus, militares viri vel scholares alae reficiebantur » (*Monumenta Germaniae*, SS., t. II, p. 736). La leçon *alae* donnée par deux manuscrits est la bonne ; les éditeurs ont adopté *aulae*.

les nos 700 et 701 de la Bibliothèque nationale, où nous lisons *Palati moneta escolare*. Si *escolare* est bien un adjectif et non pas l'abréviation d'*escola regia*, comme je l'ai dit ailleurs, du moins ce mot ne désigne-t-il pas, comme le voulait M. d'Amécourt, un officier imaginaire, l'Écolier; c'est un qualificatif de *moneta*. Et, si *scola* signifie palais et *scolaris* palatin, on s'explique mal la légende *Palati moneta escolare*, qui devrait alors se traduire *monnaie palatine du palais;* légende qui devient très claire si l'on interprète : monnaie du palais frappée pour la *scola*, c'est-à-dire pour le corps des antrustions.

« Cependant, l'opinion de M. d'Amécourt n'est pas invraisemblable. Si j'ai rejeté deux de ses arguments, en voici un que je dois retenir. Un passage de Grégoire de Tours[1] nous montre que la *schola* d'un évêque était ce qu'on appellera plus tard sa *familia*, l'ensemble des personnes attachées à son service, chargées de l'aider dans son administration ecclésiastique. On a pu désigner par le même mot l'entourage du roi, les officiers de sa maison. Il y a plus : dans une lettre des évêques de la province de Reims à Louis de Germanie, on nous explique pourquoi la maison royale est appelée *schola :* « Et ideo domus regis schola dicitur. »

« Ainsi, je suis porté à croire que *schola*, quand il s'agit du palais royal, peut désigner tantôt le seul corps des antrustions, tantôt tous les palatins; le premier sens, originaire, étroit et technique, le second, dérivé, large et usuel. Décider laquelle de ces deux significations les monétaires ont entendu donner au mot *scola*, c'est ce qui, avec les documents dont nous disposons, me paraît impossible. »

M. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société deux statuettes de bronze antiques, provenant l'une et l'autre d'Égypte, récemment acquises par le Musée du Louvre :

« La première représente un jeune esclave nègre trouvé entre *Mit-Rahineh* et *Sakkana*, sur l'emplacement de l'an-

1. *Historia Francorum* X, 26.

cienne Memphis. Il n'est personne qui ne connaisse le bronze analogue découvert en 1763 à Chalon-sur-Saône et conservé aujourd'hui au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale. L'une et l'autre debout, une jambe légèrement fléchie, le corps entièrement nu, les deux statuettes montrent le même déhanchement, la même cambrure violente dont semble seule capable la race noire; elles nous gardent l'image de deux de ces jeunes esclaves nègres qui, répandus dans le monde méditerranéen à la suite des conquêtes d'Alexandre, devinrent au Ier siècle de notre ère si fort à la mode dans la Rome impériale et ont plus d'une fois défrayé la chronique scandaleuse des satiriques contemporains. Identiques dans toute la partie inférieure du corps, les figurines de la Bibliothèque nationale et du Louvre sont pourtant différentes par l'attitude du buste et de la tête. Le bras gauche ramené en travers devant la poitrine, les deux avant-bras pliés, la première tenait sans doute une petite harpe ou quelque instrument de musique sur lequel l'enfant s'accompagnait en chantant, et l'inclinaison singulièrement triste de la tête, la mélancolie du regard expriment bien ses regrets au souvenir de la complainte du pays natal. Les mains, au contraire, liées derrière le dos, dans le bronze soumis à la Société, témoignent de quelque forfait dont le jeune captif attend le châtiment; et de là la pose toute différente de la tête, levée avec une expression bestiale et mauvaise, et dont les lèvres charnues s'avancent en une moue significative. Il lui manque en outre le fini et la richesse du travail, le poli de l'épiderme, qui donnent si grand prix au bronze de Chalon, avec sa patine foncée et ses yeux incrustés d'argent; mais, tel quel, le rapprochement n'en reste pas moins digne d'intérêt.

« L'autre statuette acquise par le Louvre, brisée au-dessous des genoux, ne sollicite pas moins l'attention, au moment où des travaux récents[1] ont remis en question l'iconographie d'Alexandre. La tête, avec la chevelure ceinte du bandeau royal, s'accorde bien, en effet, avec ce que nous savons du

1. Voyez Fr. Kœpp dans le dernier programme en l'honneur de Winckelmann.

type mis à la mode par les portraits du conquérant sculptés par Lysippe, et, quoique la même facture, caractérisée en particulier par l'expression intense donnée au visage et le traitement de la chevelure en boucles dressées sur le front, ait été étendue dans la suite à d'autres représentations, l'attribution à Alexandre de notre bronze pourrait trouver un appui dans le lieu même de la découverte, des renseignements dignes de foi établissant qu'il fut trouvé en 1845 dans les travaux de fortification exécutés sur l'emplacement présumé de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie.

« Il faut ajouter qu'un détail particulier de la statuette mérite explication. « Un point rend cette représentation très « singulière et inexplicable, » écrivait, il y a une cinquantaine d'années, M. Braun dans les Annales de l'Institut archéologique, au sujet d'un Dionysos de la collection Fejervary[1], « c'est l'absence radicale du bras gauche. Les téguments « cutanés recouvrent les confins de la poitrine et du dos « d'une manière tellement exacte qu'à première vue on « n'aperçoit aucunement la difformité indiquée à dessein. « L'aspect qui se présente est celui d'une amputation faite « avec un rare succès. Le bras semble avoir été désarticulé « dans la jointure et la plaie recouverte avec un art admi- « rable. L'ensemble a l'air d'une opération chirurgicale faite « avec une adresse merveilleuse, et les lobes de la peau sont « réunis, comme on dit en se servant d'une expression de « métier, *ad primam intentionem.* » Les mêmes termes se pourraient appliquer à notre bronze, et, quoique A. de Longpérier[2] ait depuis longtemps fait justice des interprétations fantaisistes proposées, il n'est pas inutile de rappeler la cause de cette apparente singularité. Il arrivait souvent, notamment pour des figurines de petites dimensions, que la fonte d'un seul jet, avec le corps, d'un bras étendu, surtout lorsqu'il portait un pan de vêtement, eût présenté de grandes difficultés et offert peu de solidité. L'artiste alors le

1. *Annales,* 1854, p. 82.
2. *Revue archéologique,* 1866, t. XIII, p. 145. — *Œuvres,* t. III, p. 127.

fondait à part, quitte à le souder ensuite, la jointure se trouvant facilement dissimulée; mais, tandis que notre soudure moderne comprend de l'étain, la soudure antique se faisait uniquement au plomb, et le plomb exposé à l'oxydation se réduit en poudre et ne laisse point de trace. Le séjour prolongé dans la terre devait, dans ces cas, presque fatalement amener la disjonction du bras fondu séparément, et ainsi s'explique, en même temps que l'existence de figures prétendues amputées, l'existence plus fréquente encore dans les collections de membres isolés, aussi bien que celle d'anses, de mascarons, d'appliques, etc., jadis appliqués sur des objets aujourd'hui détruits, et parvenus seuls jusqu'à nous. »

M. Babelon, membre résidant, exprime l'opinion que le type de cette statuette serait la figure traditionnelle d'Alexandre le Grand.

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, parle dans le même sens; il rapproche aussi la statuette du nègre aux mains liées derrière le dos de l'Éros qui se voit sur le dos du Centaure du Louvre.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, signale trois représentations antiques de l'esclave lié tirées des vases en terre dits samiens.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, signale également des représentations semblables sur des vases romains[1].

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, communique une note sur l'architecture des églises Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle. Il estime que les relations de l'église de Conques et de celle de Compostelle n'ont pas été sans influence sur le développement de l'art.

M. Enlart fait remarquer que l'église de Saint-Antimo, dans les maremmes de Sienne, présente également des ressemblances très remarquables avec Saint-Sernin et avec l'art

1. *Abbildungen zu dem I und II Heft der rœmischen Alterthümer in Baiern*, 2e livr., pl. V, 8, 9, et XII.

auvergnat. Plusieurs églises espagnoles ou italiennes présentent les mêmes caractères.

Le mémoire de M. l'abbé Bouillet est renvoyé à la commission des impressions.

M. F. Mazerolle, associé correspondant national, signale une cire représentant la tête de Louis XIV que M. de Baye a acquise récemment en Espagne. Cette cire, plaquée sur un disque de cuivre, semble être le modèle d'un poinçon du graveur *Mauger*. Un coin frappé avec ce poinçon est conservé dans les collections du Musée de la Monnaie. Il n'y a que quelques variantes de détails dans les cheveux entre la tête de Louis XIV figurée sur le coin et la cire de M. de Baye. Ce coin a servi à frapper une série de médailles de l'histoire du règne de Louis XIV, de 0m041 (coins au Musée de la Monnaie). Il existe de nombreux exemplaires de ces médailles dans les collections publiques et privées. Cette cire est le plus ancien exemple connu, jusqu'à présent, de ces modèles exécutés par les graveurs de médailles avant de graver des poinçons. On peut citer les médailles suivantes, dont le droit représente la tête de Louis XIV par Mauger : médailles relatives aux fortifications d'Huningue (1680), à la remise par le duc de Mantoue de la forteresse de Casal (1681), à l'occupation de Strasbourg (1681), à la défaite des corsaires à Chio (1680), etc. Plusieurs coins de revers portent les initiales de divers graveurs.

Séance du 7 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Bremond d'Ars (A. de). *Enseignement de la langue celtique. Création d'une chaire à la Faculté des lettres de Rennes.* Quimper, 1893, in-8°.

Collignon (Max.). *La tête d'Hathor sur des vases chypriotes.* Paris, s. d., in-8°.

Correspondance.

M. Gabriel Amardel, présenté par MM. Babelon et Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. de Barthélemy, Cagnat et Collignon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Lambin, présenté par MM. de Barthélemy et Müntz, écrit également pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. d'Arbois de Jubainville, de Baye et Durrieu pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Guerlin, associé correspondant national, présente la photographie d'une tapisserie qu'il pense être un portrait de Christophe Colomb :

« J'ai l'honneur de faire hommage à la Société des Antiquaires de France de l'épreuve ci-jointe d'une photographie que j'ai fait exécuter comme délégué du Comité du IVe centenaire de la découverte de l'Amérique dans le département de la Somme.

« Cette photographie reproduit une tapisserie qui est conservée dans la salle des adjoints à l'hôtel de ville d'Amiens et qui représente Christophe Colomb d'après le portrait de Jean Bol.

« L'auteur étant presque contemporain de Colomb et l'œuvre due à son pinceau nous étant inconnue aujourd'hui, il s'ensuit que la tapisserie en question prend le caractère d'un document d'un réel intérêt.

« J'ajoute que la pièce en elle-même est digne de fixer l'attention et qu'elle peut, en raison de sa magnifique exécution, intéresser tout spécialement quelques-uns de nos savants confrères. »

M. Müntz, membre résidant, proteste contre cette attribution. Le portrait imberbe publié par Paul Jove diffère totalement de celui présenté à la Société.

M. Durrieu, membre résidant, ajoute quelques observations à celles présentées par M. Müntz.

M. Guerlin communique ensuite le dessin et la description d'une pierre tombale :

« J'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux la photographie d'une fort belle pierre tombale, remontant aux premières années du xive siècle, qui existe encore dans l'église de Brouchy, canton de Ham (Somme).

« M. l'abbé Bonvallet, ancien curé de Brouchy, qui l'a trouvée, à quelques centimètres à peine au-dessous d'un carrelage, au cours de réparations faites dans son église, et qui a bien voulu me la signaler, en a fait exécuter un dessin *très exact*, me dit-il, d'après lequel a été tirée la photographie annexée à la présente note. En outre, par ses soins, la pierre a été recouverte d'un plancher qui la préservera des dégradations auxquelles elle était exposée, jusqu'au jour où les ressources de la fabrique de Brouchy permettront d'adopter un autre moyen de la garantir en la plaçant en évidence.

« Quelques lettres de l'inscription n'ont pu être déchiffrées; peut-être serons-nous plus heureux et parviendrons-nous à compléter sur ce point le travail de M. l'abbé Bonvalet, si nous pouvons nous rendre quelque jour à Brouchy pour y prendre un estampage de la pierre; nous en profiterons pour relever aussi ses dimensions.

« Dans l'état présent, on peut distinguer qu'elle recouvrait les restes d'un seigneur d'Aubigny (Aubigny est effectivement une annexe de Brouchy, qui compte présentement environ 140 habitants), mais la difficulté est d'identifier ce personnage.

« En effet, suivant D. Grenier, Aubigny appartint, dès 1260, à une branche de la maison de Vendeuil; or, ce que nous pouvons lire de l'inscription ne concorde pas avec ce nom :

CHI GIT MESIRES
JEHANS WARC ...RS .....

« De plus, les armoiries diffèrent aussi, puisque Vendeuil portait : d'azur, au lion naissant d'or ; *aliàs :* id..., au chef emmanché de trois pièces de même, tandis que le chevalier représenté sur la pierre tombale de Brouchy porte une bande losangée de sept pièces suivant l'écu et de six pièces suivant les ailettes. Il est vrai de dire qu'à cette époque les armoiries étaient encore très variables dans une même famille.

« M. Demay, dans son *Inventaire des sceaux de la Normandie* (p. 216, n° 2027), cite un Philippe d'Aubigny, bailli des Iles vers 1219, dont le sceau, conservé aux archives de la Manche (abbaye du mont Saint-Michel), se rapproche du blason qui nous occupe. Il porte « quatre fusées rangées en « fasce. »

« Il y a là une analogie que nous signalons à tout hasard.

« Le défunt est placé sous une arcade trilobée, décrivant une ogive équilatérale, supportée par deux colonnettes à chapiteau feuillagé ; le galbe qui surmonte cette ogive est percé d'un triangle et terminé par un fleuron en manière d'amortissement ; de chaque côté de l'arcade, dans les angles formés par l'inscription, sont des motifs d'ornementation qu'il est bien difficile de déterminer ; on croit y reconnaître des têtes d'anges.

« Le costume du personnage est bien caractéristique de l'époque, — premières années du XIVe siècle. — Signalons de suite ce détail que la tête est couverte d'un heaume *qui cache le visage ;* c'est un fait dont nous ne connaissons pas d'autre exemple dans notre région et qui doit être effectivement assez rare. Toutes les pierres tombales qu'il nous a été donné de voir en Picardie représentent le défunt *la face découverte ;* la tête est tantôt nue, tantôt revêtue du camail, parfois du heaume, lorsque la partie inférieure de cette pièce de l'armure devint mobile, mais toujours les traits du défunt sont apparents ; dans le cas présent, au contraire, le visage est entièrement dissimulé ; c'est un point qu'il nous a paru bon de faire remarquer.

« Le heaume est pointu, terminé par un panache ; la vue est barrée verticalement par un renfort fleurdelysé. Des ailettes complètent l'ensemble. Autant que l'on en peut juger,



Pierre tombale de l'église de Brouchy (Somme).

la broigne remplace la cotte de mailles. Elle est elle-même recouverte d'une cotte d'étoffe.

« Remarquons l'absence d'arrière-bras et de cubitières; pas de grèves non plus aux jambes; seulement des chausses façonnées comme la broigne.

« Les mains, jointes, sont nues.

« Les pieds sont posés sur deux chiens; des brodequins de peau les recouvrent; ils sont armés d'éperons d'un type assez remarquable.

« L'épée, large, et dont les quillons se recourbent vers la lame, est passée dans la ceinture du chevalier. Sur elle est appuyé l'écu aux armes du défunt.

« Cette pierre, en raison des détails de costume qu'elle présente et de son état de conservation, mérite d'être signalée, et j'ai pensé que MM. les membres de la Société des Antiquaires de France me permettraient de leur en soumettre une description. ».

M. Babelon communique le moulage d'une très belle médaille d'or de Bérénice II, femme de Ptolémée III Évergète. Elle pèse 43 gr.; c'est la plus grande monnaie d'or grecque connue, si l'on en excepte le fameux médaillon d'Eucratides. On n'en connaît que trois exemplaires qui ont été récemment découverts. Au Musée d'Athènes se trouve, dans la collection Demetrio, une pièce d'argent à la même effigie, qui est la plus grande pièce d'argent grecque connue. Il est probable qu'au point de vue monétaire il faut rapprocher ces pièces des plus grandes pièces de bronze égyptiennes qui ont été frappées à la même époque.

M. Durrieu demande si la pièce d'Eucratides n'a pas été soupçonnée de faux.

M. Babelon répond affirmativement, mais que jamais cette suspicion n'a été prise au sérieux par les savants compétents. Il parle ensuite de différents monuments acquis récemment par le même établissement, spécialement d'un camée à trois couches et de grande dimension représentant Sapor faisant Valérien prisonnier et d'une médaille anonyme italienne de la fin du xv[e] siècle, provenant de la collection

Spitzer et dans laquelle M. H. de la Tour pense retrouver les traits de César Borgia. Cette identification semble résulter d'une comparaison avec le portrait donné par Paul Jove.

M. Müntz, tout en reconnaissant l'intérêt d'un semblable portrait, demande si c'est bien à l'époque de la mort d'Alexandre VI qu'il en faut placer l'exécution. A ce moment, César Borgia n'était guère un personnage qu'un médailleur désirât représenter.

Séance du 14 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Delamain (Ph.). *Le cimetière de Herpes (fouilles et collection Ph. Delamain).* Angoulême, 1892, in-4°.

M. Prou, membre résidant, présente la publication de M. Ph. Delamain, correspondant de la Société, intitulée : *Le cimetière de Herpes* (Charente).

Correspondance.

M. Paul Fournier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, présenté par MM. l'abbé Duchesne et G. Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. l'abbé Thédenat, de Barthélemy et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Prou, membre résidant, présente, de la part de M. Delamain, les photographies des objets les plus remarquables trouvés récemment dans le cimetière de Herpes et que M. Delamain publiera prochainement : fibules, bagues, monture d'aumonière et surtout un seau garni de cercles en bronze avec ornements repoussés.

M. de Baye, membre résidant, fait remarquer que la boucle de ceinture de la Touche-Ronde appartient à une série d'objets analogues publiés par M. Barrière-Flavy. Les pièces désignées par M. Prou comme des bractéates sont des fibules dites cupelliformes, fréquentes dans les tombes anglo-saxonnes et rares dans les sépultures franques. Les autres bijoux découverts par M. Delamain prouvent que l'art était à peu près le même chez les Francs, les Burgondes et les Visigoths.

M. Lafaye, associé correspondant national, lit un mémoire sur un fragment de poterie trouvé à Tours en 1863 et conservé au Musée de cette ville, représentant une femme liée, sur laquelle se précipite un lion, et un autre fragment analogue conservé au Musée Carnavalet et trouvé en 1865 au Jardin du Luxembourg.

Le mémoire de M. Lafaye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit un mémoire sur une inscription chrétienne en vers hexamètres, trouvée à Notre-Dame-de-Sion, à Vaudémont (Meurthe-et-Moselle), que lui a communiquée M. l'abbé Simonin.

Le mémoire de M. l'abbé Thédenat est renvoyé à la Commission des impressions.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, entretient la Société de l'époque à laquelle les Celtes sont venus en Espagne.

M. le colonel de la Noë, membre résidant, rend compte d'une tournée qu'il a faite récemment en Normandie pour visiter les enceintes fortifiées, entre Caen et la mer, dont ont parlé Caylus et Caumont. Il n'y a là que des chemins creux et des carrières très anciennes. Les redoutes de Campandré et de Montpinçon (Calvados) ont été édifiées pour l'usage du

canon, et on ne saurait les comparer à l'enceinte de la Boissière, près de Périgueux, qui paraît bien être gauloise et dans laquelle M. de la Noë incline à retrouver l'ancien Périgueux gaulois.

Séance du 21 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Babelon (E.). *Mélanges numismatiques*, 2e série. Paris, 1893, in-8°.

Beaucaire (le comte Horric de). *Mémoires de Duplessis-Besançon.* (*Soc. de l'hist. de France.*) Paris, 1892, in-8°.

Boutroue (Alex.). *L'Algérie et la Tunisie à travers les âges.* Paris, 1893, in-8°.

— *Les explorations des Portugais antérieures à la découverte de l'Amérique.* Paris, 1893, in-8°.

Chartraire (l'abbé E.). *La chapelle et les chanoines de Saint-Laurent dans le palais archiépiscopal de Sens.* Sens, 1893, in-8°.

Déchelette (J.). *Inscriptions campanaires de l'arrondissement de Roanne.* Montbrison, 1893, in-8°.

— *Le château de Montrenard et ses seigneurs.* Roanne, 1891, in-8°.

— *Notes sur les objets d'orfèvrerie conservés dans les églises de l'arrondissement de Roanne.* Paris, 1889, in-8°.

— *Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Chaverondier.* Montbrison, 1893, in-8°.

Durrieu (Paul). *Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures.* Paris, 1893, in-8°.

Laubespin (le comte Léonel de). *Éphéméride de l'expédition des Allemands en France, par Michel de la Huguerye.* (*Soc. de l'hist. de France.*) Paris, 1892, in-8°.

Lebègue (Henri). *Extraits des auteurs grecs concernant la*

géographie et l'histoire des Gaules. T. VI. Paris, 1892, in-8°. (*Soc. de l'hist. de France.*)

Michon (E.). *Miroirs grecs à pied*. Paris, 1893, in-4°.

Nicaise (Auguste). *La sépulture gauloise de Dommartin-Lettrée*. Châlons-sur-Marne, 1893, in-8°.

Ruble (le baron Alphonse de). *Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné*. T. VI. (*Soc. de l'hist. de France.*) Paris, 1892, in-8°.

Vogüé (le marquis de). *Mémoires du maréchal de Villars*. T. V. Paris, 1892, in-8°.

M. E. Michon, associé correspondant national, offre à la Société son mémoire sur les Miroirs antiques à pied, possédés par le Musée du Louvre.

M. Durrieu, membre résidant, fait hommage à la Compagnie de son mémoire sur les Manuscrits exposés cette année à l'Exposition de Madrid.

M. Boutroue, associé correspondant national, présente à la Société une conférence de M. Oliveira Martins sur les découvertes des Portugais avant Christophe Colomb, et la traduction qu'il en a faite; il présente aussi le texte d'une de ses conférences, intitulée : *L'Algérie et la Tunisie à travers les âges*.

Correspondance.

M. Deschelette-Despierres, de Roanne, présenté par MM. A. Héron de Villefosse et A. de Barthélemy, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Lecoy de la Marche, Guillaume et Berger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Robert Guerlin, associé correspondant national, signale

deux fragments de poterie rouge antique, sur lesquels sont figurées des scènes de tauromachie :

« A la séance du 13 janvier 1892 (p. 64 du *Bulletin*), M. l'abbé Beurlier signalait à la Société des Antiquaires de France, comme étant le premier document de ce genre trouvé en Gaule, un fragment de poterie rouge sigillée, représentant une tauromachie.

« Je connais, pour ma part, deux autres fragments analogues.

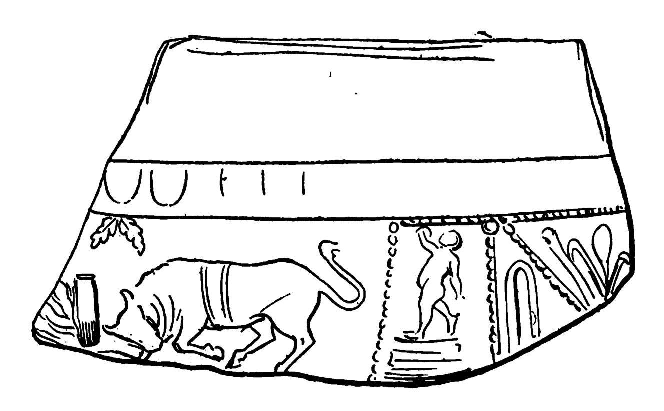
« L'un, trouvé à Amiens, fait partie de la collection de mon ami M. le baron René de Boutray. Le 14 mars dernier, il a été présenté et décrit par notre collègue M. Robert de Guyencourt, à la Société des Antiquaires de Picardie, qui doit en insérer une reproduction dans son plus prochain bulletin.



Fragment de poterie représentant une tauromachie.

« Le second fragment appartient depuis de longues années au Musée de Picardie. Bien que sa provenance soit inconnue, c'est assurément une antiquité locale, découverte sinon à Amiens même, du moins dans les environs. Comme on

peut le voir par le croquis ci-joint, que M. le conservateur du Musée a bien voulu exécuter à mon intention, le taureau



Fragment de poterie représentant une tauromachie.

est combattu par un personnage qui se protège au moyen d'un bouclier.

« Le fragment communiqué par M. l'abbé Beurlier avait été recueilli à Orange : la présence de deux documents similaires *en Picardie* peut avoir un certain intérêt, et j'ai cru bon de signaler leur existence. »

A l'occasion de la communication précédente, M. l'abbé Thédenat, membre résidant, signale des fragments de poterie rouge romaine, trouvés en Bavière et ornés d'un sujet, relatifs aux courses de taureaux[1].

Il ajoute ensuite quelques renseignements à ceux qui ont été donnés dans les publications de la Compagnie[2] sur les courses, les combats et les jeux de taureaux :

1. *Abbildungen der römischen alterthümer in Baiern*, 2e livr., pl. VIII.
2. Abbé Beurlier, *les Courses de taureaux chez les Grecs et chez les Romains*, dans *Mémoires*, t. XLVIII (1887), p. 57-84 et 351; *Bulletin*, 1892, p. 64.

« On peut rattacher aux courses de taureaux un médaillon en bronze de Gordien III représentant l'amphithéâtre de Rome plein de spectateurs. Dans le spectacle, présidé par l'empereur, figure le combat d'un taureau et d'un éléphant[1]. Mais ce n'est pas un simple combat d'animaux, car l'éléphant est monté et dirigé dans la lutte par son cornac.

« Une mosaïque qui ornait le temple de Diane, sur l'Aventin, représente une série de jeux et de combats de l'amphithéâtre et, dans le nombre, un éléphant et son cornac aux prises avec un taureau[2]. Dans la même mosaïque, au-dessous du sujet précédent, un taureau fuit rapidement, poursuivi par un homme à cheval et sans armes. Il semble bien que cette dernière représentation figure la première partie d'une course à la mode thessalienne[3]. Une autre mosaïque bien connue, trouvée en 1834 dans les ruines d'une villa antique, au pied de la colline de Tusculum, et conservée à la Villa Borghèse, en représente la conclusion : le bestiaire renversant le taureau qu'il a saisi par les cornes[4].

« Quant aux combats des taureaux contre d'autres animaux, ils ont précédé à Rome les courses de taureaux importées de Grèce par César. En l'an de Rome 675 (= 79 av. J.-C.), sous l'édilité curule des deux frères L. et M. Lucullus, il y eut un combat d'éléphants contre des taureaux[5]. Une marqueterie (opus sectile) de marbres de diverses couleurs, représentant un taureau assailli par un lion, a été récemment transportée au Musée du Capitole, à Rome[6]. Elle ornait, avec d'autres sujets relatifs aux spectacles de l'amphithéâtre et du cirque, la basilique de Junius Bassus sur l'Esquilin[7].

1. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. V, p. 37, n° 165. Cf. Martial, I, XVII, XIX.
2. Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t. II, p. 87, pl. XVI.
3. Cf. Pline, VIII, LXX, 6. L'abbé Beurlier, *Courses de taureaux*. *Mémoires*, t. XLVIII (1887), p. 73.
4. W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen Klassischer Alterthümer in Rom*, t. II, p. 135; traduction Toutain.
5. Pline, *H. N.*, VIII, VII, 2.
6. *Bullettino della commissione arch. comunale di Roma*, 1893, pl. II-III.
7. *Ibid.*, p. 96.

« On employait, comme de nos jours, mille procédés pour exciter la fureur du taureau[1]; entre autres moyens, on agitait devant ses yeux des étoffes rouges :

> Haud secus exarsit quam circo taurus aperto
> Cum sua terribili petit irritamina cornu
> Puniceas vestes, elusaque vulnera sentit[2].

« On attachait aussi quelquefois le taureau, à l'aide d'un lien assez long, à un autre animal, et on les excitait l'un et l'autre jusqu'à ce que, rendus furieux par ces provocations et exaspérés par cet accouplement forcé, ils en vinssent à s'entre-déchirer; la fuite du plus faible ou du plus maltraité étant impossible, l'un des deux animaux ou tous les deux se trouvaient bientôt hors de combat. Ils étaient alors achevés par des « confectores[3]. »

« Un bas-relief funéraire de Pompéï représente un taureau attaché à une panthère par une laisse; le taureau, demeuré en arrière, est poussé par un bestiaire qui le frappe de sa lance; en avant, un autre bestiaire, vers lequel bondit la panthère, brandit deux lances destinées à sa défense personnelle, mais sans doute aussi à exciter les deux animaux à se livrer bataille[4]. Si l'on remplace la panthère par un ours, nous avons un texte de Sénèque qui peut servir de commentaire à cette scène : « Ridere solemus, inter matutina arenae « spectacula, tauri et ursi pugnam inter se colligatorum : « quos, cum alter alterum vexaverit, suus confector exspec- « tat[5]. »

« Au temps de Varron, on disposait dans les amphithéâtres, spécialement pour les courses de taureaux, des sortes de barrières tournantes appelées *cochlea*, derrière lesquelles le combattant pouvait se mettre à l'abri quand le taureau furieux le pressait de trop près[6]. Plus tard, les *cochlea* furent

1. Cf. L. Friedlaender, *Mœurs romaines du siècle d'Auguste à la fin des Antonins*, trad. Ch. Vogel, t. II, p. 156-157.
2. Ovide, *Métamorphoses*, XII, 100-103.
3. Suétone, *Aug.*, XLIII, *Nero*, XII; Sénèque, *Ira*, III, 43.
4. Mazois, *Ruines de Pompéi*, t. I, pl. XXXI, fig. IV. Une peinture de l'amphithéâtre de Pompéï représente le combat d'un molosse et d'un taureau (*Ibid.*, t. IV, pl. XLVII, fig. III).
5. Sénèque, *Ira*, III, 43.
6. Varron, *R. R.*, III, V.

employés dans les combats contre toute espèce d'animaux féroces[1].

« Les taureaux ne servaient pas seulement à des combats sanglants; les Romains, si habiles à dompter les bêtes les plus féroces, savaient en tirer parti dans les jeux comme animaux savants : on les dressait à se coucher immobiles et à se laisser enlever, à s'agenouiller, à porter sur leur tête un enfant ou à se tenir dressés sur les jambes de derrière avec une femme sur le dos; ils permettaient, sans s'effaroucher, qu'on dansât sur leur dos. On leur apprenait aussi à faire la roue, retombant sur les cornes et se relevant; enfin, ils demeuraient, comme des cochers, assis sur un char entraîné par la course rapide de deux chevaux[2]. »

M. Michon, associé correspondant national, donne lecture d'une lettre adressée à M. Héron de Villefosse, membre résidant, par M. Sorlin-Dorigny, associé correspondant national à Constantinople. Cette lettre est relative à un petit bas-relief votif à Apollon Cratéen, offert par M. Sorlin-Dorigny au Musée du Louvre :

« Je viens solliciter une place dans le Musée du Louvre pour un petit bas-relief que j'ai eu l'avantage de vous expédier aujourd'hui.

« Je reconnais d'avance que ce bas-relief ne possède pas beaucoup de titres à la faveur d'être ainsi logé et entretenu aux frais de l'État. Quoique d'origine grecque, il n'est point d'une belle époque de l'art : son exécution est plus que médiocre, elle est même quasi rudimentaire; quant à son état de conservation, il est loin d'être parfait. Le seul titre qui puisse le recommander à votre bienveillance, c'est celui de nous transmettre l'image et le nom, ou mieux le surnom, d'une des divinités grecques de l'Anatolie.

« Il est vrai que le Louvre n'est point un *Panthéon;* que ce Musée ne peut même offrir, pour la mythologie classique,

1. Cf. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, au mot Cochlea.
2. Cf. Aelien, *De nat. animal.*, VII, 4; Pline, *H. N.*, VIII, lxx, 5; Suétone, *Nero*, XII; Martial, I, v.

l'équivalent de cette salle XIX que le Musée de Saint-Germain a si heureusement consacrée aux divinités de la Gaule. Mais serait-ce bien là une raison pour refuser l'hospitalité à mon bas-relief? N'arrivera-t-il pas un jour où les mythographes verront au Louvre une salle réservée aux monuments des antiques croyances religieuses de la Grèce, une sorte d'Olympe où ils ne trouveront pas seulement des chefs-d'œuvre artistiques, mais une réunion de documents pouvant servir à leurs études sur les mythes helléniques?

« C'est dans ce but, et pour aider, selon mes moyens, à l'édification de cette future demeure des Olympiens, que j'ai pris la liberté de vous envoyer ma pierre.

« Cette pierre est un ex-voto en marbre blanc, taillé sur un plan trapézoïdal. Sa hauteur est de 0m32 ; sa largeur à la base est de 0m19, tandis qu'au sommet elle n'est que de 0m15. Les deux tiers supérieurs de la face sont occupés par le bas-relief; le tiers inférieur est couvert par une inscription de quatre lignes :

MENANΔΡΟΣ ΔΑ·
·Α ΚΑΙΟΙΥΙΟΙ ΑΠΟ·
ΛΩΝΙΚΡΑΤΕΑΝΩ
ΕΥΧ··.

Μένανδρος Δαιτᾶ καὶ οἱ υἱοὶ Ἀπόλλωνι Κρατεανῷ. Εὐχήν.

« Le bas-relief représente Apollon de face, dans le costume et avec les attributs de l'Apollon Musagète. Comme dans la fameuse statue du Vatican, il est figuré vêtu d'une longue tunique, « d'une stola aux plis vastes et flottants. » Dans la droite, il tient une cithare, mais, de sa gauche, et c'est là le détail qui le distingue du Musagète, de sa gauche, il semble verser sur un autel le contenu d'une patère. Devant l'autel, on voit un mouton ou un bélier; derrière l'autel, on aperçoit le profil d'un adorant.

« Ce bas-relief fait partie d'une série assez nombreuse d'ex-voto qui a été découverte, il y a une vingtaine d'années, par un antiquaire arménien nommé Taqvor. Tous ces ex-voto sont à peu près semblables; tous représentent le



même dieu dans la même pose et avec les mêmes attributs. Il n'y a de différence que dans le nombre des adorants et des béliers propitiatoires. Sur certains bas-reliefs, on compte jusqu'à cinq adorants et trois béliers.

« Dans quelle localité a eu lieu la trouvaille de ces ex-voto? Jamais je n'ai pu le savoir; jamais Taqvor n'a voulu livrer son secret. Il le réservait à celui qui consentirait à faire des fouilles en société avec lui et à lui abandonner la part léonine de la trouvaille ou une forte indemnité en cas d'insuccès. N'ayant jamais voulu souscrire aux conditions onéreuses de ce villageois antiquaire, je n'ai rien pu tirer de lui, si ce n'est que ces bas-reliefs provenaient d'une localité située à environ huit heures de marche de Cyzique, dans la direction du lac Manyas. Le Dr Mordtmann ne semble pas avoir été plus heureux que moi. Il a bien, à l'époque, copié un certain nombre de ces ex-voto, qu'il a publiés dans le tome VII de l'*Archæol. Zeitung* de Berlin, mais il n'en indique nullement la provenance.

« A Vienne, j'ai retrouvé, dans la collection du *K. K. Kabinet* qui est au Petit-Belvédère, un de ces ex-voto, mais les conservateurs ignoraient même qu'il eût été découvert en Asie-Mineure[1].

« Aujourd'hui, ce Taqvor est mort; il a été assassiné par un bey tcherkès de Panderma. A moins d'une nouvelle découverte d'autres ex-voto semblables, la provenance exacte de ces monuments dédiés à Apollon Cratéen restera un mystère; et, au point de vue de la topographie religieuse de l'Anatolie, il y aurait intérêt à dévoiler ce mystère. »

M. Michon ajoute, en son nom personnel, les quelques

1. L'ex-voto du Cabinet I. et R. de Vienne porte le n° 254. Le bas-relief représente Apollon Cratéen, un autel, deux béliers et cinq adorants. Au-dessous de cette image, inscription de quatre lignes :

ΗΜΟΦΙΛΟΣ ΑΥΛΟΥΖΕΛΜΕΩΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΚΡΑΤΕΑΝΩ ΚΑΙΟΙΑ
ΔΕΛΦΟΙ ΑΥΤΟΥ
ΕΥΧΗΝ

Ημόφιλος Αυλουξέλμεως Απόλλωνι Κρατεανῷ καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ. Ἐυχὴν.

observations suivantes à la communication de M. Sorlin-Dorigny :

« Le bas-relief dont la générosité de M. Sorlin-Dorigny, si souvent exercée en faveur de nos collections, vient d'enrichir le Louvre prendra naturellement place à côté d'un monument de même nature récemment acquis par le Musée.

« Il y a deux ans, le Louvre achetait, à la vente Gréau, un bas-relief analogue, dédié, s'il fallait en croire le Catalogue, « ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΚΑΙ ΜΟΥΣΑΙΣ[1]. » Il était clair toutefois que les Muses n'avaient rien à faire avec la représentation, mais l'inscription était si complètement détruite qu'il me parut impossible, en le mentionnant parmi les acquisitions du Département des Antiquités grecques et romaines[2], d'en dire autre chose, sinon que les caractères étaient trop effacés pour être restitués avec quelque certitude. La comparaison toutefois avec les bas-reliefs votifs à Apollon Kratéen, décrits par M. Mordtmann dans l'étude à laquelle M. Sorlin-Dorigny fait allusion[3], la ressemblance en outre avec un autre bas-relief du Louvre, provenant de la collection Choiseul-Gouffier et trouvé à Cyzique, représentant un sacrifice offert à Cybèle par un prêtre du nom de Sotéridès[4], m'amenèrent bientôt à attribuer la Mysie comme origine au bas-relief de la collection Gréau et à proposer sans hésitation pour la restitution de l'inscription, à la suite du mot « ΑΠΟΛΛΩΝΙ » où un K était encore visible, le mot « ΚΡΑΤΕΑΝΩ[5]. » Il me suffit d'ailleurs, pour lever les derniers doutes, de rapprocher du marbre en question un bas-relief dessiné dans le *Voyage en Lycie et en Carie* de MM. Benndorf et Niemann[6]. La fig. 89 y reproduit précisément le bas-relief signalé par M. Sorlin-Dorigny comme appartenant aux collections impériales de Vienne, bas-relief acheté par M. Benndorf à Constantinople

1. *Catalogue*, n° 1296.
2. *Bulletin des Musées*, t. II, n° 18, p. 199, n° 6.
3. *Archaeologische Zeitung*, t. XXXII, 1874, p. 162.
4. Il est reproduit dans Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 214, n° 256. — Fröhner, *Inscriptions grecques*, n° 10; *Notice sommaire*, n° 1533.
5. *Bulletin des Musées*, t. II, n° 21, p. 322 et suiv.
6. *Reisen in Lykien und Karien*, p. 154.

de Mme veuve Déthier[1]. La forme arrondie dans le haut, la place occupée dans le monument par le sacrifice représenté, la disposition de l'inscription, les dimensions même, à quelques centimètres près, se rapportent exactement au bas-relief Gréau, aussi bien d'ailleurs qu'au nouvel exemplaire donné par M. Sorlin-Dorigny[2].

« Il ne semblera sans doute pas inutile de rapporter ici, à titre de supplément aux renseignements transmis par M. Sorlin-Dorigny sur l'histoire de l'arménien Taqvor, les quelques lignes dont M. Benndorf faisait suivre la description du monument rapporté par lui : « Le bas-relief a été « trouvé en Mysie avec quelques autres publiés par M. Mordt« mann. L'emplacement donné par M. A.-D. Mordtmann « comme provenance est une ville en ruines à trois heures « de Manias (Poemanenum) et à neuf heures de Balikesser « (Caesarea Mysiae). M. le Dr J.-H. Mordtmann, de Cons« tantinople, a eu la bonté de me donner les quelques indi« cations complémentaires que voici : M. Takvor (de qui « Déthier avait acheté le bas-relief à Constantinople) m'a « indiqué comme provenance Sŏwe, mais je n'ai pu jusqu'à « présent trouver cette localité. La collection des bas-reliefs « à Apollon est ici dispersée à tous les vents : le meilleur « était en la possession de Déthier; d'autres passèrent entre « les mains d'Antikadschis; un très beau a été acquis par « Dorigny; il doit être maintenant à Paris. En tout, j'en « connais une demi-douzaine, en outre de ceux publiés par « mon père. »

« J'ai voulu tenter dès maintenant de classer, si l'on peut ainsi parler, au moins en partie, la série signalée il y a quelques années à M. Benndorf comme dispersée à tous les

1. J'ai donc peine à croire à l'assertion de M. Sorlin-Dorigny que les conservateurs ignoraient que ce monument eût été trouvé en Asie-Mineure. L'inscription doit être ainsi rétablie : Μηνόφιλος Αυλουσέλμεως | Απολλωνι Κρατεανῷ καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ εὐχὴν.

2. L'ex-voto par exemple, dans ce dernier comme dans le bas-relief de Vienne et dans la plupart de ceux décrits par M. Mordtmann, est offert non seulement au nom du dédicant lui-même, mais au nom de sa famille, καὶ οἱ ὑιοί ou καὶ οἱ ἀδελφοί, ou encore ὑπέρ τε ἑαυτοῦ καὶ τῶν ἐν οἰκῷ.

vents. Le Louvre, on le voit, en possède deux exemplaires. Un troisième est conservé à Vienne. Un autre, enfin, a été récemment donné par M. Van Branteghem au British Museum, qui n'en diffère que par la substitution du surnom de « Ταδοκωμείτης » à celui de « Κρατέανος[1]. » Il est à remarquer en effet que des représentations dans l'ensemble tout analogues, sinon identiques, figurent sur un certain nombre de bas-reliefs provenant de Cyzique et des régions environnantes de la Mysie, dédiés même à d'autres divinités, à Zeus « Ὕψιστος[2] » par exemple, nous l'avons noté à propos du bas-relief de la collection Choiseul-Gouffier, à Cybèle. Il y a là une nouvelle preuve, en même temps que du travail de syncrétisme religieux toujours grandissant, de la facilité avec laquelle les artisans, fabricants de ces ex-voto, se reportaient, sans grand souci de nouveauté ni même toujours de parfaite appropriation, à des modèles connus et une fois établis. »

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, annonce à la Société une découverte faite, depuis le commencement de ce mois, dans l'église abbatiale de Conques (Aveyron). On a trouvé, dans le transept méridional, deux pierres de forme cubique, mais de dimensions inégales. La plus grande, qui mesure 0m60 sur chaque face, contenait, dans une ouverture de 0m50 de côté :

1° deux petits coffrets en os grossièrement ornés;

2° une boîte en fer;

3° une coupe en argent, d'assez grandes dimensions, couverte d'une décoration pointillée et fermée par un couvercle hémisphérique en albâtre.

L'autre pierre, plus petite, contenait seulement une boîte en tôle renfermant des reliques.

A part les objets en métal, qui sont dans un état satisfaisant, le reste est fort mal conservé. Les petits reliquaires en os sont en morceaux. Les reliques qu'ils contenaient sont en

1. A. H. Smith, *A Catalogue of sculpture*, p. 359, n° 777.
2. *Ibid.*, p. 375, n° 817.

poussière. A l'exception de quelques menus fragments d'une sorte de gaze, on ne trouve trace ni d'étoffes ni de parchemins indiquant la nature et la provenance des reliques.

Enfin on a trouvé aussi, dans la chapelle absidiale du fond, les fragments d'un verre brisé en dix ou douze morceaux.

M. Molinier, membre résidant, fait passer sous les yeux de la Société un feuillet détaché d'un petit manuel à l'usage d'un miniaturiste allemand de la fin du xve siècle. Ce feuillet offre d'un côté une miniature inachevée, des modèles de médaillons et de fleurons, avec un texte indiquant les couleurs à employer; au verso sont dessinés à la plume des modèles de fleurs destinés aux encadrements de pages.

M. Paul Durrieu, membre résidant, exprime l'opinion que ce feuillet pourrait bien provenir d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de Munich et qui porte le nom du comte Eberhardt de Montbéliard.

Séance du 28 Juin.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Avenel (le vicomte G. d'). *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère.* T. VII. (Documents inédits.) Paris, 1893, in-4°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. T. XVIII. *Alger.* Paris, 1893, in-8°.

Mas-Latrie (René de). *Chroniques d'Amadi et de Strambaldi.* 2e partie : *Chronique de Strambaldi.* Paris, 1893, in-4°. (Documents inédits.)

Tamizey de Larroque. *Lettres de Peiresc.* T. IV. (Documents inédits.) Paris, 1893, in-4°.

Travaux.

M. de Geymüller, associé correspondant étranger, met sous

les yeux des membres de la Société un certain nombre de planches spécimens de son ouvrage en préparation sur les dessins des architectes des quatre derniers siècles.

M. Gaidoz, membre résidant, communique une série de gravures et de jetons représentant le *Diable d'argent.* Il explique le type et la légende de ce diable comme une survivance et une transformation d'une légende de Mercure. Cette étude doit paraître dans la revue *Mélusine.*

M. Gauckler, associé correspondant national, communique le texte d'une tessère en bronze découverte dans le port de Bizerte. Cette tessère, qui fait connaître le nom du *pagus Minervus*, paraît dater des dernières années de la république romaine; elle doit être rangée, comme l'a reconnu M. Héron de Villefosse, dans la catégorie de ces *Tabulae paganae* dont on connaît au moins deux autres exemplaires[1], l'un de Pérouse[2], l'autre de Tolentino[3]. La forme est la même, la légende diffère, mais présente cependant dans les trois cas certains traits communs.

La tessère est destinée aux habitants d'un pagus; elle est due à la munificence d'un *magister pagi;* elle semble un monument commémoratif, soit de l'élévation du donateur à la magistrature du pagus, soit de fêtes ou de cérémonies religieuses auxquelles il aurait présidé.

M. Molinier, membre résidant, communique des fragments d'un manuscrit italien de la fin du xv[e] siècle, recueil de lettres dessinées suivant certaines proportions données d'avance. C'est une démonstration du soin avec lequel étaient dessinées toutes les parties des lettres des manuscrits.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, signale un travail

1. Une troisième tablette, de même forme, mais de formule très différente, trouvée en Espagne, entre Nieblam et Moguer, dans la province de Huelva (*C. I. L.*, II, 4963), rentre peut-être également dans la même catégorie, bien qu'on ait cru jusqu'ici y reconnaître un présent fait à un gladiateur.
2. *C. I. L.*, XI, 1947.
3. *C. I. L.*, IX, 5565.

déjà publié sur le canon des lettres anciennes, et M. de Geymüller rappelle qu'il est aussi question de la forme et de la proportion des lettres dans la *Divina proportione* de Pacioli.

M. le comte de Marsy, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« A la séance du 2 novembre 1892 (*Bulletin*, p. 233), M. Octave Vauvillé a communiqué un sceau ecclésiastique sur lequel on lit :

† S. PHELIPE HURE DE RIVECOURT

et qu'il considère comme celui d'un prieuré.

« Je demande, — sans avoir vu l'empreinte, — s'il ne faut pas lire CURÉ ou KURÉ et, au lieu du sceau d'un prieuré, y voir celui de Philippe, CURÉ de Rivecourt, rien ne semblant indiquer ici la mention d'un prieur.

« Il est vrai qu'il y avait un prieuré-cure à Rivecourt, mais je crois que cela n'empêche pas la lecture que je soumets à la Société des Antiquaires.

« Beaucoup de sceaux ecclésiastiques, que je pourrais citer dans la région, portent la légende : « S. P. curé de... » ou « S. P. curati de..., » et je n'ai jamais vu le curé ou prieur prendre sur un sceau son prénom suivi de son nom de famille et accompagné seulement du lieu de sa résidence. Toutefois, n'ayant pas vu le monument, je ne puis proposer qu'une hypothèse. »

Séance du 5 Juillet.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Amardel (G.). *La fin de la monnaie de Narbonne*. Narbonne, 1892, in-8°.

— *Les monnaies de chefs gaulois attribuées à Narbonne*. Narbonne, 1893, in-8°.

— *L'hôtel des monnaies de Narbonne au XVIIe siècle*. Narbonne, 1891, in-8°.

— *L'hôtel des monnaies de Narbonne pendant la Ligue*. S. l. n. d., in-8°.
— *Monnaie d'Achila frappée à Narbonne*. S. l. n. d., in-8°.
— *Monnaies wisigothes du Musée de Narbonne*. S. l. n. d., in-8°.
— *Un nouveau triens d'Achila*. S. l. n. d., in-8°.
Baye (le baron J. de). *Le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou en* 1892. Paris, 1893, in-8°.
Courteault (Henri). *Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur*. T. I. (*Soc. de l'hist. de France*.) Paris, 1893, in-8°.
Engel (Arthur). *Rapport sur une mission archéologique en Espagne* (1891). Paris, 1893, in-8°.
Gauckler (P.). *Exposition historique de Madrid. Tunisie. Catalogue des monuments intéressant l'histoire de la Tunisie*. Tunis, 1893, in-8°.
— *Service des antiquités et des arts. Catalogue des objets entrés au Musée Alaoui en* 1892. Tunis, 1893, in-8°.
La Noé (le colonel G. de). *Les enceintes vitrifiées et les enceintes calcinées*. Paris, 1893, in-8°.
Moranvillé (H.). *Chronographia regum Francorum*. T. II (1328-1380). (*Soc. de l'hist. de France*.) Paris, 1892, in-8°.
Schlumberger (G.). *Bas-relief du Campo Angaran à Venise*. Leipzig, 1893, in-8°.
— *Bulles d'or et sceau des rois Léon II et Léon VI d'Arménie*. Paris, 1893, in-8°.
— *Quelques monuments byzantins inédits*. Leipzig, 1893, in-8°.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. l'abbé Thédenat, d'Arbois de Jubainville et A. de Barthélemy lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. P. Fournier, Lambrin et Amardel au titre d'associé correspondant national ; on procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Fournier à Grenoble, M. Lambrin à Paris et M. Amardel à Narbonne.

Sur la proposition de M. R. de Lasteyrie, membre résidant, la Société vote l'impression de la table du *Bulletin* et des *Mémoires* de la Société, faite par M. Prou, aujourd'hui membre résidant de la Société.

M. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société le résultat de nouvelles recherches relatives aux fragments du Parthénon aujourd'hui conservés au Louvre et tendant à préciser davantage qu'on ne l'a fait jusqu'ici la manière dont ils ont été recueillis, rapportés en France et finalement placés dans le Musée.

« Il rappelle tout d'abord que deux de ces marbres sont d'acquisition récente : la tête de Lapithe de la septième métope de la façade méridionale, acquise en 1880, et un fragment d'architecture comprenant la goutte d'un triglyphe donné par M. E. Piot en 1879. L'un et l'autre ont été reproduits et étudiés par M. de Villefosse dans les *Monuments grecs*[1]. Il n'a rien à y ajouter; mais il n'en va pas de même pour les deux marbres plus anciennement acquis et de beaucoup les plus importants, la métope du centaure et du Lapithe et le panneau de la frise des Panathénées; les conclusions, en particulier, auxquelles s'était arrêté M. Michaëlis dans son savant ouvrage sur le Parthénon, au moins en ce qui touche les circonstances de leur première acquisition par Fauvel, se trouvent infirmées.

« La métope, tout d'abord, avait-elle été recueillie au pied du temple, comme le veut Dubois, ou descendue de sa place originelle et brisée dans la descente, ainsi que le rapportent les témoignages anglais? M. Michaëlis, placé entre ces deux versions contradictoires, s'était décidé pour cette dernière. Il est à remarquer pourtant que le *Catalogue Choiseul*, parmi les peintures et dessins, contient la mention suivante : « N° 339. Vue du Parthénon à Athènes, par M. le comte de « Turpin : hauteur, 1m11; largeur, 1m61. Note : on voit sur « ce tableau le lieu d'où a été relevé le métope décrit sous le « n° 105. » Il serait bien difficile d'admettre que Dubois eût introduit cette indication si elle n'était pas matériellement

1. *Monuments grecs*, t. II, n°s 11-13, 1882-84, p. 1 et suiv.

vraie. Mais, de plus, une lettre de Gaspary, consul à Athènes, publiée par M. Rayet dans le *Bulletin*[1] de la Société et qui a passé trop inaperçue, lève les derniers doutes : « J'ai obtenu « du commandant d'Athènes, écrit Gaspary, la permission « de prendre une métope qui était détachée du temple de « Minerve. »

« La lettre de Gaspary est du 27 février 1788; la métope ne fut pourtant embarquée pour la France qu'en 1802. Saisie en cours de route par un navire de guerre anglais, elle fut, par suite de la mort de Nelson, qui commandait la flotte et qui se préparait, dit-on, à la restituer à M. de Choiseul, dirigée sur Londres et parvint ainsi entre les mains de lord Elgin. La conduite de celui-ci est violemment attaquée par Dubois dans ses notices; mais, d'après ses interrogatoires, lord Elgin, au contraire, aurait acquis le marbre, sans en connaître la provenance, à une vente en douane et se serait même, sans succès, plusieurs fois offert à faciliter à M. de Choiseul les moyens de venir le reconnaître et le reprendre. Toujours est-il que la métope était encore en Angleterre au mois de février 1816 et que c'est après cette date qu'elle fut réunie à la collection de M. de Choiseul, dans laquelle le Louvre l'acheta pour la somme de 26400 francs à la vente des 20 juillet 1818 et jours suivants.

« L'histoire du panneau de la frise des Panathénées est plus compliquée encore. Ici, de nouveau, M. Michaëlis se trouvait en présence de deux opinions : selon Dubois et M. de Clarac, ce morceau aurait été détaché depuis longtemps de l'édifice; mais Millin, Hobhouse, Filhol écrivent qu'il a été descendu par M. de Choiseul-Gouffier, et M. Fröhner a remarqué que le milieu du bas-relief a souffert par le frottement des cordes[2]. M. Michaëlis a pourtant adopté l'opinion de Dubois. Les comptes-rendus des séances du conseil du Muséum des arts, conservés aux archives du Louvre, nous permettent, d'après le témoignage de Fauvel lui-même, d'établir l'exactitude de la version opposée. Nous y apprenons

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1884, p. 56.
2. *Notice de la sculpture antique*, n° 125, p. 154.

tout d'abord que le panneau, avec deux autres marbres et les moules exécutés à Athènes, qui, adressés à M. de Choiseul, avaient été saisis comme propriété d'émigré et déposés à Marseille, arriva au Louvre en août 1802, et non en 1799, comme l'a écrit Dubois, dont le récit des péripéties par où passa la frise est en grande partie erroné[1]. Quelques mois après, en janvier 1802, le premier consul, dans une conversation avec Visconti, lui demandait si, dans le nombre des antiquités que réunissait le Musée, on possédait quelque ouvrage de Phidias, et, sur sa réponse qu'on pourrait raisonnablement lui attribuer un bas-relief du Parthénon d'Athènes recueilli sur les lieux mêmes par l'artiste Fauvel, il s'étonnait qu'une chose aussi précieuse ne fût pas encore placée. Le conseil s'occupe en conséquence des mesures à prendre, et la discussion qui s'y engage, parvenant à la connaissance de Fauvel, amène son intervention. Il se présente à l'administration, raconte comment il a fait détacher le panneau, comment les têtes ont été brisées et comment, les ayant recueillies, il les a remises et recommandées au capitaine du vaisseau qui a conduit les objets d'art de M. de Choiseul-Gouffier à Marseille. Des recherches sont, à la suite de cette communication, ordonnées par le ministre de l'intérieur, recherches qui ont sans doute amené l'affirmation de Lavallée « que le Musée possède des têtes de ce fragment que l'on « se propose de restaurer[2], » quoique rien ne permette de croire qu'elles aient abouti; Fauvel lui-même déclarait ignorer le nom du capitaine et craindre que les perquisitions ne soient infructueuses.

« L'entrevue du premier consul avec Visconti eut du moins un autre résultat, celui de faire exposer sans retard le bas-relief; nous savons en effet, par la *Notice* de 1802, qu'il était dès cette date visible dans la salle des Saisons, quoique sans doute il n'ait été restauré qu'entre 1818 et 1820, après l'acquisition de la métope et en même temps que celle-ci, par le sculpteur Laupe, restaurateur attitré des antiques. Aussi,

1. *Revue archéologique*, t. II, 1845, p. 28.
2. Filhol, *Galerie du Musée Napoléon*, t. II, notice de la pl. 108.

lorsqu'à la fin de cette même année 1882 M. de Choiseul obtint par les soins de Chaptal, alors ministre de l'intérieur, la restitution des biens qui lui avaient été confisqués, le panneau de la frise des Panathénées resta naturellement et d'un commun accord en dehors de cette restitution, qui, selon les termes mêmes de la lettre du ministre de l'intérieur à l'administrateur du Musée central, s'appliquait « aux « marbres, granits et porphyres qui n'ont été ni employés ni « placés dans le Musée, » visant ainsi plus particulièrement les colonnes, cippes et fragments bruts, en fort grand nombre dans la collection, et dont la valeur vénale à cette époque était très élevée. Nul besoin par suite de recourir à cet encastrement secret dans une paroi, pratiqué de nuit par Dufourny, dont Dubois nous a laissé le récit romanesque. La vérité est que le bas-relief ne pouvait pas être et que, ainsi que le dit M. Fröhner dans sa *Notice*, il ne fut pas réclamé par M. de Choiseul à son retour de l'exil en 1802. »

Séance du 12 Juillet.

Présidence de M. de Boislisle, vice-président.

Travaux.

M. Gauckler, associé correspondant national, présente à la Société deux photographies d'une statue inédite de la Fortune, découverte à Cherchel il y a quelques années déjà par un Arabe nommé Delkiseh.

Le type auquel se rattache la statue peut être daté de l'époque hellénistique (iiie siècle avant J.-C.); quant à la copie, qui est d'une exécution assez médiocre, elle ne peut guère remonter au delà du commencement du iiie siècle de notre ère.

M. Gauthier présente ensuite la photographie d'une petite statuette en bronze de 0m06 de hauteur, découverte récemment à Cherchel et appartenant à M. Romani.

La statuette, qui semble avoir joué le rôle d'une pyxis ou

d'une cassolette à parfums, représente un petit garçon dormant, ramassé sur lui-même et enveloppé dans un grand manteau. La figure au nez épaté et aux lèvres épaisses présente un type africain très accentué. La calotte du crâne était formée par un couvercle mobile qui a disparu aujourd'hui, mais dont l'attache subsiste.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dit qu'il existe une statuette analogue, en argent, dans le trésor d'argenterie trouvé à Montcornet (Aisne).

M. Babelon, membre résidant, signale l'existence au Musée du Louvre d'une autre statuette du même genre, en bronze, acquise il y a quelques années d'un marchand de l'île de Rhodes.

Séance du 19 Juillet.

Présidence de M. de Boislisle, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Monnaies inédites de Charles X, roi de la Ligue.* Paris, 1893, in-8°.

Boutroue (Alexandre). *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur une mission archéologique en Portugal et dans le sud de l'Espagne.* Paris, 1893, in-8°.

Congrès des sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du congrès, le samedi 8 *avril* 1893, *par M. Hamy et M. Poincaré.* Paris, 1893, in-8°.

Farcinet (Ch.). *Essais de numismatique.* Londres, 1893, in-8°.

Granges de Surgères (le marquis de). *Artistes français des XVII*e *et XVIII*e *siècles. Extraits des comptes des états de Bretagne.* Paris, 1893, in-8°.

M. Boutroue, associé correspondant national, offre à la Société son rapport sur une mission archéologique en Portugal et donne à cette occasion quelques renseignements sur l'école de peinture portugaise.

Travaux.

M. Müntz, membre résidant, fait une communication sur les peintures connues sous le nom de Plateaux d'accouchées. Des recherches récentes lui ont permis de compléter le catalogue de cette série de compositions. Il signale notamment, dans la collection de Mme Édouard André, une peinture du xve siècle qui contient la scène même de la présentation de plusieurs de ces plateaux à une dame florentine.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans le *Supplément à l'album Caranda*[1], M. Fr. Moreau vient de publier un collier de 175 petites perles en verre, de couleurs bleue et jaune, qui avait été trouvé, le 24 octobre 1892, dans une sépulture mérovingienne à Nanteuil-Notre-Dame (Aisne). Au milieu de ce collier était suspendue une des monnaies gauloises au type du personnage accroupi attribuées ordinairement aux Catalauni. Déjà M. Moreau avait recueilli dans une tombe, au Martois, comm. de Brény, cant. d'Oulchy, Aisne, un collier auquel était suspendue comme amulette la monnaie gauloise au type du personnage tenant d'une main un torques et de l'autre une torche ou une lance, attribuée souvent aux Catalauni[2]. Dans des tombes de la vallée de l'Eaulne (Seine-Inférieure), l'abbé Cochet avait déjà trouvé une monnaie gauloise en or, percée, et qui avait été évidemment portée comme amulette[3]. L'emploi de ces monnaies gauloises à une époque postérieure est intéressant à constater. On peut rappeler qu'au commencement du siècle dernier on attribuait aux monnaies d'or gauloises, connues sous le nom de Regenbogen-Schüsselchen, des vertus merveilleuses. Le médecin Valentini, qui donne à ces pièces le nom de *Scutellae iridis*, disait, en 1704, qu'elles garantis-

1. 2e partie du fasc. de 1892, pl. 150 (nouv. série), fig. 3.
2. *Rev. archéol.*, 1880, t. II, p. 119.
3. *Rev. archéol.*, 1855, t. XII, p. 149. — Cf. Cochet, *Le tombeau de Childéric Ier*, p. 421, où sont cités deux statères gaulois trouvés à Envermeu (Seine-Inférieure).

saient des fièvres, facilitaient les accouchements et portaient bonheur. Celui qui possédait une de ces pièces s'exposait aux plus grands malheurs s'il se défaisait de ce talisman[1]. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, signale à ce sujet quelques monnaies gauloises percées, ce qui prouve qu'elles ont été portées.

Séance du 26 Juillet.

Présidence de M. de Boislisle, vice-président.

Ouvrages offerts :

Bal (L.-Charles). [L.-Ch. Grellet-Balguerie.] *Les deux églises.* Paris, 1862, in-fol.

Perrot (Georges). *Histoire de l'art.* T. VI (30e série). Paris, 1893, in-4°.

Correspondance.

M. P. Fournier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, écrit pour remercier la Société de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. Guillaume, trésorier, lit son rapport annuel sur la situation financière de la Société pour l'année 1892 :

« Messieurs,

« Je dois vous présenter, dans la séance d'aujourd'hui, qui précède immédiatement les vacances, le compte annuel de votre trésorier.

« La Société possède en valeurs, comme vous savez, vingt-quatre obligations du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et 666 francs de rente 3 0/0 sur l'État, ce qui constitue un revenu approximatif de 1000 francs. — Une modification

1. *Musei Museorum* de Valentini, 1714, t. II, p. 62; cf. B. Reber, dans le *Bull. de la Soc. suisse de numism.*, 1890, t. IX, p. 258.

s'est opérée sur cette dernière valeur : les titres étaient au porteur; ils ont été transformés, le 24 février dernier, en un titre nominatif pour la Société. C'est une simplification et en même temps un gage de sécurité obtenu sans aucuns frais.

« Au 1er janvier 1892, il y avait en caisse, en dehors des valeurs susdites.		9315 fr. 58
« Les recettes de l'année ont produit. . .		7404 29
« Total.		16719 fr. 87
« Il faut donc en déduire le montant des dépenses		6755 09
« Il restait donc en caisse au 1er janvier 1893		9964 fr. 78
« Il faut déduire de cette somme :		
« 1° le montant des factures de l'imprimeur pour 1891, présentées le 14 juin dernier seulement, car la Société est toujours en retard d'un an avec lui, comme pour les publications, ci	3752 fr. 45	
« 2° une somme de 1000 fr., remise à M. Prou comme à compte sur le travail de la Table des matières de nos publications, commencée en 1892, ci . . .	1000 »	
« Ensemble à déduire . . .	4752 fr. 45	4752 45
« Le solde en caisse au 1er janvier 1893 reste donc		5212 fr. 33

« L'encaisse de 9964 francs 78 est à peu près équivalent à celui des années précédentes, grâce à la somme de 2000 francs accordée par le ministère de l'instruction publique sur le crédit d'encouragement aux sociétés savantes, grâce aussi à ce que l'année 1892 nous a valu la délivrance de quinze diplômes d'associés correspondants, grâce enfin à une

diminution de plus de 700 francs sur la note de l'imprimeur relativement à l'année précédente.

« La situation financière de la Société est donc bonne, et il ne me reste pour finir qu'à prier un délégué de la commission des fonds de vouloir bien vérifier avec moi, selon l'usage, les écritures et les valeurs en caisse. »

M. Corroyer, membre de la Commission des fonds, est désigné pour procéder, suivant l'usage, avec M. le trésorier, à la vérification des écritures et des valeurs en caisse.

M. Gauckler, associé correspondant national, présente à la Société les photographies et les estampages de onze stèles punico-romaines découvertes récemment dans les ruines de l'Henchir Toubernoc (*municipium Tubernuc*), à quarante-cinq kilomètres au sud-est de Tunis, et transportées au Musée du Bardo par les soins du service beylical des antiquités et arts.

Ces stèles étaient groupées sur un même point, sans doute auprès d'un autel, et dans une enceinte consacrée dont il ne reste plus trace aujourd'hui. Elles ont un caractère votif et présentent toutes une dédicace latine et divers attributs symboliques se rattachant au culte phénicien de la déesse Tanit.

Les noms des dédicants prouvent que la population de Toubernoc, à demi romanisée seulement, était composée en majeure partie d'éléments carthaginois et berbère.

Parmi les attributs figurés au trait ou en relief sur les stèles, les plus importants, la croix représentant l'astre solaire, le croissant de la lune, le cône sacré, apparaissent presque toujours ensemble; leur combinaison donne naissance à une quatrième figure bien connue, l'image conique de Tanit, produite à l'origine par la simple juxtaposition de trois signes abstraits et aboutissant peu à peu, par une série de transformations progressives, à la représentation concrète de la déesse sous une forme humaine.

Le dernier terme de cette évolution, dont on peut suivre toutes les phases sur les stèles de Toubernoc, nous est donné par une figure, unique jusqu'ici en son genre, où, devant l'image de la déesse, est placée celle d'un personnage viril

tenant à la main une palme. Est-ce le portrait du dédicant? C'est peu probable. On serait plutôt tenté d'y voir la représentation du fils de Tanit; cette divinité carthaginoise nous apparaîtrait dès lors comme une déesse mère analogue à celles de la Phénicie et de Chypre, ses propres parentes.

Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse, la série des stèles de Toubernoc a le mérite de nous représenter, d'une façon graphique et très simple, le passage du symbolisme primitif de la religion phénicienne à l'anthropomorphisme qui en a été la dernière manifestation.

Séance du 13 Septembre.

Présidence de M. Guillaume, trésorier.

Ouvrages offerts :

Clerc (Michel). *Les Métèques athéniens.* (*Bibl. des Écoles franç. d'Athènes et de Rome*, fasc. 64.) Paris, 1893, in-8°.
Cloquet (L.). *Anciennes maisons en Belgique.* S. l. n. d., in-4°.
Espérandieu (Ém.). *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne.* Lille, 1893, in-4°.
Le Clert (Louis). *Archéologie départementale* (année 1892). Troyes, 1893, in-8°.
Marsy (le comte de). *Le libre-échange en matière scientifique.* Vannes, 1893, in-8°.
Rochebrune (O. de) et René Vallette. *Les sires de Bodet et leurs pierres tombales.* Fontenay-le-Comte, 1893, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, dépose sur le bureau un bronze antique du style grec archaïque trouvé à Poiani, l'ancien Apollonie d'Épire. Il y a quelques années[1], notre confrère M. l'abbé Beurlier avait signalé ce bronze à l'attention de la Compagnie et en avait présenté un dessin qui a été publié dans notre *Bulletin*. Grâce à cette commu-

1. *Bulletin* de 1885, p. 220.

nication, ce bronze très important, qui représente un Satyre à pieds de cheval, a pu être retrouvé. Un marchand grec, auquel M. Héron de Villefosse avait donné la mission de le rechercher, est parvenu à l'acquérir pour le compte du Musée du Louvre qui a la bonne fortune de le posséder aujourd'hui.

Le travail de cette figure est très remarquable. Les détails de la chevelure, de la barbe et des sourcils sont indiqués avec un soin particulier; les yeux sont proéminents. La vigueur du corps est accentuée par quelques lignes en creux, notamment sous les pectoraux, derrière les épaules et aux genoux; les seins sont indiqués par deux petits cercles en creux; le nombril est en relief. La queue de cheval (hippouris) que le Satyre portait par derrière et qui, dans les représentations contemporaines (vi[e] siècle av. J.-C.), est toujours assez longue, a été brisée et enlevée. On en voit encore l'amorce au bas des reins. La patine verdâtre est relativement bien conservée.

De la main droite avancée, ce Satyre porte un objet en forme de corne creuse. Ce creux servait évidemment à fixer une tige mobile qui manque. Il est probable que la figure était agencée avec une autre, car la main gauche, abaissée vers la cuisse, est tout à fait aplatie, comme si elle avait été soudée à une branche en bronze reliant deux figures. Le mouvement du coude, reporté en arrière, ne se comprendrait guère si on ne supposait pas un arrangement de cette nature. Un Satyre en bronze trouvé à Dodone, qui fait partie de la belle collection de notre confrère M. Carapanos, paraît être de la même époque que le Satyre d'Apollonie d'Épire. Au point de vue du style, ces deux figures présentent une grande analogie; les deux représentations sont presque identiques.

M. Héron de Villefosse communique ensuite de la part de M. Théophile Habert, conservateur du Musée de Reims, la liste suivante de noms de potiers trouvés dans cette ville :

1. A(ET)A (*retrog.*). Sur le fond d'un plateau, terre rouge, lustré.

2. TIVAF. Sur le rebord d'une grande stèle.

3. APRILLV. Sur fond de plateau, terre rouge jaunâtre, lustré.

4. ASCILO (?) (*rétrog.*). Bol, terre rouge.

5. CN(ATE)I|M(AE)S suivi d'une branche d'épines. Sur bol, terre rouge, lustré.

6. (AN)NI. Sur fond de bol, terre rouge, lustré.

7. BIILINICOS. Sur fond de bol, terre rouge, lustré.

8. CATO (*graffito*). Sur fond de bol, terre rouge, lustré.

9. GNASI. Sur fond de bol, terre rouge, lustré.

10. MINVSO. Sur fond de bol, terre rouge, lustré.

11. NATALIS FEC. Sur fond de bol, terre rouge, lustré.

12. L·S·PYR. Sur anse d'amphore.

13. SATTO FIICIT. Sur poterie rouge, lustré.

14. L·(TE)TT||CRITO. Sur poterie rouge, lustré.

15. L·(TE)TTI||CRITO. Sur poterie rouge, lustré.

16. L·(TE)TTI||CRITA. Sur poterie rouge, lustré.

17. VTILIS (*rétrog.*). Sur poterie rouge, lustré.

Tous ces noms et plusieurs autres déjà publiés ont été découverts à Reims en 1892-1893. La plupart resteront au Musée de Reims. M. Th. Habert possède les empreintes des autres.

Séance du 8 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Bouglon (baron R.). *Les reclus de Toulouse sous la Terreur.* 1er fasc. Toulouse, 1893, in-8°.

De Witte (Alphonse). *Poids de marchandises des anciennes provinces belgiques.* Bruxelles, 1893, in-8°.

Espérandieu (É.). *Musée de Périgueux. Inscriptions antiques.* Périgueux, 1893, in-8°.

Habert (Théophile). *La poterie antique parlante.* Paris, 1893, in-4°. 1 atlas de planches.

Pagart d'Hermansart. *Organisation du service des pestiférés à Saint-Omer en* 1625. Saint-Omer, 1893, in-8°.

PERROT (Georges) et CHIPIEZ. *Histoire de l'art dans l'antiquité.* Tome VI. 31e série. Paris, 1893, in-4°.

M. A. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société :

1° Une publication de M. Théophile Habert intitulée : *La poterie antique parlante.* Cet ouvrage, accompagné de trente-sept planches, contient un grand nombre d'estampilles de potiers trouvées en Champagne et en Bourgogne. Ces marques proviennent de la région comprise dans les limites des cinq départements de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Marne, de la Haute-Marne et de l'Yonne.

2° Un nouveau volume de M. le capitaine É. Espérandieu intitulé : *Musée de Périgueux. Inscriptions antiques.* Ce recueil comprend une centaine d'inscriptions, dont beaucoup, malheureusement, ne sont plus qu'à l'état de fragments. Parmi les plus importantes, il faut signaler la borne milliaire de Florien trouvée à Toulon, les dédicaces à Apollon Cobledulitavus, à la Tutelle de Vesunna, au dieu Telo, à la déesse Stanna, et la dédicace à Jupiter et au Génie de l'empereur Tibère par la corporation des bouchers de Périgueux. Quelques textes offrent de l'intérêt pour la connaissance des fonctions municipales.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Leemans, associé correspondant étranger à la Haye.

M. Maurice Prou, membre résidant, donne lecture de la notice sur M. Pol Nicard.

La notice de M. Prou est renvoyée à la Commission des impressions.

M. Omont, membre résidant, donne lecture d'un mémoire sur des fragments d'un manuscrit grec de la Genèse ayant fait partie de la bibliothèque de Cotton et conservés parmi les papiers de Peiresc.

M. l'abbé Batiffol et M. Samuel Berger émettent quelques

doutes au sujet de la signification de deux miniatures de ce manuscrit dont M. Omont montre les photographies.

M. Omont présente ensuite à la Société, de la part de M. Pellissier, deux mémoires manuscrits intitulés : *Un inventaire inédit des collections Ludovisi à Rome au XVIIe siècle. Note sur quelques documents italiens de cryptographie.*

Ces mémoires sont renvoyés à la Commission des impressions.

M. E. Müntz, membre résidant, fait une communication au sujet d'un portrait du Titien. Ce portrait, dont un exemplaire est conservé au Musée de Madrid et l'autre dans la collection de Mme Édouard André, passait jusqu'ici pour représenter Alfonse Ier d'Este, duc de Ferrare. Il résulte des recherches de M. Müntz, et notamment de la comparaison avec le portrait, qu'il représente en réalité Hercule II d'Este, le fils d'Alfonse et de Lucrèce Borgia.

M. Durrieu, membre résidant, fait remarquer que ce portrait n'offre pas la représentation du collier de Saint-Michel, que l'on remarque au cou de tous les princes de la maison d'Este.

M. Molinier, membre résidant, présente deux plaques de gants épiscopaux décorés d'émaux cloisonnés sur or, découverts, avec une crosse de fabrication limousine, dans les ruines de l'abbaye de Preuilly (Seine-et-Marne), appartenant à M. Husson. Ces objets ont appartenu à Jean de Thanlay, évêque du Mans, mort en 1291.

M. Müntz rappelle que, dans les inventaires des papes, figurent fréquemment des plaques de gants en orfèvrerie.

M. Enlart, associé correspondant national, signale un reliquaire conservé à Boulogne-sur-Mer et qui lui paraît offrir, au point de vue technique, des ressemblances avec les plaques de Preuilly.

Séance du 15 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Baye (le baron J. de). *Contribution à l'étude du gisement paléolithique de San-Isidro (près Madrid)*. Paris, 1893, in-8°.

Correspondance.

M. Prosper Castanser, de Marseille, présenté par MM. d'Arbois de Jubainville et A. de Barthélemy, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. de Villefosse, J. de Baye et Müntz pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Lecoy de la Marche lit un rapport favorable sur la candidature de M. Déchelette au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Déchelette, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Roanne.

M. Durrieu, membre résidant, communique un portrait d'Hercule d'Este, duc de Ferrare, récemment offert au Musée du Louvre ; ce personnage porte au cou les insignes de l'ordre de Saint-Michel.

M. Müntz, membre résidant, montre deux gravures du xvie siècle qui confirment absolument sa précédente communication au sujet des portraits d'Alfonse et d'Hercule d'Este. Il démontre ensuite que le tableau du palais Pitti, donné comme un portrait de Guidubaldo della Rovere, duc d'Urbin, ne saurait représenter ce personnage, dont la véritable image est connue par des médailles.

M. Cagnat, membre résidant, communique, de la part du P. Delattre, une inscription trouvée récemment à Carthage sur une plaque de marbre blanc.

D M S
NOMEN NON DICO NEC
QUOD (*sic*) VIXERIT ANNIS
NE DOLOR IM (*sic*) MENTEM
CVM LEGIMVS MANEAT
INFANS DVLCIS ERES (*sic*) SED
TEMPORE PARVO
MORS VITAM VICIT NE LI
BERTATEM TENERES
HЄIXV NON DOLOR EST VT
QVEM AMAS PEREAT
NVNC MORS PERPETVALIBER
TATEM DEDIT.

Le X qui forme la quatrième lettre de la ligne 10 est coupé au centre par une ligne horizontale qui en fait le signe par lequel on désigne le denier.

Ces treize lignes gravées en petits caractères n'occupent en hauteur qu'un espace de 0m165. Les premières lettres de la dixième ligne sont d'une lecture incertaine. Ce sont des distiques où le poète a pris avec la quantité les libertés habituelles aux versificateurs funéraires de l'Afrique romaine :

Nomen non dico, nec quo[*t*] *vixerit annis*
Ne dolor i[*n*] *mentem cum legimus maneat,*
Infans dulcis er[*a*]*s, sed tempore parvo ;*
Mors vitam vicit ne libertatem teneres.
— — *Non dolor est ut quem amas pereat*
Nunc mors perpetua libertatem dedit.

On voit qu'il s'agit dans cette épitaphe d'un petit esclave mort avant d'avoir pu obtenir l'affranchissement. Les premières lettres du cinquième vers paraissent, d'après le sens,

contenir une apostrophe à l'adresse de celui ou de celle que l'on veut consoler.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait observer qu'il serait peut-être préférable de lire le dernier vers :

Nunc mors perpetua[*m*] *libertatem dedit.*

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine qui lui a été adressé par M. Cornillon, conservateur du Musée de Vienne (Isère).

Cette inscription est gravée sur une stèle à fronton rectangulaire, en pierre de choin, découverte le 9 août 1893 dans les travaux qui s'exécutent actuellement autour de l'église Saint-Pierre à Vienne.

D M
ANNIAE · DOMITILLAE
C · IVLIVS · CALEMER · ET
VALERIA · DOMITIA
MATRI · PIISSIMAE
PONENDVM · CVRAV ·
C · IVLIVS · HERMES
COL LIB
CONIVGI SANCTISSIMAE

La stèle mesure en hauteur 1m50, en largeur 0m75. D'après la forme des lettres, l'inscription semble remonter au second siècle de notre ère. Il faut remarquer le surnom *Calemer*(*us*).

M. Edmond Le Blant, membre honoraire, signale une inscription trouvée à Vienne et dans laquelle on relève des expressions qui ont passé plus tard dans le Bréviaire romain.

M. Héron de Villefosse entretient la Société d'un sarcophage provenant de la collection Borghèse qu'il vient de faire placer dans la galerie Daru. Ce sarcophage, du commencement du IIIe siècle, représente des scènes de l'histoire d'Achille. Il n'était sculpté originairement que sur trois faces. La quatrième a été exécutée à la Renaissance, antérieurement à 1615. Il importe de rappeler ce fait, car beaucoup

d'archéologues se sont appuyés sur le témoignage de ce bas-relief moderne pour attester que la ferrure des chevaux était pratiquée par les anciens. Jusqu'à ce jour les différentes faces de ce sarcophage étaient exposées séparément dans deux salles du Musée et éloignées l'une de l'autre. Leur réunion forme un ensemble intéressant.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« A Flacé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire), un cultivateur découvrit au commencement de cette année, près de la Grisière, hauteur qui domine la vallée de la Saône, des substructions antiques et des débris de fer, de briques et d'enduits peints mêlés à des charbons provenant certainement d'un incendie. A un mètre de profondeur, on mit au jour une mosaïque romaine composée d'une bande noire séparant un fond blanc uni d'un fond blanc rayé de noir[1]. Au centre de la mosaïque, et entouré d'un encadrement formé de triangles rouges et gris-jaunâtres, est figuré un gladiateur *mirmillon* (*Samnis*), haut de 0m60 environ. Il a la tête protégée par un casque à grillage, tel qu'il y en a au musée de Naples; de la main droite, il brandit la *sica* ou épée courte, et, du bras gauche, il tient un grand bouclier carré dont il protège sa poitrine. Il porte comme armes défensives un brassard au bras droit et une cnémide à la jambe gauche; il paraît vêtu seulement d'un *subligaculum* ou caleçon court, à large ceinture, de couleur verte, qui figure probablement le bronze. C'est encore en vert que sont teintés certains détails du casque, de la cnémide gauche, du genou et du pied droits. Le brassard du bras droit, figuré par des bandes brunes, était sans doute composé de bandes de fer, car l'épée tenue dans la main droite est figurée par des cubes de la même teinte brune. Devant le *mirmillon*, mais au second plan, s'élève une sorte de colonne de forme conique, placée sur un soubasse-

1. Cette intéressante mosaïque a fait le sujet d'une note de M. Lex lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 21 avril 1893; mais j'ai jugé utile d'en reprendre l'étude.

ment et ayant environ 0m50 de hauteur. On a considéré cette colonne comme figurant le *sarculum,* qui est un instrument aratoire. Mais, outre que la figure visible sur la mosaïque, teintée en rose, ne ressemble nullement à un instrument, il faudrait expliquer la présence peu naturelle de cet instrument dans une scène des jeux de l'amphithéâtre.



Mosaïque de Flacé-lès-Mâcon.

« L'étude des détails de cette mosaïque m'a été grandement facilitée par une excellente photographie teintée, qui m'a été envoyée par M. J. Protat, imprimeur à Mâcon.

« Le *mirmillon* de Flacé-lès-Mâcon n'est pas unique en son genre, et il ne faut pas omettre de le comparer avec celui de la mosaïque de Reims[1]. Tous deux portent sur l'épaule une bande rouge-vif, et leur armement diffère peu pour la forme et pour la coloration.

« La technique de la mosaïque de Flacé-lès-Mâcon est grossière, et certains cubes atteignent un centimètre et demi de côté, avec une forme peu régulière. Si l'on compare cette mosaïque avec celle de Reims, qui a elle-même de grandes analogies avec celle des Thermes de Caracalla, conservée au musée de Saint-Jean-de-Latran, on sera conduit à en placer la fabrication vers le commencement du IIIe siècle. Ce serait donc vers cette époque que les constructions gallo-romaines de Flacé-lès-Mâcon auraient été détruites. »

M. le chanoine Fr.-Asis de Véra y Chilier, associé correspondant à Cadix, signale la découverte, dans la nécropole phénicienne de cette ville, de deux nouvelles tombes. Nous donnons la traduction de sa lettre :

« Le 15 juillet dernier, en enlevant un banc de sable, on a trouvé dans la nécropole phénicienne de la ville qui occupe les terrains voisins des remparts, au lieu dit Punta de la Vaca, deux tombes orientées vers le nord-ouest. Elles se trouvent à 32 mètres des sept tombes autrefois découvertes et signalées à la Société par notre confrère, M. de Laigue. Une des deux tombes s'est effondrée; elles étaient formées de quatorze pierres, dont dix pour les côtés et le chevet et quatre pour les couvercles. Les deux pierres qui formaient la paroi mitoyenne des deux tombes étaient amincies à leurs extrémités, afin de bien s'ajuster avec celles du chevet; elles étaient longues de 1 mètre 13 centimètres et hautes de 95 centimètres; les pierres latérales avaient les mêmes dimensions, mais sans amincissement. Les couvercles étaient formés de deux pierres, longues d'un mètre, et de deux pierres plus petites. Elles avaient toutes une épaisseur uniforme de 15 à

1. Ch. Loriquet, *La mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims*, 1862, pl. X, n° 15, et p. 302-303. Sur la mosaïque des Promenades, le mirmillon combat un ours.

18 centimètres; soigneusement polies à l'intérieur du monument, elles étaient frustes à l'extérieur. Deux pierres des faces latérales étaient peintes en rouge carmin; il est probable que tout l'ensemble avait été peint également.

« Dans la tombe conservée, dont je vous envoie la photographie, on a trouvé le squelette, un collier de perles d'or et un cachet sans pierre. »

Séance du 22 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Les monnaies de Trèves pendant la période carolingienne.* Paris-Bruxelles, 1893, in-8°.

Goudard (A.-C.). *Monographie des monnaies frappées à Nîmes.* Toulouse, 1893, in-8°.

Porée (l'abbé). *François Bertinet, modeleur et fondeur en médailles.* Paris, 1891, in-8°.

Porée (le chanoine). *Guide du touriste aux Andelys.* Lille, 1893, in-8°.

Correspondance.

M. Arnauldet, élève diplômé de l'École pratique des hautes études, présenté par MM. de Montaiglon et Longnon, et M. Durighello, présenté par MM. Heuzey et Ravaisson-Mollien, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier au Fossé-Rouge (Vendée) et le second à Saïda (Syrie). Le Président désigne MM. Héron de Villefosse, H. Thédenat et J. de Baye pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Arnauldet, et MM. Héron de Villefosse, de Baye et Durrieu pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Durighello.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. l'abbé Eugène

Bernard, associé correspondant national à Gourin (Morbihan), et se fait l'interprète des regrets que cette mort apporte à la Compagnie.

M. le Président communique ensuite à la Compagnie une circulaire de M. Tamizey de Larroque, associé correspondant national, relative à une souscription pour la restauration du tombeau de Peiresc.

M. de Montaiglon, membre résidant, présente quelques observations sur l'origine du rondeau et montre que le premier vers qui ne rime pas dans cette poésie provient seulement d'une habitude de copiste ou de typographe.

M. Longnon, membre résidant, à propos de vers de Wenceslas de Bohême (XIVe siècle), fait la même observation, confirmant la thèse soutenue par M. de Montaiglon.

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, rapproche la statue de Jupiter du Louvre, aux cheveux tombant sur le front, d'une statue colossale du Musée de Madrid représentant Neptune.

M. Molinier présente une tête d'enfant laurée en bronze de la fin du XVe siècle, qu'il attribue à Giovanni Boldu, par comparaison avec la médaille de Caracalla due à cet artiste. Ce monument vient d'être acquis par le Louvre.

Séance du 29 Novembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Baye (le baron J. de). *Rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou.* Paris, 1893, in-8°.

M. L. Maxe-Werly offre, de la part de M. L. Germain, associé correspondant national, les travaux suivants :

Germain (Léon). *Bibliographie.* S. l. n. d., in-8°. (Extrait des *Annales de l'Est.*)

— *Deux fragments d'étude sur les vitraux de Vézelise, XVIe siècle.* Nancy, 1892, in-8°.
— *Le bas-relief de Saint-Benoît-en-Woëvre*, 1527. Nancy, 1893, in-8°.
— *Trèves, Saint-Mihiel, le Saint-Bernard, transmission d'une relique.* Nancy, 1893, in-8°.

Travaux.

Au nom de la Commission des fonds, M. Corroyer lit un rapport approuvant la gestion du trésorier pendant l'année 1892.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées et des remerciements sont votés au trésorier.

M. Prou, membre résidant, donne lecture d'une note relative à une formule par laquelle l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire s'engage vis-à-vis d'un serf à ne pas l'aliéner :

« Raoul Tortaire rapporte, au chapitre XI du livre VIII des *Miracula Sancti Benedicti*[1], une anecdote très intéressante, relevée à plusieurs reprises par les historiens, mais dont il ne paraît pas qu'on ait fait ressortir toute la portée. Voici le fait. Hugues, qui fut abbé de Saint-Benoît de Fleury de 1060 à 1066, avait cédé à Tescelin de Pithiviers un homme de la famille du monastère, nommé Létard, pour ledit Létard et ses descendants être à perpétuité soumis servilement audit Tescelin « ut tam ipse (Letardus) quam ab eo progeniti perpetuo ipsi (Tescelino) famularentur obsequio servili. » Tescelin rétrocéda à titre de bénéfice ce serf à l'un de ses chevaliers nommé Ingran. Celui-ci en mourant laissa le serf à son fils Isembard. Mais Létard eut un fils, Robert, qu'Isembard fit élever dans sa maison « ut puta proprium vernaculum. » Robert, ayant appris par la suite que son père avait fait partie de la famille de saint Benoît et qu'il en avait été distrait « ut vile... mancipium, » s'enfuit. Isembard le reprit et lui fit prêter le serment de ne

1. Éd. de Certain, p. 287-290.

plus se soustraire à la servitude, non sans lui avoir infligé le châtiment que méritait un serf fugitif. A quelques années de là, Robert, toujours désireux de reprendre sa place dans la famille du saint, mais dont l'âge avait mûri l'esprit, alla trouver l'abbé Guillaume et se plaignit à lui de l'injustice commise à son égard par l'abbé Hugues : « conqueritur de « injustitia sibi suisque illata. » Guillaume garda le serf, lui promettant d'examiner sa plainte. Isembard, de son côté, manda à l'abbé d'avoir à lui rendre son serf : à quoi Guillaume répondit que sa réclamation n'était pas fondée, que Robert était un serf de saint Benoît « vernaculum patris Benedicti fore » et que, s'il voulait le reprendre, il devait faire droit. On convint de part et d'autre de tenir un plaid où l'affaire serait débattue. Au jour fixé, les parties se présentent; une assemblée se forme, composée de nobles et de juristes « plurimis nobilium et sagacium viris ab alterutra parte aggregatis. » Une longue discussion n'amène pas de résultat. On tient de nouvelles séances et on finit par convenir de trancher le débat par un duel : ainsi se terminaient la plupart des contestations. Le chroniqueur nous fait assister aux péripéties du combat ; c'est même là le point que le pieux narrateur met en relief, car il voit dans la victoire remportée par le serf, un homme jeune et faible, sur le vigoureux champion du chevalier, une preuve de l'intervention miraculeuse de saint Benoît. Il en tire un salutaire avertissement à ceux qui distribuent les biens et les personnes d'église à des laïques.

« N'est-il pas étonnant de voir un serf s'insurger contre une aliénation faite de sa personne? Le serf n'était-il pas la chose de son maître, qui pouvait en disposer librement? Sur quel principe le serf Robert a-t-il pu se fonder pour protester contre la cession de son père faite par l'abbé Hugues à Tescelin de Pithiviers et pour intenter, de ce chef, au chevalier Isembard, à qui Tescelin avait rétrocédé son serf, une véritable action en justice? A-t-il invoqué l'inaliénabilité des biens d'église? Mais ce principe n'était pas si universellement reconnu au XIe siècle que les bienfaiteurs des églises ne crussent devoir stipuler dans leurs actes de donations

que les objets de ces donations ne seraient jamais aliénés par les abbés.

« Un texte transcrit dans un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Benoît, aujourd'hui conservé à la bibliothèque du Vatican dans le fonds de la reine Christine sous le nº 479[1], nous fournira l'explication de la conduite du serf Robert. C'est une formule par laquelle l'abbé de Saint-Benoît s'engage vis-à-vis d'un serf à ne pas l'aliéner. En voici la traduction : « Au nom de Dieu, un tel, abbé du monastère de « sainte Marie, de saint Pierre et de saint Benoît de Fleury. « Sachent tous les fidèles de la sainte Église de Dieu qu'un « certain homme de saint Benoît, serf, de tel nom (ou une « femme également de saint Benoît, serve, de tel nom), « nous a demandé qu'à lui (ou à elle) et à ses enfants nous « accordions une charte de sûreté, de telle sorte que [ni lui « ou] elle, ni ses enfants, nous ne [le ou] la cédions en don « ou en échange à aucun homme, mais que nous les conser- « vions toujours dans notre domaine. Nous avons donc con- « senti à leur demande, à condition que chaque année ils « nous rendent le droit de servitude qui nous est dû, à « savoir quatre deniers par tête, et qu'ils remplissent aussi « leurs obligations envers nous comme serfs de saint Benoît « en temps convenable. »

« Cette formule n'est pas datée. Mais, comme elle a été transcrite, en même temps qu'une charte datée de la sixième année du règne de Louis IV, au commencement du xiiᵉ siècle, c'est-à-dire quelques années après l'époque où se passaient les faits que nous avons relatés, on est autorisé à croire qu'elle était en usage au moins dès la fin du xiᵉ siècle. On

1. Fol. 61 : « In Dei nomine ille abbas monasterii sanctę Marię, sancti Petri et sancti Benedicti Floriacensis. Notum sit omnibus fidelibus sancte Dei ęcclesię quia postulavit nos quidam homo sancti Benedicti, servus, nomine ille, vel femina similiter sancti Benedicti, ancilla, nomine illa, ut ei et infantibus ejus scriptum securitatis faceremus, hoc est quod eam et infantes ejus nulli unquam homini daremus aut commutaremus, sed eos semper in nostro indominicatu teneremus. Nos autem eorum petitioni consentientes hoc ea fecimus ratione ut annis singulis debitam nobis servitutem reddant, hoc est iiiiᵒʳ denarios singuli de suo capite, receptum quoque nobis faciant sicut servi sancti Benedicti tempore oportuno. »

conçoit dès lors que le serf Robert ait pu attaquer l'aliénation faite de son père par l'abbé Hugues en s'appuyant sur un titre analogue à celui dont nous avons donné la formule. A supposer même qu'il ne pût produire une charte d'assurement délivrée par un abbé à ses ancêtres, il arguait sans doute du paiement par ceux-ci à l'abbé de la capitation pour justifier sa prétention à être traité de la même façon que les serfs, qui, moyennant le paiement de cette redevance, avaient obtenu des abbés l'engagement de ne pas les aliéner. Quoi qu'il en soit, on comprend que le serf Robert ait été fondé à réclamer sa réintégration dans la famille de saint Benoît.

« Cette formule s'ajoute à bien d'autres textes pour établir combien les serfs étaient jaloux de conserver leur condition de serfs d'église, et cela non pas seulement à cause des avantages économiques et juridiques dont ils jouissaient, mais aussi à cause des avantages spirituels que leur procurait la protection directe du saint, grâce à l'intercession duquel ils étaient plus sûrs d'obtenir de Dieu le salut de leur âme.

« Cette formule prouve en outre que, s'il est juste de dire, avec Lamprecht[1], que pour les serfs des laïques il n'y avait ni borne ni limitation locale à leur aliénation, on ne saurait étendre cette affirmation aux serfs des églises. D'ailleurs, de cette formule nous conclurons que, dès la fin du XI[e] siècle, les serfs ecclésiastiques n'étaient plus considérés comme des choses et qu'ils avaient une personnalité juridique. Les hommes qui se donnaient aux églises et se constituaient serfs stipulaient qu'on ne pourrait les aliéner. Le *Liber de servis* de Marmoutier offre de nombreux exemples de pareils actes. C'est chose normale qu'un homme qui abandonne sa liberté le fasse à telles conditions qu'il lui plaît; il a droit de conclure un contrat. Mais, dans notre formule, il s'agit d'une personne déjà engagée dans les liens du servage au moment où intervient un contrat entre elle et son maître. Le fait est notable. Il trouve son explication dans les idées de l'époque

1. Lamprecht, *Études sur l'état économique de la France*, traduct. Marignan, p. 209.

et dans la nature des relations qui unissaient le serf d'une église à l'abbé. Le pouvoir de l'abbé sur les serfs de son église n'était pas de même nature que le pouvoir du laïque sur ses serfs. Le véritable propriétaire des hommes attachés au domaine d'une église était, non pas l'abbé, mais le saint, patron de cette église. Les biens ecclésiastiques appartenaient au saint et l'abbé n'en était que l'administrateur. Que telle était bien la conception des gens du moyen âge, les chroniques et les chartes en fournissent des preuves multiples : une seule suffira, que je tire du passage même des Miracles de saint Benoît, dont j'ai proposé une explication. Parlant du serf Létard, le chroniqueur dit qu'il était de la famille du père Benoît, « de familia patris Benedicti. »

M. Cagnat, membre résidant, lit de la part de M. Gauckler, associé correspondant national, inspecteur des Antiquités de la régence de Tunis, la note suivante sur une dédicace trouvée à Souk-el-Abiod, près d'Hammamet, au mois d'octobre 1893, par M. Ormond :

« Base haute de 1m55, large de 0m60, en marbre blanc. Copie de M. Ormond, vérifiée sur un estampage.

« Lettres grêles et de basse époque, hautes de 0m08 à la première ligne et de 0m05 aux suivantes.

1. T HORACI❦
2. MIRAE·INTEGRITATIS·ET·
3. INNOCENTIAE·INIMITA·
4. BILIS·EXEMPLI·VIRO·
5. CAELIO·SEVERO·V·PATRICIO·
6. CONSVLARI·CVR·R·P·PATRONO·
7. COL·PVPPIT·QVI·SOLVS·SVA·LIBERA
8. LITATE·FORVM·VETVSTATE·O//////
9. SVM·CVM·AEDIBVS·*et·capi*
10. TOLIO·TE·CVRIA·MELIORI·CVLTV·
11. RESTITVIT·ET·DEDICAVIT·
12. . . . . . ·*patr*ONO·PERPETVO❦

« *T(iti)? Horaci(i)?*

« *Mirae integritatis et innocentiae, inimitabilis exempli viro*

Caelio Severo, v(iro) patricio, consulari, curatori r(ei)p(ublicae), patrono col(oniae) Puppit(anae ou *anorum), qui solus sua liberalitate forum vetustate cum aedibus [collap]sum? [et Capi]tolio et curia meliori cultu restituit, et dedicavit; [r(es)-p(ublica) Puppit(anorum)? patr]ono perpetuo.*

« Ce texte est important pour plusieurs raisons :

« 1° Il fixe d'une façon définitive la place de la ville de Pupput à Souk-el-Abiod et confirme l'identification proposée par Guérin. Voy. Arch., II, p. 261 et suiv.

« 2° Il fixe l'orthographe du nom Pupput et non *Pudpud* ou *Pudput*, comme on l'écrit souvent à tort[1]. L'adjectif qui en est dérivé, et que nous retrouvons ici, *Puppitanus*, figure déjà dans la liste des évêques de la province proconsulaire donnée par Ruinart[2].

« 3° Il nous apprend que Pupput était colonie romaine, au temps de Constantin; que la ville avait un forum, avec un temple du Capitole et une curie. L'inscription a été retrouvée encore en place, ce qui fixe la position de ce forum et permet de s'orienter dans les ruines très étendues, mais mal connues encore, de cette localité.

« 4° Il nous fait connaître le nom et une partie du *cursus* d'un personnage très important, Caelius Severus, patrice, consulaire, curateur de la république, que la colonie de Pupput avait choisi pour patron perpétuel.

« Le titre de patrice permet de dater approximativement l'inscription, qui ne peut être antérieure à l'époque de Constantin.

« Elle se rapproche pour le style d'une série de dédicaces trouvées dans la même région, aux environs d'Hammamet, de Nabeul, de Kourba. »

M. l'abbé Batiffol, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 17 mai dernier, nous avons eu, M. l'abbé Desloge et moi, l'honneur de communiquer une

1. *Putput* (Itinér. d'Antonin); *Pudput* (Table de Peutinger).
2. *Historia persec. Vandal.*, p. 225.

note sur un bréviaire romain manuscrit de la bibliothèque de Lyon, bréviaire qui contenait, — chose rare et précieuse, — des rubriques datées ou nominatives. Le *Bulletin* a bien voulu en reproduire le texte. Depuis, j'ai eu l'occasion de rencontrer un second bréviaire romain manuscrit contenant lui aussi quelques rubriques nominatives et datées, moins nombreuses, il est vrai, mais quelques-unes plus précises que celles du manuscrit de Lyon. Mon manuscrit est le n° 366 de la bibliothèque Mazarine, provenant de la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice : manuscrit de parchemin, 489 feuillets, mill. 134 × 88, d'origine vénitienne et des environs de l'année 1458. Au bas du fol. 1, la table de comput pascal prend pour point de départ le nombre d'or de l'année 1436; au fol. 488, il est fait mention d'indulgences accordées par des papes au couvent « S. Georgii « Maioris, » le grand monastère bénédictin encore aujourd'hui existant à Venise, et l'on mentionne comme les ayant accordées les papes Martin V (1417-1431), Eugène IV (1431-1447) et Calixte III (1455-1458).

« Parmi les rubriques nominatives et datées que notre manuscrit nous fournit et que celui de Lyon ne donnait pas ou dont il donnait une rédaction moins exacte, nous citerons la suivante, qui a trait au privilège de l'office férial du mercredi des cendres de n'être évincé par aucun autre office :

« *Sciendum est etiam | quod anno Domini* 1352 *in die ci | nerum qua festum ca | thedre sancti Petri dominus | Clemens papa VI pontificatus | sui anno X in Avinione in ea | capella magna que est in pal | latio Apostolico ad perpetuam | rei memoriam constituit | et mandare fecit quod quodcunque | festum occurreret ipso die | cinerum..... transferatur in | sequentem diem.....* [fol. 293].

« Voici une autre rubrique, celle-ci de Grégoire XI et rappelant la publication de l'office romain de l'Invention de la croix :

« *Notandum est quod inventio | sancte crucie est duplex | festum et habet officium proprium secundum | curiam romanam..... quod officium pu|blicatum fuit et mandatum | celebrari*

per sanctissimum dominum | nostrum papam Gregorium XI | penultima aprilis 1377 [ibid.].

« En voici une dernière : elle est d'Urbain VI et a trait à la concurrence de la fête de saint Jean et de l'octave du *Corpus Christi :*

« *Item notandum est quod anno domini* | 1389 *festum sancti Iohannis | Baptiste venit in octava corporis | Christi quo die ex mandato sanctis | simi pape Urbani VI factum fu | it de sancto Iohanne.....* [ibid., v°].

« Ces indications sont assurément peu de chose : mais l'histoire du bréviaire de la cour romaine du XIII[e] au XV[e] siècle est si peu fournie que les moindres dates sont faites pour nous intéresser. Laissez-moi joindre à celles que nous fournissent le manuscrit de la Mazarine et celui de Lyon celle-ci, que j'emprunte à un manuscrit de la Bibliothèque nationale, latin 3126. C'est une lettre d'Alamannus Adimari, archevêque de Pise, cardinal-prêtre du titre de Saint-Eusèbe, nonce avec pouvoir de légat *a latere* pour les provinces, villes et diocèses de Reims, Sens et Rouen, notifiant aux fidèles l'institution de la fête de saint Joseph : cette fête, empruntée aux usages d'outre-mer, devra être célébrée le jour de l'octave de la Conception, soit le 15 décembre. La lettre est datée de Paris, 29 juillet 1414 :

« *Alamannus ..... sancti Eusebii presbiter cardinalis pisanus, in Remen. Senonen. et Rothomagen. provinciis civitatibus et diocesibus apostolice sedis cum plena potestate legati de latere nuntius, universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis salutem et sinceram in domino caritatem. Libenter intendimus.....*

« *..... cum nobis insinuatum fuerit fide digna relatione de iusto Ioseph ..... quod apud partes ultramarinas et alias quasdam nationes sit celebris sollennitas de eodem iusto Ioseph et virginali coniugio suo cum Maria matre Domini,..... digna nobis prorsus res visa est ..... ut licentiam authoritatemque prestaremus quam et prestamus per presentes omnibus et singulis infra terminos legationis nostre constitutis ..... memoriam sanctissimam prenominati iusti Ioseph ..... sub officio solenni*

tam in missa quam in matutinis et vesperis ac ceteris horis canonicis excolant diebus et horis et canticis ad hoc ipsum ydoneis..... Porro dies oportunus pro celebri commemoratione transitus sancti Ioseph est ille quem ultramarini dicuntur observare, videlicet dies octavarum beate Marie ..... Datum Parisius IIII kal. augusti pontificatus domini Iohannis pape XXIII anno quinto. (Paris. latin. 3126, fol. 61.) »

A propos de cette communication, M. l'abbé Duchesne, membre résidant, et plusieurs autres membres disent que l'expression *partes ultramarinae* désigne l'Orient.

M. Ulysse Robert, membre résidant, lit un fragment de son Introduction des Fables de Phèdre, dans lequel il établit, d'après des données paléographiques, que le manuscrit de Phèdre appartenant à M. le marquis de Rosanbo a une origine rémoise.

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication relative à un buste en marbre de Vitellius conservé au Musée du Louvre. Ce buste, qui a quelquefois passé pour antique, provient des collections d'Anne de Montmorency, et dès le XVIe siècle il était considéré comme une imitation de l'antique; il a fait partie des collections de Chantilly, mais on ne le retrouve néanmoins sur aucun inventaire du XVIe siècle.

M. de Villefosse, membre résidant, rappelle que M. Decrue, dans son ouvrage sur Anne de Montmorency, cite un inventaire de 1555.

M. Bapst répond qu'il ne connaît pas cet inventaire et pense que M. Decrue a voulu désigner ainsi une simple liste d'envoi d'objets d'art d'Italie au connétable.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, communique une notice accompagnée de dessins sur des carrelages historiés du XIIe au XIVe siècle.

M. de Barthélemy demande que cette communication soit jointe à celle que M. Courajod a faite cette année sur le même sujet.

M. de Montaiglon présente la photographie d'un portrait du XVIIe siècle, présumé celui de Mme de Maintenon.

Séance du 6 Décembre.

Présidence de M. l'abbé DUCHESNE, président.

Ouvrages offerts :

DES ROBERT (F.). *Voyage d'un Anglais à Metz.* Nancy, 1893, in-8°.

Correspondance.

M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, présenté par MM. R. Mowat et Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national.

Le Président désigne MM. l'abbé Thédenat, A. de Barthélemy et Babelon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Élections.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1894.

Sont élus :

Président : M. de Boislisle.
1er *vice-président* : M. d'Arbois de Jubainville.
2e *vice-président* : M. Ulysse Robert.
Secrétaire : M. Lecoy de la Marche.
Secrétaire-adjoint : M. Collignon.

Les deux membres sortants de la Commission des impressions sont MM. de Villefosse et Collignon. M. Héron de Villefosse est réélu, et M. S. Berger est élu à la place de M. Collignon, élu secrétaire-adjoint.

M. Mowat, membre sortant de la Commission des fonds, est remplacé de droit par le président sortant, M. l'abbé Duchesne.

M. Guillaume est réélu trésorier.

M. Prou est réélu bibliothécaire-archiviste.

Travaux.

M. Durrieu, membre résidant, communique à la Société l'un des exemplaires originaux de la fameuse ligue de Gien conclue en 1410 par le parti des Armagnacs, et portant les signatures autographes du duc de Berry, du duc de Bretagne, de Charles d'Orléans, du duc d'Alençon, du comte de Bourbon et de Bernard VII d'Armagnac. Cet exemplaire provient de la collection Benjamin Fillon. Ce document est, vu son intérêt, renvoyé à la Commission des impressions, qui décidera s'il est possible d'en publier un fac-similé.

M. Enlart, associé correspondant national, communique le dessin de peintures qu'il a relevées dans l'église de Santa-Loia (Saint-Éloi) à Naples, peintures qui rappellent la fondation d'un hôpital de Saint-Éloi et d'une église à Naples en 1270. Cette église est de style français méridional. Les peintures datent de Charles VIII.

M. Durrieu, à ce propos, parle des églises françaises de Naples et notamment de San Lorenzo Maggiore, dont le chœur, muré aujourd'hui, a été ignoré de Schultze, qui en a publié le plan très inexactement relevé.

Séance du 13 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Castanier (Prosper). *Histoire de la Provence dans l'antiquité.* I. *La Provence préhistorique.* Paris et Marseille, 1893, in-8°.

Porée (l'abbé). *L'abbaye du Bec et ses écoles* (1045-1790). Évreux, 1892, in-8°.

Prou (Maurice). *Recueil de dessins de monnaies mérovin-*

giennes donné à la Bibliothèque nationale. Paris, 1893, in-8°.

SCHLUMBERGER (G.). *Un polycandilon byzantin.* Leipzig, 1893, in-8°.

M. Babelon fait hommage d'une brochure de M. Prou relative aux dessins de monnaies mérovingiennes donnés par M. A. de Barthélemy au Cabinet des médailles.

Travaux.

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant national, annonce que l'église de Saint-Évremond (XIIe siècle) à Creil, maintenant déclassée, est menacée de destruction. Il demande que la Société intervienne pour réclamer le reclassement de cet intéressant monument.

La Société décide que son Président écrira dans ce sens au président de la Commission des monuments historiques.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« On connaît la rareté des inscriptions latines dans la région qui correspond au département actuel des Ardennes. C'est à peine si on peut en signaler trois ou quatre. Pour mon compte, je ne connais guère que les suivantes :

« 1° L'inscription de Mouzon découverte, en 1883, dans les travaux de l'église[1].

« 2° L'autel à Mercure découvert près de Charleville, sur le chemin de Montcy-Saint-Pierre[2].

« 3° Les quelques fragments de lettres trouvés, en 1892, par M. Graffin dans les fouilles de Belval-Bois-des-Dames[3].

« 4° Le cachet de l'oculiste *M. Valerius Sedulus*, découvert à Montcy-Saint-Pierre[4].

« Cette extrême rareté m'engage à signaler à la Société un texte évidemment très mal copié, qui vient d'être publié, d'après un ancien manuscrit, dans l'*Almanach-Annuaire de*

1. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 125-126.
2. *Bulletin de la Soc. des Antiquaires*, 1885, p. 125-127.
3. *Bulletin des Antiquaires*, 1893, p. 120.
4. Laurent, *Variétés ardennaises*, XIIe livraison, p. 51-53.

la Marne, de l'Aisne et des Ardennes pour 1894[1]. Il s'agit de la collégiale de Molhain (Ardennes). Je transcris le passage :

« Et à ce propos je vous diray qu'on veoid encore au pignon de « la maison d'un de nos vénérables confrères, laquelle aurat esté « reconstruite du mesme tems et des mesmes matereaux, une pierre « de marbre sur laquelle on lit :

H·O·F·T·I·S///////////
AB·ARA·FL·ANT·AF
QVINO · Q · MARITO
DIC·I·POT·VARA·N·O·C
ANT·A·F·

« Malgré le caractère énigmatique de ce texte, il paraît probable que c'est une inscription romaine mal copiée. Je ne crois pas que les mots AB·ARA de la seconde ligne puissent permettre de penser à l'*ara Ubiorum* qui était peu éloigné. Mais les groupes de lettres qui suivent semblent renfermer des noms propres, *Ant(onio) A[nt]onino*, suivis du mot *marito*. Il est difficile de proposer une explication qui exigerait des corrections trop radicales, mais je pense qu'il faut considérer ce texte comme la copie défigurée d'une inscription romaine. On peut espérer retrouver un jour la pierre elle-même : alors il sera possible d'en parler avec plus de sûreté. En attendant, malgré ses défauts, cette mauvaise copie mérite d'être signalée. »

M. Michon, associé correspondant national, fait une communication relative aux bas-reliefs grecs faisant partie de la collection du duc de Loulé, à Lisbonne, monuments dont M. Homolle a démontré, contrairement à l'opinion de certains archéologues, l'authenticité. Il s'étend notamment sur la question d'interprétation de ces bas-reliefs, dans lesquels il reconnaît la représentation de divinités précédées de précurseurs; un monument récemment découvert aux environs d'Athènes permet d'affirmer que Hélios et Éos sont représentés sur les bas-reliefs de Lisbonne.

1. Xx., Nam. diocœs., *Fragments historiques sur la collégiale de Molhain (Ardennes)*.

M. Collignon, membre résidant, revenant sur cette communication, pense que ces bas-reliefs datent du ve ou du commencement du ive siècle.

M. Molinier, membre résidant, présente une pièce d'échiquier offerte récemment au Louvre par M. Stanislas Baron. C'est un éléphant surmonté d'une tête d'homme, que l'on peut faire remonter à une époque antérieure au xie siècle. Il est impossible de savoir du reste si cette pièce représente un roi, un fou ou une tour, ces trois pièces dans le jeu hindou comportant la représentation des éléphants.

Séance du 20 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Gilliodts Van Severen. *Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Bruges.* Tome VI. Bruxelles, 1893, in-4°.

Travaux.

M. l'abbé Beurlier, associé correspondant national, signale dans deux textes, qui n'ont pas attiré jusqu'ici l'attention des historiens des *Assemblées provinciales de l'empire romain*, les noms de deux Syriarques et d'un Cilicarque. Le chroniqueur byzantin Jean Malalas raconte les circonstances de l'élection du Syriarque Artabanès, nommé à la suite de la réorganisation des jeux olympiques à Antioche, sous l'empereur Commode, en 181 après J.-C. (Malalas, *Chronogr.*, XII, p. 374, édit. de Bonn). Les actes des martyrs Tarachus, Probus et Andronicus donnent les noms du Cilicarque Terentianus et du Syriarque Hérode, en l'an 304 (Ruinart, *Act. Sinc.*, p. 474-476, édit. de Ratisbonne).

Le Cilicarque Terentianus et les deux Syriarques Artabanès et Hérode sont les seuls connus jusqu'ici.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Lors de mon dernier voyage en Russie, j'ai fait un premier et trop court séjour à Kief. Parmi toutes les merveilles de cette ville, j'ai surtout admiré les mosaïques de la cathédrale de Sainte-Sophie. Jaroslav, fils de saint Vladimir, lorsqu'il se fut définitivement affermi sur le trône, voulut établir la capitale de sa grande principauté à l'image de la ville impériale; il désira construire un temple qui rappelât aux chrétiens russes la Sainte-Sophie de Byzance, où les envoyés de saint Vladimir reçurent la vraie foi.

« Je ne vous entretiendrai pas aujourd'hui de l'édifice commencé en 1037 et consacré en 1051, mais je vous montrerai seulement des photographies de quelques mosaïques qui le décorent. Ces mosaïques du XIe siècle sont des monuments uniques en Russie. Celles qui subsistent ornent principalement l'abside et la coupole du milieu. Aucune restauration heureusement n'a été tentée; pour les parties détériorées, on s'est borné à compléter les sujets par des peintures à l'huile. Grâce à ce procédé, on voit au premier coup d'œil l'importance de ce qui subsiste encore.

« Les cubes sont de différentes dimensions et variés de couleur. Le verre n'a pas été exclusivement employé. Il existe des cubes en pierre. Lors de la restauration du pavage de la basilique, on a retrouvé un grand nombre de cubes qui jonchaient le sol.

« Le fond de toutes les mosaïques est d'or. Elles sont l'œuvre d'ouvriers grecs, comme le prouvent les inscriptions.

« Les mosaïques du grand sanctuaire sont divisées en trois sections. La plus élevée contient la figure de la Vierge, dans l'attitude d'une Orante, qui mesure plus de cinq mètres. Parmi le peuple, cette image est connue sous la désignation de « Mur inébranlable » ou de « Notre-Dame orientale. » Au-dessous de cette vierge gigantesque se voit la représentation de la cène. Au centre, le ciborium surmontant l'autel; de chaque côté un ange tenant un flabellum et Notre-Seigneur deux fois représenté, donnant d'un côté le pain à six apôtres et de l'autre le vin aux six autres apôtres.

« La troisième section, celle du bas, est moins bien conservée; les mosaïques représentant saint Pierre et saint Paul, entre les trois fenêtres de l'abside, sont complètement détruites.

« A leur place les images des archevêques de Kief Pierre et Alexis ont été peintes au XVIIe siècle. Les mosaïques, à droite et à gauche de ces ouvertures, subsistent en partie. Deux d'entre elles ont été photographiées; elles représentent saint Nicolas et saint Jean Chrysostôme.

« Sur les deux piliers soutenant l'arc du sanctuaire se trouvent deux panneaux fort remarquables découverts en 1853 lorsqu'on ôta le rang supérieur des images formant l'iconostase : sur le pilier droit, la sainte Vierge, et sur le pilier gauche, l'archange Gabriel.

« J'ai pensé que la Société verrait avec intérêt les photographies de ces monuments, que je dois à l'obligeance de M. Prachoff. »

M. Prou, membre résidant, explique à la Société le sens du mot *fierton* ou *denereau,* que l'on emploie pour désigner un petit poids monétaire ayant le poids et le type d'une monnaie. D'après Boizard, en 1314, on aurait institué des ouvriers pour faire des *fiertons;* il résulte d'un document émanant de la chancellerie d'Alfonse de Poitiers que le *fierton* équivalait au quart du marc, dont il constitue une subdivision; quant au mot *déneral*, il y a tout intérêt à lui substituer le terme de *poids monétaire*, qui ne peut donner lieu à aucune erreur.

M. Michon, associé correspondant national, soumet à la Société la reproduction d'un monument récemment trouvé entre Athènes et le Pirée, un ex-voto à Hermès et aux Nymphes, ΕΡΜΗ ΚΑΙ ΝΥΜΦΑΙΣ, formé d'une plaque de marbre haute de 0m78 sur 0m80 de large et 0m11 d'épaisseur, et sculptée sur les deux faces[1]. Sur l'une se voient les trois Nymphes, deux figures masculines, peut-être l'Achéloüs et

1. Ἐφημερις ἀρχαιολογική, 1893, p. 128 et suiv., pl. 9 et 10.

le Képhise, et un dernier personnage où l'on a voulu reconnaître Diane; l'autre, et c'est celle-ci surtout qui doit nous arrêter, représente un quadrige portant un homme et une femme et précédé d'un coureur, dont la disposition rappelle d'une manière frappante les bas-reliefs du duc de Loulé, étudiés devant la Société par MM. Boutroue et Homolle. Une inscription gravée sur le bandeau supérieur nous donne les noms des personnages : ΕΧΕΛΟΣ, ΙΑΣΙΛΗ, ΕΡΜΗΣ, Echelos, le héros éponyme du dême des Echélides, Iasilé, sans doute pour Basilé ou Basileia, divinité qui avait, nous le savons, un temple à Athènes, et Hermès. Or, Diodore nous a conservé la légende de Basileia, fille d'Ouranos et de Titea, épouse d'Hyperion et mère d'Hélios et de Séléné, qui, à la suite de la mort tragique de ses enfants, se mit à leur recherche et, abîmée de douleur, disparut un jour au milieu du tonnerre et des éclairs. « Les peuples, ajoute-t-il, frappés d'admiration pour ce dénoûment miraculeux, arrêtèrent de rendre un culte aux astres du ciel, en les invoquant sous les noms d'Hélios et de Séléné, et mirent leur mère au rang des divinités[1]. »

Il s'agit donc, à n'en pas douter, dans le bas-relief d'Athènes, de l'enlèvement de Basilé par Echelos, enlèvement auquel une phrase de Diodore, parlant de « quelques-uns qui voulurent porter la main sur elle, » peut sembler faire allusion, et qui s'accomplit avec l'aide et sous la direction d'Hermès. L'on voit de suite quels liens unissent cette représentation à l'explication qu'a proposée M. Homolle pour les bas-reliefs du duc de Loulé. Elle confirme d'une manière définitive l'interprétation générale qui y reconnaît le quadrige d'une divinité précédée d'un avant-coureur, et non pas, comme on l'avait trop facilement admis, une course d'apobates. L'appellation d'Hélios et de Séléné pour les deux divinités représentées y peut même trouver une nouvelle vraisemblance, si l'on tient compte de l'étroite parenté qui les rattache à la légende de Basileia.

Les bas-reliefs du duc de Loulé étaient attribués par

1. Diodore, III, 57.

M. Homolle au IIe siècle avant notre ère; mais à cette époque l'art grec, plutôt qu'il ne créait des types nouveaux, reprenait en les adaptant des types anciens, et M. Homolle devait ajouter : « Quelques recherches que j'aie pu faire pour découvrir l'original, je dois reconnaitre que je n'y ai point réussi. Parmi les quadriges que les historiens antiques de l'art attribuent aux diverses écoles, je n'en vois aucun qui s'impose ou seulement s'indique à nos préférences. Je n'y rencontre pas d'ailleurs un bas-relief, ni une mention du sujet traité ici. Si ce modèle a existé, je crois qu'il n'est ni une œuvre du Ve siècle, j'en ai indiqué plus haut la raison, ni une sculpture hellénistique; nous ne retrouvons ici ni la fougue un peu déréglée, mais puissante, ni les tendances naturalistes, ni les fortes saillies des bas-reliefs de cette école; c'est du IVe siècle que l'artiste semble s'être le plus inspiré. C'est entre le Parthénon et la métope d'Ilion qu'il a cherché son modèle ou, pour mieux dire, ses modèles[1]. »

La découverte du monument dont la Société a l'image sous les yeux, si elle ne nous apporte pas l'original vainement cherché, — et l'on sait combien doit être réservé l'usage de ce mot pour la sculpture antique, — nous en fait du moins connaître un modèle remontant à la plus belle époque de l'art grec, modèle qui justifie pleinement les conclusions de M. Homolle. C'est en effet, tout l'indique, au IVe siècle, ou du moins à la période comprenant la fin du Ve et le début du IVe siècle, qu'il doit être attribué. S'il s'inspire du Parthénon dans la disposition générale et rappelle par quelque côté dans le personnage d'Hermès l'ordonnateur qui accompagne les chars, la technique dans le détail de la représentation du quadrige est déjà plus soucieuse de la variété et, dans la vue de face par exemple du poitrail du troisième cheval, se rapproche de la métope d'Ilion. Enfin la représentation, tout en étant dans l'ensemble empruntée à un défilé de chars tel que nous en montre la frise des Panathénées, est transportée par l'auteur à un thème tout différent.

M. L. de Laigue, associé correspondant national, fait une

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1892, p. 341.

communication sur deux nouvelles tombes trouvées dans la nécropole phénicienne de Cadix, dont il a plusieurs fois déjà entretenu la Société[1].

Il signale ensuite une tombe avec inscription latine trouvée aussi à Cadix, dans la région qui confine à l'église de San José extra muros :

« On mit au jour par hasard un petit tombeau formé de six pierres, pas plus, et gisant à trois mètres seulement au-dessous du niveau actuel du sol. Sur le couvercle étaient pratiquées quatre excavations rectangulaires peu profondes dont trois étaient vides. Dans une seule on trouve encastrée une plaquette de marbre sur laquelle aurait été lue l'inscription suivante :

LIBERALIS
PVER///G·S
A N N · V
H·S·E·S·T·T·L

« J'ai immédiatement demandé le plan exact de cette tombe et une empreinte du *titulus* lui-même. — La présente communication est donc purement provisoire et faite sous toutes réserves à ce dernier point de vue. »

Séance du 27 Décembre.

Présidence de M. l'abbé Duchesne, président.

Ouvrages offerts :

Baye (le baron de). *Rapport sur les découvertes faites par M. Savenkov dans la Sibérie orientale.* Paris, 1894, in-4°.
— *Une châsse de la cathédrale d'Astorga.* Paris, 1894, in-4°.
— *Le Musée de Nertchinsk (Sibérie).* (En russe.) 1892, in-8°.
Maulde La Clavière (R. de). *Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton.* Paris, 1893, in-8°. (Société de l'histoire de France.)

1. Voy. plus haut, p. 213, la communication de M. F.-Asis de Véra y Chilier, correspondant à Cadix, sur la même découverte. (Note de la Comm. des impr.)

PERROT et G. CHIPIEZ (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité.* 32e série. Paris, 1893, in-4°.

POLIRANOFF (Vladimir). *Sur la nécropole de Mouranka.* (En russe.) 1892, in-8°.

RUBLE (A. DE). *Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné.* Tome VII. Paris, 1893, in-8°. (Société de l'histoire de France.)

SAVENKOV. *Matériaux pour les études relatives à l'existence de l'homme paléolithique près de Krasnoïarsk.* (En russe.) Krasnoïarsk, 1892, in-8°.

M. de Baye, membre résidant, fait hommage, au nom de M. Savenkov, d'une étude sur l'existence de l'homme à l'époque paléolithique près de Krasnoïarsk (Sibérie) et d'une brochure de M. Poliranoff sur la nécropole de Mouranka (gouvernement de Simbirsk).

Travaux.

M. Vauvillé, associé correspondant national, lit un travail sur les enceintes de Taverny dans la forêt de Montmorency (Seine-et-Oise), enceintes dites *Camp de César*, mais bien postérieures à la conquête romaine, et qui n'ont probablement jamais rempli le rôle de fortifications.

M. le colonel de la Noë appuie les conclusions de M. Vauvillé et pense que les enceintes de Taverny ont pu servir à parquer du gibier.

M. de Boislisle émet à peu près la même opinion, mais pense que ces enceintes étaient plutôt destinées au gros bétail.

M. H. Omont, membre résidant, signale la récente acquisition par la Bibliothèque nationale d'un recueil d'*Éphémérides*, imprimées, de Jean Müller, de Kōnigsberg, allant de 1492 à 1517, et dont les marges portent un certain nombre d'additions manuscrites qui méritent d'attirer l'attention. Ce sont des notes biographiques ou des mentions d'événements politiques et autres, survenus en Italie et en France pendant ces mêmes années, et dont l'auteur se révélerait à la simple lecture si le volume ne portait en tête l'ex-libris « *Hier.*

Aleandri καὶ τῶν ὄντως φίλων, » encore facilement lisible, bien qu'il ait été biffé.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt de cette sorte d'autobiographie de Girolamo Aleandro, tracée de la main même du célèbre humaniste, à qui revient l'honneur d'avoir le premier enseigné le grec dans les Universités de Paris et d'Orléans, et qui, après avoir pris une part importante aux différends religieux de la première moitié du XVIe siècle, devait mourir, en 1542, bibliothécaire du Vatican et cardinal.

En attendant une édition de ces notes, qui viennent compléter celles qui ont été utilisées au dernier siècle par Mazzuchelli[1] et Liruti[2], et dont les originaux sont aujourd'hui conservés à Udine, voici le texte des quelques notes d'Aleandro qui se rapportent à sa venue en France en 1508 et à son enseignement à Paris pendant les années suivantes :

1508.

« *Mai.* 5. Maffeus Leo[3] et ego discessimus Motta in Galliam Transalpinam.

« *Jun.* 4. Post meridiem pervenimus Parisiorum Lutetiam, Maffeus Leo, Leonardus Venerius, patricius Venetus, Ludovicus Braga Patavinus, et ego.

« *Aug.* 4. Amisi cathenam auream, quam in eadem hac die inveni, voti reus in honorem Antonii Patavini quater me jejunaturum in ejus vigilia et bis in sexta feria.

« *Sept.* 2. Conduximus cubicula e regione Collegii Rhemensis Parisiis. Eadem die fuerunt allatae nobis tres capsae librorum e Mediolano, ducat. XI.

1509.

« *Oct.* 8. Coepi praelegere *Moralia*[4] Plutarchi græca publico et magno theatro Lutetiae Parisiorum.

1. *Scrittori d'Italia*, I, I, 408.
2. *Notizie delle vite di letterati del Friuli*, t. I, p. 456.
3. Compagnon d'études d'Aleandro à Padoue (Mazzuchelli, I, I, 411).
4. Édition de Venise, Alde (mars 1509), in-fol.

1513.

« *Mart.* 18. Electus fui in rectorem Academiae Parisiensis, ducentis annis postquam Marsilius de S[a] Sophia [1] tale munus abierat, et nullus interim Italus quantum e rectoriis libris contigit videre.

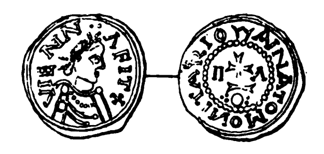
« *Aug.* 15. Periculum magnum ab Alemanis, qui me ensibus et pugionibus sunt aggressi Parisiis.

1514.

« *Jan.* 9. Anna,. Franciae regina,..... obiit Blesis, in quo oppido tunc ego habitabam, regiis negociis sub Parisiensi praesule, qui cancellariam regni agebat [2], in parte exercitatus.

« *Aug.* 23. Rediimus Lutetiam ex S. Germano, ubi fueramus cum rege Ludovico VI. hebdomadas. »

M. Prou, membre résidant, communique le moulage d'un tiers de sou mérovingien frappé à Vienne (Isère) et récemment acquis par le Cabinet des médailles.



Ce tiers de sou prend place à côté des tiers de sou du même atelier signés du nom du monétaire *Laurentius;* son style indique toutefois une époque un peu plus récente. Il est imité des monnaies de Marseille. On pouvait déjà constater, grâce aux monnaies de *Laurentius*, que le monnayage de Vienne procédait, au point de vue du type, du monnayage marseillais, car l'un des triens de *Laurentius*, le

1. Marsiglio Raimondini, de Padoue, recteur en 1312. (Voyez Budinszky, *die Universität Paris.*, p. 198.)
2. Étienne Poncher.

n° 1304 du Cabinet de France, porte le différent M A ; ce fait est encore mieux affirmé par le triens nouvellement entré dans la collection du Cabinet de France, car non seulement on y remarque les initiales M A, dégénérées en II Λ, accostant la croix, mais c'est une copie des triens de l'atelier de Marseille au nom du roi Clotaire II, spécialement du n° 1382 du Cabinet de France (*Catal.*, pl. XXIII, n° 2).



On peut donc en placer l'émission entre 613 et 629. Il présente le nom du monétaire *Aunatus*, qui apparaît pour la première fois dans l'onomastique mérovingienne, et même probablement dans l'onomastique latine.

M. l'abbé Duchesne, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'inscription suivante a été publiée récemment dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1893, p. xxxii. On l'a trouvée en creusant les fondations du nouveau tribunal :

† SVB HEC SACRO
S$\overline{C}$O BELAMINE ALTA
RIS SVNT MEMORIAE
S$\overline{CO}$RMASSAE CANDI
DAE $\overline{SCI}$ HESIDORI
$\overline{SCOR}$ TR$\overline{IV}$ PVEROR$\overline{V}$
S$\overline{CI}$ MARTINI S$\overline{CI}$ ROMANI

« Cette inscription rentre dans la classe déjà nombreuse des catalogues de reliques. Un bon nombre de ces catalogues ont été trouvés en Afrique. M. de Rossi en a traité plusieurs fois, notamment *Bullettino*, 1877, p. 107 et suiv., et dans son mémoire sur la cassette à reliques d'Aïn-Beida (*La cap-*

sella argentea africana, p. 16). Ces catalogues étaient disposés tantôt à l'extérieur des églises, tantôt à l'intérieur en quelque place apparente, tantôt sur l'autel lui-même. Tel paraît être le cas pour celui-ci; et à cet égard il se place à côté de deux autres inscriptions du même genre, l'une provenant de Baridj dans les environs d'Aïn-Beida (*Ephem. ep.*, t. VII, n° 790; de Rossi, *Capsella*, p. 16), l'autre trouvée à Ammedera (de Rossi, *Bull.*, 1877, p. 107, pl. IX[2]; *C. I. L.*, VIII, 10515).

« Les reliques sont désignées par le terme de *memoriae*, assez souvent employé en Afrique comme équivalent des mots *sanctuaria*, *pignora*, etc. Ce sont des reliques représentatives et non pas nécessairement des ossements.

« Le *velamen altaris* est le voile ou tapis dont il était d'usage, alors comme à présent, de recouvrir la table de l'autel.

« Les *memoriae* ou reliques déposées dans l'autel et couvertes ordinairement par ce voile sont celles des saints suivants :

« 1° Le *Massa Candida*. — Il s'agit ici des célèbres martyrs d'Utique, célébrés par Prudence (*Peri Steph.* 13) et par saint Augustin (*Serm.* 306, 311; *Enarr. in Ps.* 49 et 144); leur fête est marquée au 24 août dans le calendrier de Carthage et dans les martyrologes postérieurs. Leur nom collectif s'explique par leur genre de mort; ils furent jetés dans de la chaux vive, au nombre de 150 d'après saint Augustin, de 300 selon Prudence, de sorte que leurs corps formaient avec la chaux ambiante une énorme masse blanche.

« 2° *S. Isidore*. — Saint Isidore de Chio; son sanctuaire dans cette île, c'est-à-dire au lieu de son martyre, était fort célèbre; Grégoire de Tours (*Gl. mart.*, 101) en parle d'après un prêtre, sans doute un prêtre grec, qui le connaissait très particulièrement.

« 3° Les *Tres Pueri*. — Ceux-ci sont les trois jeunes Hébreux jetés dans une fournaise, à Babylone, par ordre du roi Nabuchodonosor. Leur histoire, racontée dans le livre de Daniel, est souvent représentée dans les peintures des catacombes et, en général, dans les monuments divers de l'ico-

nographie chrétienne. On y voyait un symbole de la situation des fidèles qui devaient, comme ces jeunes Israélites, refuser l'adoration aux statues des dieux et des souverains et souffrir au besoin les supplices les plus terribles; on y voyait aussi un témoignage de la toute-puissance de Dieu qui peut sauver ses serviteurs même des flammes de la fournaise. Mais ici il ne s'agit pas d'histoire, de symbolisme, de leçons morales : il s'agit de reliques. Dans l'autel de Calama il y avait des reliques des Trois Enfants. Où les avait-on prises ?

« L'idée d'honorer ces saints se manifeste à une date assez ancienne. Le martyrologe hiéronymien marque, au 24 avril, l'anniversaire de leur délivrance : ***Babylone magna, Ananiae, Azariae, Misaël egressio de igne***, ou, suivant une autre rédaction : ***In hac die Sidrac, Misac, Abdenago, iterato nomine qui et Ananias, Azarias et Misahel, in Babilonia civitate de camino ignis ardentis sunt liberati.*** Actuellement l'église grecque célèbre leur fête le 17 décembre, conjointement avec celle du prophète Daniel. On ne voit pas qu'ils aient eu de fête proprement dite dans l'église latine, mais leurs noms sont marqués dans les martyrologes, depuis le IXe siècle, au 16 décembre, celui du prophète Daniel au 21 juillet.

« Mais il y avait autre chose que des mentions dans les calendriers. A Alexandrie, les Trois Enfants avaient un sanctuaire, où l'on croyait posséder quelque chose de leurs reliques. Sur la fondation de cette église, nous sommes renseignés par un curieux document hagiographique, publié en latin, mais d'après un texte grec, par les Bollandistes, au 31 janvier (t. II, p. 1085; réimpr., t. III, p. 699). De cette histoire, évidemment fabuleuse, il résulte pourtant que l'église des Trois Enfants à Alexandrie avait été fondée par le patriarche Apollinaire, dans les dernières années du règne de Justinien. On y conservait une main de l'un des martyrs, apportée de Babylone par le neveu du patriarche. Je ne vois pas qu'il y ait eu à Constantinople un sanctuaire de ce genre. On y possédait, il est vrai, des reliques du prophète Daniel et de beaucoup d'autres prophètes, dans l'église Saint-Romain, construite, disait-on, par l'impératrice Hélène, qui

aurait rapporté de Jérusalem ces souvenirs de l'Ancien Testament[1]. Mais la fête commune de Daniel et des Trois Enfants se célébrait le 17 décembre dans l'église patriarcale de Sainte-Sophie et non dans un sanctuaire spécial. Il faut donc admettre que la *memoria* de ces saints est venue d'Alexandrie. Cette conclusion a quelque importance au point de vue de la date de l'inscription.

« 4° *Saint Martin.* — Il s'agit évidemment de saint Martin de Tours. Son culte n'avait pas encore été signalé en Afrique.

« 5° *Saint Romain.* — C'est le célèbre martyr d'Antioche, connu par Eusèbe, saint Jean Chrysostome et beaucoup d'autres auteurs. Il avait une église à Constantinople, comme on vient de le voir; elle s'élevait auprès de la porte du même nom, actuellement Top-Kapou. Mais rien ne prouve que la *memoria* ne soit pas venue directement d'Antioche.

« Quelle est la date de cette inscription? On pouvait déjà, en se fondant sur le style, l'abréviation du mot *sanctus*, la croix initiale, déclarer hardiment qu'elle ne remonte pas au delà du milieu environ du v° siècle. La mention des *Tres Pueri* oblige, comme on l'a vu, à descendre jusqu'au déclin du siècle suivant. Nous avons donc affaire à un monument de l'époque byzantine. »

M. L. Courajod, membre résidant, entretient la Société des nouvelles acquisitions du département de la sculpture au Louvre. Il mentionne une intéressante maquette d'un fronton faussement attribué à Rude, mais qui n'en est pas moins un document curieux : une belle Vierge en pierre peinte du XIV° siècle, provenant de Nevers ; enfin il montre trois beaux fragments du mausolée du duc de Guise, à Joinville, qu'il a été assez heureux pour retrouver à Chaumont et faire entrer au Louvre. On sait que cet intéressant monument, dû à la collaboration de Dominique Florentin et de Jean Leroux dit Picard, est actuellement dispersé : deux cariatides se trouvent à la mairie de Joinville; deux bas-reliefs à Chaumont, au

1. Codinus, *De aedif.*, p. 49.

Musée; deux autres sont passés en vente à Paris, il y a peu d'années; les deux fragments entrés au Louvre sont deux génies, l'un très bien conservé, et des armoiries qui décoraient le fond du mausolée.

M. de Villefosse, membre résidant, montre une tête antique envoyée du Musée de Cluny au Louvre en 1887; c'est une réplique de la tête de l'Apollon Sauroctone du Louvre, provenant de la collection Borghèse; on sait qu'il existe une réplique de cette œuvre de Praxitèle au Vatican, provenant des fouilles du Palatin, et une réplique en bronze à la villa Albani. Ce rapprochement entre la tête de l'Apollon Sauroctone et la tête provenant du Musée de Cluny a été signalé à M. de Villefosse par M. Klein, conservateur du Musée de Prague, de passage à Paris.

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait remarquer que la coiffure de cette œuvre de Praxitèle a ensuite été imitée dans la Vénus d'Arles.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait ensuite la communication suivante :

« La Société n'a pas oublié que, dans une des séances du mois de juillet dernier, notre confrère M. Gauckler nous a communiqué le texte d'une petite plaque de bronze fort intéressante trouvée dans le lac de Bizerte et recueillie par les soins de M. Gallut, ingénieur civil. J'ai eu l'occasion de lire à l'Académie des inscriptions une note sur ce petit monument, qui appartient à la série encore peu nombreuse des *tesserae paganae*[1], et dont l'inscription est ainsi conçue :

TESSERA·PAGI·
MINERVI·
M · GRATTIVS
M·F·PAP·
MAG · PAGI
D·S·P·D

1. *La tessère de Bizerte*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1893, p. 319 à 325.

« M. Gallut, encouragé par cette première découverte, vient de m'adresser l'estampage d'une nouvelle inscription qui a été trouvée, il y a environ un an, à El-Alia, à 19 kilomètres au sud-est de Bizerte. La pierre est malheureusement brisée à droite, et une partie du texte manque.

« El-Alia est située sur le passage de la voie romaine qui reliait Bizerte (*Hippo Diarrhytus*) à Bou-Chateur (*Utika*). L'Itinéraire d'Antonin indique deux stations entre ces deux villes, *Tuna* et *Membro*[1]. Il faut peut-être identifier la première avec El-Alia. Quoi qu'il en soit, on ne connaissait jusqu'ici que deux textes provenant de ce point; encore sont-ils très incomplets et d'une lecture douteuse[2]. Ils ont été relevés au XVIII[e] siècle par Fr. Ximenès, frère de la Merci, et paraissent perdus aujourd'hui.

« Voici la copie de la nouvelle inscription signalée par M. Gallut :

FORTVN*ae*
AVG · SA*cr.*
Q · CAECILIV*s. q. f.*
PAPIR · PERI*grinus*
OMNIBVS·H*onoribus*
FVNCTVS·PR. . . . .
OB HONOR*em. flam.*
PERP. HS. . . .
STATVAS . . . .
ARGENT·A. . . .
PECVNIA . . . .
IDEMQ· . . . . .
D *d*

« Comme on le voit, il s'agit d'un autel consacré à la Fortune par un habitant du pays, *Q. Caecilius Peregrinus*, qui avait parcouru toute la série des honneurs municipaux. A l'occasion de son élévation au flaminat perpétuel, il paie une certaine quantité de sesterces (le chiffre manque) et donne plusieurs statues, dont une au moins était en argent.

1. *Itiner. Antonini*, n. 21-22.
2. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 1204 et 1205.

« L'intérêt de l'inscription réside dans la mention de la tribu *Papiria*. C'est également cette tribu qui est inscrite à la suite du nom de *M. Grattius* sur la tessère de Bizerte.

« On sait par une inscription d'Alexandrie que les habitants d'Utique figuraient dans la tribu *Quirina*[1]. Il est donc permis de penser que la localité antique correspondant à El-Alia dépendait du territoire de la colonie d'Hippo Diarrhytus et que la tribu *Papiria* était celle de cette colonie. Aucun texte ne nous ayant encore éclairés d'une manière formelle sur cette question importante, je crois que les deux inscriptions de Bizerte et d'El-Alia peuvent nous fournir les éléments d'une supposition très vraisemblable.

« L'épigraphie de cette région est encore presque inconnue. Utique n'a pas donné plus de quarante-cinq inscriptions, dont quelques-unes sont insignifiantes. Pour Bizerte, la récolte est encore plus pauvre ! On ne connaît guère que six ou sept inscriptions, dont la plus importante est la tessère en bronze. M. Gallut rendrait un bien grand service à l'archéologie en nous signalant les textes et les monuments de la contrée qu'il habite. »

1. *Corp. inscr. lat.*, vol. III, n. 6602.

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1893.

FRANCE.

AISNE. — *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXVIII, années 1888-91. Laon, 1893, in-8°.

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, 4e série, t. X, année 1890. Saint-Quentin, 1892, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e série, nos 5 à 8, janvier à octobre 1893. Gap, 1893, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXIX, année 1892. Troyes, in-8°. — *Liste des dons faits au Musée de Troyes avec les noms des donateurs pendant l'année* 1892, n° 31. Troyes, 1893, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 12. Belfort, 1893, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix*, t. XV. Aix, 1893, in-8°.

CALVADOS. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. Caen, 1892, in-8°.

Congrès archéologique de France. LVIIe session. Séances générales tenues à Brive en 1890. Caen, 1891, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 6e série, t. II, année 1892. Angoulême, 1893, in-8o.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 4e série, t. II, janvier à octobre 1893. Saintes, 1893, in-8o.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques, t. XIII, 3e à 5e livr. Saintes, 1893, in-8o.

CHER. — *Mémoires de la Société historique et littéraire, artistique et scientifique du Cher*, 4e série, 8e et 9e vol. Bourges, 1892, 1893, in-8o.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XIV, 4e livr.; t. XV, 2e et 3e livr. Brive, 1892, 1893, in-8o.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, année 1891. Beaune, 1892, in-8o.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 4e série, t. III, année 1892. Dijon, 1892, in-8o.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et mémoires*, t. XXX. Saint-Brieuc, 1892, in-8o.

DORDOGNE. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIX, 6e livr.; t. XX, 1re à 5e livr. Périgueux, 1892, 1893, in-8o.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1892. Besançon, 1893, in-8o.

DRÔME. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 12e et 13e années. Romans, 1892, 1893, in-8o.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 104e à 107e livr. Valence, 1893, in-8o.

EURE-ET-LOIR. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 202 à 207, nov. 1892 à sept. 1893. Chartres, 1892, 1893, in-8°. — *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau, nos 12 et 13. Chartres, 1893, in-8°.

Bulletin de la Société dunoise, nos 95 à 98, janvier à octobre 1893. Châteaudun, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XVII. Brest, 1892, in-8°.

GARD. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, t. XXII, année 1891. Alais, 1893, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e série, t. XIV, année 1891. Nîmes, 1892, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 9e série, t. IV. Toulouse, 1892, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, série in-8°, n° 11. Toulouse, 1893, in-8°.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 53e année, 1891. Paris, 1891, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. XI, 3e et 4e fasc., Bordeaux, 1886, in-8°; t. XVI, 3e et 4e fasc., Bordeaux, 1891, in-8°; t. XVII, 3e et 4e fasc., Bordeaux, 1892, in-8°; t. XVIII, 1er fasc., Bordeaux, 1893, in-8°.

HÉRAULT. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier, mémoires de la section des lettres*, t. IX, feuilles 22 à 62. Montpellier, 1892, in-4°; 2e série, t. I, nos 1 à 3. Montpellier, 1893, in-8°.

ILLE-ET-VILAINE. — *Bulletins et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXII. Rennes, 1893, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. IX. Tours, 1892, 1893, in-8°.

Isère. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 2e série, t. I à III ; 3e série, t. I à XX ; 4e série, t. I à VI. Grenoble, 1856 à 1893, in-8°. — *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, 3 vol. in-8°.

Jura. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 5e série, 3e vol., année 1892. Lons-le-Saulnier, 1893, in-8°.

Landes. — *Société de Borda. Bulletin trimestriel*, 17e année, 4e trim.; 18e année, 1er à 3e trim. Dax, 1892, 1893, in-8°.

Loire. — *Bulletin de la Diana*, t. VI, n° 8 ; t. VII, nos 1 à 3. Montbrison, 1892, 1893, in-8o. — *Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, t. X. Saint-Étienne, 1893, 1 vol. in-8° et 1 atlas in-4°.

Loire-Inférieure. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXXII, année 1892, 2e sem. Nantes, 1892, in-8°.

Loiret. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. X, nos 148 à 150. Orléans, 1892, in-8°. — *Mémoires*, t. XXIII. Orléans, 1892, in-8°.

Maine-et-Loire. — *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers*, nouv. période, t. I. Angers (1890-91), in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4e série, t. VI, année 1892. Angers, 1893, in-8°.

Marne. — *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 90e et 91e vol. Reims, 1892, 1893, in-8°.

Marne (Haute-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III, n° 49 ; t. IV, n° 50. Langres, 1892, 1893, in-8°.

Meurthe-et-Moselle. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. X, année 1892. Nancy, 1893, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XLII. Nancy, 1892, in-8°.

Meuse. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e série, t. II. Bar-le-Duc, 1893, in-8°. —

Index général des matières contenues dans les Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc (1871-1890). Bar-le-Duc, 1893, in-8°.

MORBIHAN. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, années 1890 à 1892. Vannes, 1890 à 1893, in-8°.

NIÈVRE. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 3e série, t. V, 1er fasc. Nevers, 1892, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XLVII. Cambrai, 1892, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord, séant à Douai, 3e série, t. III, années 1889-90. Douai, 1891, in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, années 1889-91, 26e vol. Dunkerque, 1892, in-8°. — *Le siège de Dunkerque* (1793). *Documents officiels inédits*. Dunkerque, 1893, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e série, t. III, 1892, 6e livr.; t. IV, 1893, 1re à 5e livr. Lille, 1892, 1893, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 2e série, t. VII. — *Table des deux premières séries*. Roubaix, 1893, in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique, t. XLIII, nos 1 à 9. Valenciennes, 1893, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XV, 1re partie. Beauvais, 1892, in-8°.

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses, année 1892, fasc. 1. Compiègne, 1892, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, 3e série, t. VI, année 1891. Senlis, 1892, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XXIII. Arras, 1892, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique,

t. VIII, 3e et 4e fasc.; t. IX, 1er et 2e fasc. Saint-Omer, 1892, 1893, in-8°. — *Les chartes de Saint-Bertin*, publ. par le chanoine Haigneré, t. III. Saint-Omer, 1893, in-4°.

RHÔNE. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des lettres*, vol. XXVII et XXVIII. Paris et Lyon, 1890-92, in-8°. — *Sciences et lettres*, 3e série, t. I. Paris, 1893, in-8°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XX. Autun, 1892, in-8°.

SARTHE. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXXII et XXXIII. Le Mans, 1892, 1893, in-8°.

SAVOIE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXI. Chambéry, 1892, in-8°.

SEINE. — *Annuaire de la Société française de numismatique*, nov. 1892 à oct. 1893. Paris, in-8°.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1892. Paris, 1892, in-8°. (Les autres publications de la Société de l'histoire de France sont reportées aux noms des auteurs en tête des séances.)

Bulletin de Correspondance hellénique, années 1877 à 1893. Athènes et Paris, in-8°.

Bulletin critique, année 1893. Paris, in-8°.

Journal des Savants, déc. 1892 à oct. 1893. Paris, 1892, 1893, in-4°.

Le Moyen âge, 6e année, n° 1. Paris, 1893, in-8°.

Revue de la Société des études historiques, 4e série, t. X. Paris (1892), in-8°.

SEINE-ET-OISE. — *Commission des antiquités et des arts*, XIIIe vol. Versailles, 1893, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, t. XVII. Versailles, 1893, in-8°.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1891-92. Rouen, 1893, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. IX, 1re et 2e livr. Rouen, 1892, 1893, in-8°.

SOMME. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. XXXIX. Amiens, 1892, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1892, nos 3 et 4; année 1893, nos 1 et 2. Amiens, 1893, in-8°. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province*, t. XIII. Amiens, 1892, in-4°. — *Album archéologique*, 6e à 8e fasc. Amiens, 1891-93, in-fol. — *La Picardie historique et monumentale. Amiens. Cathédrale.* Notice par E. Soyez. Amiens, 1893, in-fol.

TARN-ET-GARONNE. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XX. Montauban, 1892, in-8°.

VAR. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouv. série, t. XVI, 2e fasc. Toulon (1892), in-8°.

VAUCLUSE. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XI, année 1892, 4e trim.; t. XII, année 1893, 1er et 2e trim. Avignon, 1892, 1893, in-8°. — *Statuts de l'Académie de Vaucluse.* Avignon, 1893, in-8°.

VIENNE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1892, 4e trim.; 1893, 1er à 3e trim. Poitiers, in-8°. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. XV, année 1892. Poitiers, 1893, in-8°.

VIENNE (HAUTE-). *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XL, 2e livr. Limoges, 1893, in-8°. — *Registres consulaires de la ville de Limoges*, t. V. Limoges, 1893, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 69e année. Épinal, 1893, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 18e année, 1892-93. Saint-Dié, 1893, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1892, 46e vol. Auxerre, 1893, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XV. Sens, 1892, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 36e année, 4e trim.; 37e année, 1er à 3e trim. Alger, 1892, 1893, in-8°.

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions. Bône, 1892, 1893, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, XXVIIe vol., 1892. Constantine, 1893, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XIII, fasc. 56. Oran, 1893, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 94. Bonn, 1893, in-8°.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 2e période, 70e année, 3e série, 18e année, 1888-89. Metz, 1893, in-8°; 71e année, 3e série, 19e année, 1889-90. Metz, 1893, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, janv.-nov. 1893. Mulhouse, 1893, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1892, nos 11 et 12; année 1893, nos 1 à 11. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 11e année, livr. IV; 12e année, livr. I à IV. Trèves, 1892, 1893, in-8°.

WIESBADEN. — *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 25e vol. Wiesbaden, 1893, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

GRAZ. — *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*, 41e livr. Graz, 1893, in-8°. — *Beiträge zur Kunde*

steiermärkischer Geschichtsquellen, *herausgegeben vom historischen Vereine für Steiermark*, 25e année. Graz, 1893, in-8°.

Spalato. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 15e année, nos 10 à 12; 16e année, nos 1 à 10. Spalato, 1892, 1893, in-8°.

Vienne. — *Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. Sitzungsberichte*, 126e à 128e vol. Wien, 1892, 1893, in-8°. — *Archiv für œsterreichische Geschichte*, 78e vol., 1re partie. Wien, 1892, in-8°. — *Fontes rerum austriacarum. Diplomataria et acta*, 46e et 47e vol. Wien, 1892, in-8°. — *Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien. Bericht über das III Vereinsjahr* (1891-92). Wien, in-8°.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 22e vol., 6e livr.; 23e vol., 1re à 5e livr. Wien, 1892, 1893, in-4°.

BELGIQUE.

Anvers. — *Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin*, 4e série des *Annales*, 2e partie, XII, XIII. Anvers, 1893, in-8°.

Bruxelles. — *Analecta Bollandiana*, t. XII, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1893, in-8°.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VII, livr. 1 à 3, année 1893. Bruxelles, in-8°. — *Annuaire* 1893, t. IV. Bruxelles, 1893, in-8°.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 58e et 59e années. Bruxelles, 1892, 1893, in-12.— *Bulletins*, 61e et 62e années. Bruxelles, 1891, 1892, in-8°.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, 29e année. Bruxelles, 1890, in-8°.

Congrès archéologique et historique de Bruxelles, 1891. *Compte-rendu*. Bruxelles, 1892, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1893, 2e à 4e livr.; 1894, 1re livr. Bruxelles, 1893, in-8°.

Namur. — *Annales de la Société archéologique de Namur*,

t. XIX, 4e livr.; t. XX, 1re et 2e livr. Namur, 1892, 1893, in-8°.

CANADA.

TORONTO. — *Transactions of the Canadian Institute*, vol. III, nos 1 à 6. Toronto, 1892, 1893, in-8°.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongeliye nordiske oldskriftselskab*, 2e série, 7e vol., 3e et 4e livr.; 8e vol., 1re et 2e livr. Copenhague, 1892, 1893, in-8°. — *Nordiske fortidsminder udgivne af det kgl. nordiske oldskriftselskab*, 2e livr., in-4°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 10e série, vol. IV à XI; 11e série, vol. II à IV, XI, XII. Baltimore, 1892, 1893, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXX, déc. 1892; vol. XXXI, janvier-mars 1893. Philadelphie, in-8°. Vol. XVII, part. III; vol. XVIII, part. I. Philadelphie, 1893, in-4°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution... for the year ending june* 30, 1890. *Report of the U. S. National Museum*. Washington, 1891, in-8°. — *Seventh annual report of the bureau of Ethnology*. Washington, 1891, in-8°. — *Eight annual report of the bureau of Ethnology*. Washington, 1891, in-8°. — *Smithsonian miscellaneous collections*, vol. XXXIV à XXXVI. Washington, 1893, in-8°. (Les autres publications de la *Smithsonian Institution* sont reportées aux noms d'auteurs en tête des séances.)

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, nos 33 et 34. Cambridge, 1892, 1893, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Royal Society of Edinburgh. Proceedings*, vol. XVIII, session 1890-91. Edinburgh, 1892, in-8°. —

Transactions, vol. XXXVI, part. III, nos 22 et 23. Edinburgh, 1891, 1892, in-4°.

JERSEY. — *Société Jersiaise.* 18e bulletin annuel. Jersey, 1893, in-4°.

ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, 3e série, vol. I à XI. Bologne, 1883-1893, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, 2e série, vol. VIII. Modena, 1892, in-4°.

ROME. — *Atti della R. Accademia dei Lincei. Serie quarta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, vol. X, parte 2a, *Notizie degli Scavi*, sept. à déc. 1892; vol. XI, parte 2a, *Notizie degli Scavi*, janvier à juillet 1893. Roma, 1893, in-4°. — *Rendi-conti dell' adunanza solenne del 4 giugno* 1893. Roma, 1893, in-4°. — *Rendi-conti della reale Accademia dei Lincei; classe di scienze morali, storiche et filologiche, serie quinta*, vol. II, fasc. 3 à 10. Roma, 1893, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commendatore G.-B. de Rossi, serie quinta, anno terzo, fasc. 1 et 2. Roma, 1892, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXVIII, fasc. 1 à 15. Torino, 1892, 1893, in-8°. — *Memorie della r. Accademia delle scienze di Torino, serie seconda*, t. XLII. Torino, 1892, in-8°.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Vierenzestigste verslag der handelingen van het friesch Genootschap van geschied- oudheid- en taalkunde te Leeuwarden over het jaar* 1891-1892. — *De Vrije Fries. Mengelingen uitgegeven door het friesch Genootschap... Achttiende deel, derde reeks, zesde deel, aslevering drie.* Leeuwarden, 1894, in-8°.

PORTUGAL.

PORTO. — *Revista de sciencias naturaes e sociaes*, vol. II, n° 8. Porto, 1893, in-8°.

RUSSIE.

HELSINGFORS. — *Finska fornminnes-föreningens Tidskrift. Suomen Muinaismuisto-Yhdistyksen Aikakauskirja*, vol. XII et XIII. Helsingissä, 1891-1893, in-8°.

MOSCOU. — *Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques. 11e session à Moscou*, t. II. Moscou, 1893, in-8°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 7e série, t. XXXVIII, nos 8 à 14; t. XL, n° 1. Saint-Pétersbourg, 1892, in-4°. — *Mélanges gréco-romains*, t. VI, livr. 1. Saint-Pétersbourg, 1892, in-4°.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Antiquarisk tidskrift... genom Hans Hildebrand*, 11e partie, 5e livr. Stockholm, in-8°. — *Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademiens Månadsblad*, tjugonde Argängen, 1891. Stockholm, 1891-93, in-8°.

SUISSE.

GENÈVE. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, livr. 2. Genève, 1892, in-8°. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, nouv. série, t. V, livr. 1 et 3. Genève, 1893, in-8°.

LAUSANNE. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XXXVII. — *Documents relatifs à l'histoire du Valais, par l'abbé Gremaud*, t. VI (1375-1402). Lausanne, 1893, in-8°. — *Société de l'histoire de la Suisse romande*. J.-R. Rahn, *L'église abbatiale de Payerne*. Lausanne, 1893, in-4°.

LUCERNE. — *Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug*, 48e vol. Lucerne, 1893, in-8°.

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXIII, livr. 5. Leipzig, 1893, in-4°.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1893.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

IV.

Index des illustrations.

ERRATUM.

Page 137, ligne 9, au lieu de : *Ruines gallo-romaines*, lisez : *Mines*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.


Stanford University Libraries
3 6105 014 189 034

